



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 16/09/2025

Publication :
le 26/09/2025

Délibération n° D-2025-271

Rapport du délégataire de service public - Acclameur - SO
SPACE - Année 2024

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noémie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID.

Direction Animation de la Cité

**Rapport du délégataire de service public - Acclameur
- SO SPACE - Année 2024**

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'article L3131-5 du Code de la commande publique relative aux contrats de concession dispose que le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Comme le prévoit l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 2 septembre 2025.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production du rapport annuel du contrat de Délégation de Service Public de la SO SPACE, délégataire de service public de l'Acclameur pour l'année 2024.

Le Conseil municipal a pris acte du rapport.

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ



RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE A L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE

EXERCICE 2024
du 1er janvier
au 31 décembre



SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE
Société à Conseil d'Administration
Capital : 3 488 742,50 €

Siège Social : Hôtel de Ville de NIORT

Établissement Stationnement :
64, avenue Saint-Jean d'Angély
79000 NIORT

Établissement L'Acclameur :
50, rue Charles Darwin
79000 NIORT



Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public confiées et une analyse de la qualité de service.

Table des matières

I. PRÉAMBULE	3
I. A. COMPOSITION STRUCTURELLE	3
I. B. ACTIVITÉ	7
I. C. LES MOYENS HUMAINS	7
I. D. SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS	8
II. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT	9
III. COMPTE RENDU TECHNIQUE D'EXPLOITATION	10
III. A. LES DIFFERENTES ACTIVITES ORGANISEES AU SEIN DU CENTRE	10
ACTIVITE AU SEIN DU CENTRE SPORTIF	10
ACTIVITES EVENEMENTIELLES DE LA GRANDE HALLE	14
ACTIVITES DU CLUB L'ACCLAMEUR	17
SPECTACLES RELEVANT DE LA PROGRAMMATION PARTAGEE ENTRE LE DELEGATAIRE ET LE DELEGANT	19
III. B. LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION ENTREPRISES PAR LE DELEGATAIRE	20
COMMUNICATION DIGITALE	20
PRESTATIONS DE STRATEGIE ET CREATION GRAPHIQUE	21
MESURES ET INDICATEURS DE SATISFACTION CLIENTS ET USAGERS	21
III. C. LA POLITIQUE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	22
REGLES D'AFFECTATION DES TRAVAUX ET BIENS ACQUIS PAR LA SO SPACE	22
CONTRATS DE MAINTENANCE ET MARCHES SOUSCRITS PAR LA SO SPACE	24
ETAT GENERAL DES OUVRAGES ET BIENS DELEGUES A LA SO SPACE	25
IV. COMPTE RENDU FINANCIER	26
IV. A. LES DONNEES COMPTABLES	26
COMPTE DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2024	26
IV. A. 1. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION DE L'ACTIVITE L'ACCLAMEUR 2024	28
IV. A. 1. A) PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'ACTIVITE L'ACCLAMEUR 2024	28
IV. A. 1. B) CHARGES D'EXPLOITATION DE L'ACTIVITE L'ACCLAMEUR 2024	30
FOCUS SUR L'IMPACT DES CONTRAINTES	31
ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	32
INVENTAIRES DES BIENS DE RETOUR ET DE REPRISE	32
V. SUIVI D'UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE	33
V. A. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES FLUIDES	33
V. B. GESTION DES DECHETS	36
VI. LES MOYENS HUMAINS	37
VI. A. ORGANIGRAMME DE L'ACCLAMEUR AU 31/12/2024	37
VI. B. DESCRIPTIF DES POSTES	38
VI. C. MASSE SALARIALE DU DELEGATAIRE AU 31 DECEMBRE 2024	42
VI. D. CHARGES DE PERSONNEL	43
VII. TABLE DES ANNEXES	44

I. PRÉAMBULE

I. A. COMPOSITION STRUCTURELLE

Une Entreprise Publique Locale (EPL) fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale.

Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une EPL se consacre de par sa nature même à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une EPL est avant tout une entreprise, et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.

SO SPACE les dates clés

21 Novembre 1986

Création de la SOPAC, à l'initiative de la Ville de Niort. Cette Société d'Economie Mixte dont l'actionnaire majoritaire est la Ville de Niort, a pour vocation la gestion du stationnement payant de la ville



1^{er} Mars 1996

Une seconde activité est confiée à la SOPAC, après une mise en concurrence : l'exploitation du réseau de transports en commun



1^{er} Janvier 2007

Décision de la ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais de séparer les activités. Le Stationnement est conservé par la SOPAC et le Transport est transféré à la SEMTAN (autorité de tutelle Communauté d'Agglomération du Niortais) dans le cadre de transfert de compétences



24 juin 2011

Décision de la Ville de Niort et des actionnaires d'élargir l'objet social de la SOPAC à la gestion et l'exploitation d'équipements et de services dédiés à l'organisation d'événements économiques, de loisirs, sportifs et culturels



Novembre 2011

Changement de nom pour la société : SOPAC devient SO SPACE



1^{er} juin 2012

Première DSP sous forme d'affermage pour l'exploitation de l'Acclameur d'une durée de 6 ans - Avenant en date du 28 février 2018 actant le renouvellement jusqu'au 30 juin 2019



05 juin 2012

Premier appel d'offres pour l'exploitation du parc de stationnement sécurisé pour poids-lourds sur le centre routier de La Crèche



1^{er} juillet 2019

Contrat de concession d'une durée de 5 ans dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour l'exploitation et la maintenance de l'Acclameur.



Septembre 2022

Modernisation de l'organisation, des méthodes de travail, pour le développement de la compétitivité



2024

Premier contrat de prestations de services pour l'exploitation d'un parking privé



**1986
2024**

I. A. 1. a) Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024

Le Conseil d'Administration composé de 11 membres est chargé de la bonne marche de la SO SPACE, de ses orientations stratégiques, de ses activités sociales et du contrôle de ses organes de direction.

Les membres publics

Ville de Niort

- ✓ Monsieur Jérôme BALOGÉ, Président,
- ✓ Monsieur Dominique SIX,
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE,
- ✓ Monsieur François GUYON,
- ✓ Monsieur Gérard LEFEVRE.

Communauté d'Agglomération du Niortais

- ✓ Monsieur Alain LECOINTE.

Le collège du second groupe

- ✓ **MACIF PARTICIPATIONS** représentée par Monsieur Patrick GIRAUD,
- ✓ **CAISSE FÉDÉRALE CREDIT MUTUEL OCÉAN** représentée par Monsieur Claude BARATON,
- ✓ **Caisse Régionale de CRÉDIT AGRICOLE Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres** représentée par Monsieur Louis DU HAMEL,
- ✓ **SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION** représentée par Monsieur Frédéric LEGAL,
- ✓ **CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres** représentée par Monsieur Jean-François CACHET.

Le Président et Le Directeur Général

La Présidence est assurée depuis le 08/02/2021 par Monsieur Jérôme BALOGÉ, Maire de NIORT, Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le mandat de Directeur Général est dévolu à Monsieur Sébastien PORTET.

Les Vice-Présidents

Le Conseil d'Administration en date du 24 novembre 2020 a nommé la Ville de Niort Vice-Présidente du Conseil d'Administration représentée par :

- ✓ Monsieur Dominique SIX,
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE,
- ✓ Monsieur François GUYON.

Composition de la Commission Appel d'Offre (CAO) depuis le 12 mai 2022

La Commission d'Appel d'Offres de la SO SPACE est composée d'un collège ayant voix délibérative composé de cinq membres titulaires et autant de membres suppléants suivants :

- ✓ 5 membres titulaires et 5 membres suppléants choisis parmi les administrateurs

Membres de la CAO

Titulaires	Suppléants (non affectés à un titulaire)
Monsieur Gérard LEFEVRE Président	Madame Christelle CHASSAGNE
Monsieur Dominique SIX	Monsieur Alain LECOINTE
Monsieur François GUYON	Monsieur Claude BARATON représentant la Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
Monsieur Patrick GIRAUD représentant la MACIF PARTICIPATIONS	Monsieur Louis DU HAMEL représentant la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE
Monsieur Frédéric LEGAL représentant la SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	Monsieur Jean-François CACHET représentant la CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE TERRITORIALE des Deux-Sèvres

SON CAPITAL SOCIAL :

Le principal actionnaire de la SO SPACE est la Ville de Niort qui détient 70,07% des actions.

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en Euros	Nbre d'actions
1. PERSONNES PUBLIQUES			
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %		
2. AUTRES ACTIONNAIRES			
MACIF PARTICIPATIONS SA	9,64 %	336 338,75	22 055
MAIF	9,64 %	336 338,75	22 055
Q PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes	2,32 %	80 825,00	5 300
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres	2,37 %	82 517,75	5 411
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN	0,39 %	13 450,50	882
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE des Deux-Sèvres	0,107 %	3 736,25	245
Association des Commerçants quartier Saint Jean	0,044 %	1 525,00	100
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10
Association des Commerçants Avenue de Paris	0,004 %	152,50	10
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %		
TOTAL	100 %	3 488 742,50	228 770

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2024.

SON ACTIVITÉ :

L'activité se décline sur l'exercice 2024 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale

(Fonctions Supports Administrative, juridique, RH, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

I. B. ACTIVITÉ

L'activité de la So Space se décline suivant trois volets :

- Stationnement
- L'Acclameur
- Vie sociale (*fonctions supports administrative, juridique, RH, comptable et financière*)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

I. C. LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2024, 28 collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme [ANNEXE 1](#)).

Deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

- ➔ Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement L'ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 12 personnes.
- ➔ Les autres membres du personnel affectés aux fonctions supports, et ceux dédiés à l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 16 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE, sont organisées autour du schéma suivant :

→ Au 31 décembre 2024

- ❖ Monsieur Le Maire Jérôme BALOGÉ assure les fonctions de Président,
- ❖ Monsieur Sébastien PORTET assure le mandat de Directeur Général et les fonctions de Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement,
- ❖ Monsieur Dominique SIX, Vice-Président en charge des dossiers du stationnement,
- ❖ Madame Christelle CHASSAGNE, Vice-Présidente en charge des dossiers de l'Acclameur,
- ❖ Monsieur François GUYON, Vice-Président en transversalité sur les sujets liés à l'innovation,
- ❖ Les fonctions supports regroupant les ressources humaines, juridique, comptable et financière,
- ❖ Un Etablissement Stationnement avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres,
- ❖ Un Etablissement L'Acclameur avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres.

I. D. SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS

➔ Le Directeur Général assure l'encadrement des trois pôles d'activités :

- Accueil et gestion des abonnés,
- Maintenance Collecte et Entretien des matériels,
- Surveillance GTC des parkings.

➔ Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

Il a pour mission :

- ✓ d'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, élus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE,
- ✓ d'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature,
- ✓ de définir, sous les orientations du Président, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- ✓ d'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- ✓ de mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.

➔ La Directrice Juridique et Ressources Humaines gère les aspects de droit social et ressources humaines et de droit des sociétés.

➔ La Comptable gère la partie comptable et fiscale en lien avec le Directeur Général et la Directrice Juridique et Ressources Humaines.

➔ L'Assistante de Direction collabore avec le Directeur Général et la Directrice Juridique et Ressources Humaines.

Le personnel dédié à l'établissement L'Acclameur sera présenté au Chapitre VI de ce rapport.

II. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Dans le cadre de contrats de délégation de service public, signés le 14 mai 2012 (pour la période 2012 - 2019) et le 28 juin 2019 (pour la période juillet 2019 - juin 2024), la So Space **exploite, entretien et assure la maintenance** du Centre sportif, évènementiel et d'affaires de L'Acclameur.

Le Centre exploité est composé de deux bâtiments distincts :

- « **L'Acclameur** », **bâtiment principal** comprenant
 - **Une halle « évènementielle évolutive »** pouvant accueillir jusqu'à 3 500 places selon la configuration. Dans cet espace, se déroule les spectacles/concerts, les évènements socio-économiques (salons, foires, Assemblées Générales...) et les évènements sportifs (matches de handball, basketball...)
 - **Une salle d'escalade** comprenant un mur de grimpe de 16 m de haut agrémenté de 90 voies en constante évolution : le plus grand mur indoor de France ! ainsi que des blocs, outils d'entraînement
 - **Un gymnase** destiné à ce jour à la pratique de sports dits de combat (dojo et salle d'armes)
 - **De tous les espaces nécessaires au bon fonctionnement des activités** : espaces d'accueil du public, régie et poste de sécurité, vestiaires, loges, infirmerie, sanitaires, réserves, locaux techniques, bars, espaces VIP...
- « **Le Club L'Acclameur** », **bâtiment annexe**, comprenant
 - Un espace d'accueil et d'administration de l'équipement
 - Des espaces de séminaires et de rencontres d'affaires : 4 salles de réunion de 30 à 150 places toutes équipées de vidéo projection et de sonorisation
 - Un espace d'accueil de prestation « traiteur » comprenant un office traiteur, un espace bar ainsi qu'une terrasse
 - Un espace accueillant un studio d'enregistrement et de diffusion d'images télévisées ainsi que les espaces nécessaires à son fonctionnement mis à disposition d'une chaîne de télévision, pour une meilleure couverture de l'actualité, des initiatives et des manifestations qui se déroulent sur le territoire niortais et en région
 - Et tous les espaces nécessaires au fonctionnement du bâtiment : régie, sanitaires, vestiaires, etc.

Ces bâtiments s'accompagnent d'un parvis qui sert de zone de promenade et d'animation, et qui, ponctuellement, est susceptible de contribuer à l'accueil des évènements. La So Space est en charge de l'entretien de ce parvis et des abords.

La So Space exploite L'Acclameur à ses risques et périls sur la partie économique de sa gestion.

Ses recettes sont constituées par :

- La perception de divers droits d'accès et d'utilisation des équipements de sa gestion,
- La compensation forfaitaire versée par la Collectivité et fixée contractuellement en contrepartie des contraintes de service public (contraintes pédagogiques, culturelles et sportives, grille tarifaire sociale, servitudes au profit du concédant, accueil de scolaires, d'associations et clubs sportifs, accueil de France Télévision...)
- La rémunération versée par la Ville de Niort pour la gestion de la salle de gymnase dédiée essentiellement à une gestion associative pour le compte de ladite Collectivité.

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs de location de l'établissement de L'Acclameur ; en [ANNEXE 2](#), les nouvelles grilles tarifaires 2024.

A noter que les établissements de L'Acclameur sont ouverts toute l'année.

III. COMPTE RENDU TECHNIQUE D'EXPLOITATION

III. A. Les différentes activités organisées au sein du centre

Activité au sein du centre sportif

L'activité au sein du centre sportif se répartit sur 2 espaces

1. LA SALLE DE GYMNASE
2. LA SALLE ARTIFICIELLE D'ESCALADE (SAE)



III. A. 1. a) LA SALLE DE GYMNASE

Le gymnase est composé sur 1 089 m² d'un dojo et d'une salle d'armes dans lesquels la So Space accueille, conformément à ses obligations contractuelles : les clubs, associations et scolaires désignés par le Délégué suivant le planning figurant à [l'ANNEXE 3](#).

La So Space a permis une occupation de ces salles en vue de l'organisation d'activités d'enseignement, d'animation et d'encadrement de la pratique des sports de combats à destination des usagers désignés ci-dessus.

En contrepartie de sa mission d'accueil, la So Space a perçu du Délégué un complément de prix de 123 050 € sur la période.

En 2024, le gymnase a été ouvert aux clubs toute l'année et a bénéficié d'une privatisation de Groupama, Darva et du Crédit Agricole, ce qui a généré un chiffre d'affaires supplémentaire de 7 079 €.

La salle de gymnase de L'Acclameur a accueilli en 2024 les licenciés des clubs et associations niortaises suivantes :

- Sporting Karaté Club (60 licenciés fréquentant L'Acclameur)
- Judo Club Niortais (110 licenciés fréquentant L'Acclameur)
- Taekwondo Club Niortais (56 licenciés fréquentant L'Acclameur)
- Le Cercle d'Escrime Duguesclin (42 licenciés fréquentant L'Acclameur).



Nous notons des occupations ponctuelles sur des créneaux réservés par l'UFOLEP, les activités seniors ville de Niort.

III. A. 1. b) LA SALLE ARTIFICIELLE D'ESCALADE (SAE)



L'escalade à L'Acclameur, c'est :

- Un accueil du public du lundi au samedi pour de la grimpe libre, des stages, des initiations...
- Une école d'escalade « La Verticale » sur une saison sportive de septembre à juillet, ouverte aux enfants à partir de 6 ans comme aux adultes, dispensée par des encadrants professionnels diplômés d'Etat, selon des tarifs votés en conseil municipal de la Ville de Niort*

- Des créneaux réservés aux associations et clubs niortais
- Des créneaux pour les écoles, collèges, lycées, publics prioritaires...
- Des compétitions sportives.

Le projet pédagogique de l'école de La Verticale est détaillé en [EN ANNEXE 4](#)

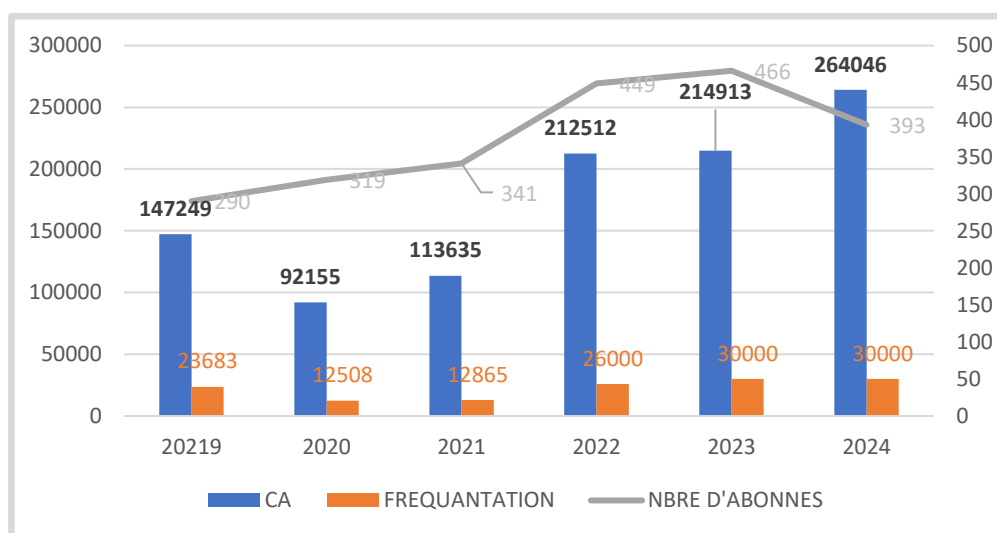
[PLANNING ET TARIFS ESCALADE EN ANNEXE 5](#)

- Les tarifs étant imposés et votés par le Délégué selon des tarifs privilégiés pour les habitants de Niort, sur quotient familial, la So Space a perçu en 2024 une subvention sujétion escalade à hauteur de 190 460 €.

.Evolution de l'activité SAE



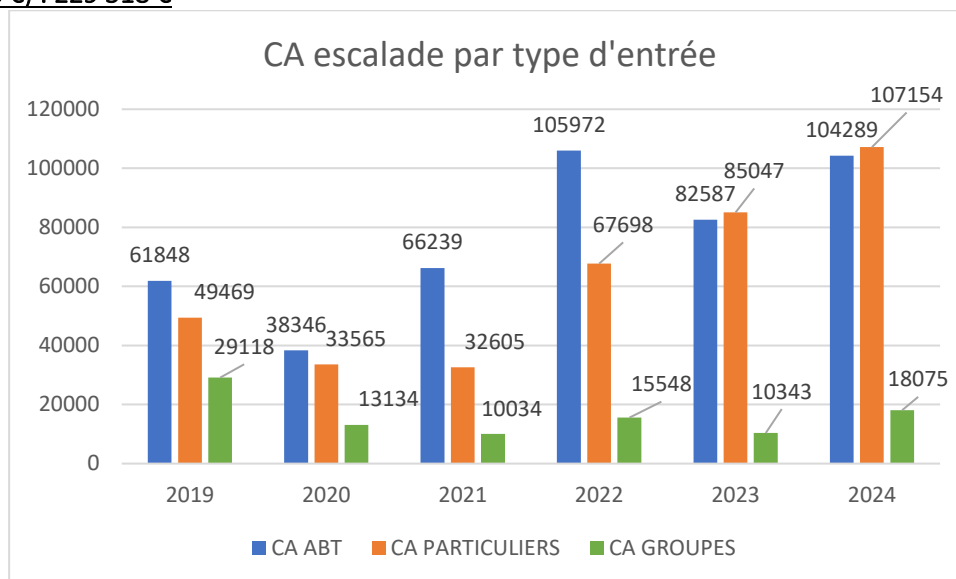
Le chiffre d'affaires de 264 046 € reprend l'ensemble des CA abonnements (104 289 €), particuliers (107 154 €), groupes (18 075 €), locations pour événement économique (8 130 €), redevance clubs conventionnés (12 633 €) et autres prestations (13 765 €).



En chiffre, LA VERTICALE c'est

393 abonnés au 31 décembre 2024 (contre 466 en 2023) ↓ **-15.67%**
 264 046 € de chiffres d'affaires (contre 214 913 € en 2023) ↑ **+22.86%**
 30 000 personnes accueillies (identique à 2023) →

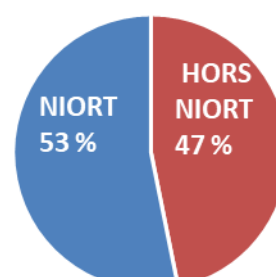
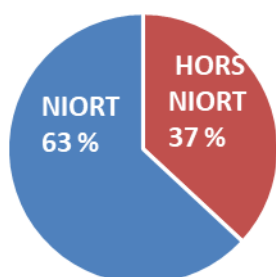
. CA Escalade par type d'entrée hors locations, compétitions, redevance club et autres prestations
(34 528 €) : 229 518 €



. Focus sur les abonnés escalade : 393 abonnés pour 95 989 € de CA

Nombre Abonnés 2024 = 393 €

CA Abonnés 2024 = 95 988,70€



. Focus sur la fréquentation / CA de l'activité Escalade

Malgré une baisse de 15 % du nombre d'abonnements au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires lié aux abonnements est en hausse. Cette évolution s'explique par une proportion plus importante d'abonnés niortais disposant de quotients familiaux plus élevés par rapport à l'année précédente.

Toutefois, cette diminution du nombre d'abonnements ne reflète en rien une baisse d'intérêt pour la discipline. Bien au contraire, la fréquentation globale est restée soutenue. Les recettes issues des entrées individuelles ainsi que des cartes 10 entrées ont enregistré une progression significative de près de 26 %.

Il convient également de rappeler qu'en 2023, un grimpeur supplémentaire, présent dans le cadre d'un diplôme en alternance, avait permis de proposer davantage de cours, ce qui avait favorisé une capacité d'accueil accrue en matière d'abonnements.

Enfin, l'activité « groupes » est en nette progression, portée par le maintien des groupes habituels, mais aussi par l'arrivée de nouveaux publics, notamment grâce au développement d'actions de type *team building*.

. Focus sur l'accueil des établissements scolaires, clubs, centres, groupes et entreprises

Suivant ces principes contractuels, la S.A.E. a accueilli sur 2024 :

- **le club d'escalade** conventionné, le CAF Niort, mais également :
- **des scolaires et universitaires :**
 - Collèges Pierre et Marie Curie, SEGPA Rabelais, Philippe de Commines, Jean Vilar, AS Collège Denfer Rochereau, AS Collège Fontenay 85, Collège Jean Guitten la Rochelle,
 - Lycées Haut Val de Sèvre, Venise Verte, Gaston Chayssac, Desfontaine, les AS des lycées Venise Verte et Jean Macé,
 - SUAPS Niort/Poitiers, CFA Niort.
 - Dans le cadre de la DSP (jeudi et vendredi 14/15h30) : cycles de 6 séances pour 10 classes de CM1/CM2 de la ville de Niort.
- **des Centres médicaux sociaux :** Grand feu Melioris 79, SESSAD GPA 79, ITEP de la Roussille 79, SESSAD de Melle, ITEP de Guron 86, IME de Niort, IME de Melle 79, IME de Fontenay 85, SESSAD 79 Melle, CDSH 79 Niort (comité handisport), IMPRO Les sources Ermont 94.
- **des Centres de loisirs :** Grand Nord 79 Niort, CSC centre-ville Niort, CSC Pays Mauzéens 79, plaine de Courance, Centre de loisirs MAIF 79 Niort, Vent d'ouest Niort, Service des sports ville de Chauray 79, Petits coins des mômes 17, Enfance jeunesse Chauray, Secours Populaire 79, CSC La Crèche 79, CLSH Vouillé 79 Vouillé, Niort plage, CT escrime 86, CSC Melle, CSC Fontenay, PAJE Aunis 17, semaine du sport Niort Asso 79...
- **des Entreprises :** Poujoulat, Amicale CE MACIF 79 Niort, CSE IMA Niort 79...
- **des Clubs :** Atelier escalade Brioux 79, Le Grimpe Bressuire, CAF des Sèvres, AMEROC Magné, APEM 86, ALMA Migné 86, Gravité Buxerolles 86, MJC Lathus, CAF Châtelleraut, Roc Attitude 86, CT FFME 17, Club Alpin Rochelais 17, Montagne Escalade Rochelaise 17, GEM Gémozac 17, Club Château d'Oléron 17, CRACQ Jeunes Saintes 17, Surgères escalade 17, Le yeti 85 La Roche sur Yon, Club du Haut Bocage 85, CAF Nantes 44., Les grimpeurs de Noblat, GAG 36, AGORA 87, rassemblement jeunes des clubs Alpains...

. A. N. I. O. S.

Les Activités Niortaises d'Initiation et d'Orientation Sportive (A.N.I.O.S.) ont pour but de permettre aux jeunes Niortais de 3 à 18 ans de s'initier à la pratique d'un sport dans les meilleures conditions matérielles et d'encadrement. Dans ce contexte, la Ville de Niort met en place une action partenariale avec différents partenaires et associations sportives qui se proposent d'animer des activités dans leurs disciplines respectives.

A ce titre, La Verticale participe chaque année pour l'activité Escalade par l'initiation, pour la saison 2024/2025, de 4 enfants : 2 enfants dans la catégorie 6-8 ans et 2 enfants dans la catégorie 9-11 ans sur la première période (de septembre 2024 à février 2025). A ce titre, La Verticale est indemnisée par la Ville de Niort à hauteur de 150 € par an.

Activités évènementielles de la Grande Halle

III. A. 1. c) Les spectacles



En 2024, L'Acclameur a proposé 24 spectacles, accueilli 38 813 spectateurs pour près de 356 K€ de chiffre d'affaires.

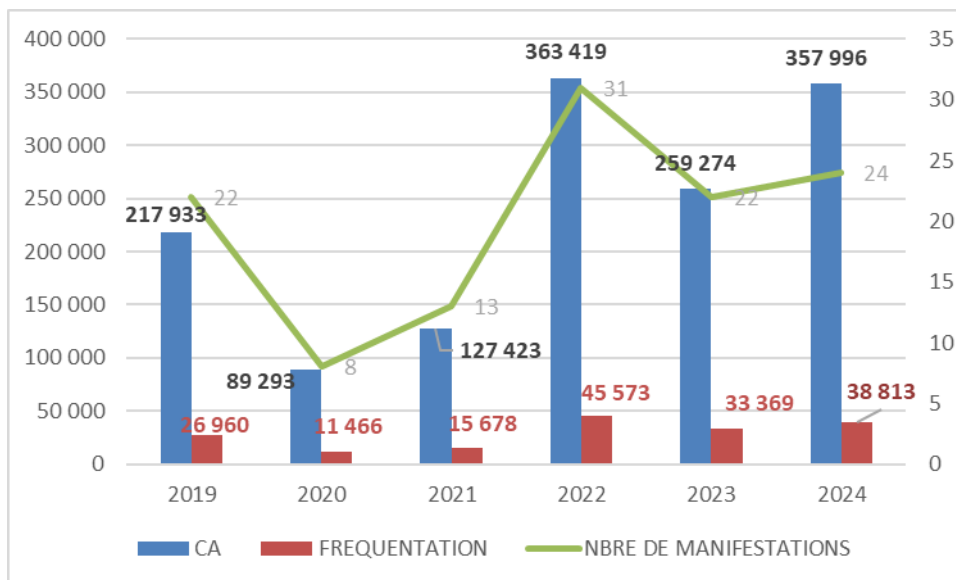
En 2024, Elodie POUX est venue deux fois à l'Acclameur, en avril et en novembre avec salle comble à chaque représentation. Seul un évènement, Star Musical, initialement prévu en avril a été reporté en mars 2025.

Date	Spectacle	Production	Nbre de spectateurs
03/02/2024	FLASHDANCE THE MUSICAL*	INDIGO	1654
08/02/2024	THE WORLD OF QUEEN*	OH MA PROD	2024
21/02/2024	MESSMER*	AZ PROD	1484
25/02/2024	LE JOUR DU KIWI*	AZ PROD/ACCLAMEUR	1482
02/03/2024	LE SOLDAT ROSE	AZ PROD	1062
08/03/2024	RENAUD	AZ PROD	1164
16/03/2024	LAC DES CYGNES	OVATION	929
17/03/2024	LES PIGEONS*	AZ PROD/ACCLAMEUR	1237
26/03/2024	VERONIC DICAIRE*	AZ PROD	1804
06/04/2024	ELODIE POUX*	K PRODUCTIONS	2100
12/04/2024	THIEFAINE*	ARACHNEE	1854
15/05/2024	PATRICK BRUEL*	14 PRODUCTIONS	2275
28/05/2024	ZAZIE*	AZ PROD	1982
31/05/2024	LAURENT GERRA*	AZ PROD	1410
10/10/2024	SOUCHON & SONS*	AZ PROD	1803
11/10/2024	INES REG*	AZ PROD	1938
13/10/2024	ONE NIGHT OF QUEEN*	K PRODUCTIONS	1947
29/10/2024	MALIK BENTHALA	K PRODUCTIONS	652
16/11/2024	AHMED SYLLA*	AZ PROD	2261
17/11/2024	GOLDMEN TRIBUTE*	AZ PROD	1580
29/11/2024	ELODIE POUX*	K PRODUCTIONOONS	2066
30/11/2024	CHALET A GSTAAD	AZ PROD/ACCLAMEUR	955
12/12/2024	JARRY*	K PRODUCTIONS	2100
14/12/2024	PASCAL OBISPO*	CHEYENNE	2050
Nombre de spectacles petite jauge			4
Nombre de spectacles moyenne jauge*			20
Nombre de spectacle grande jauge**			0
Nombre de spectacles			24
Nombre de spectateurs			38 813

. Evolution de l'activité « spectacle » de la Grande Halle

2024 est une année importante pour l'Acclameur en termes de spectacles. Bien qu'elle reste en deçà de l'année record 2022, il convient de rappeler que cette année exceptionnelle avait bénéficié du report d'un ensemble de spectacles initialement prévus pour 2020 et 2021, reportés en raison du contexte sanitaire. Le chiffre d'affaires progresse de près de **38%** par rapport à 2023, une année qui était stabilisée par rapport à 2019.

La programmation variée et ambitieuse pour l'Acclameur a renforcé cette dynamique, permettant d'attirer une audience plus large à l'instar du regain d'intérêt pour les événements culturels sur le plan national.



III. A. 1. d) Les manifestations économiques

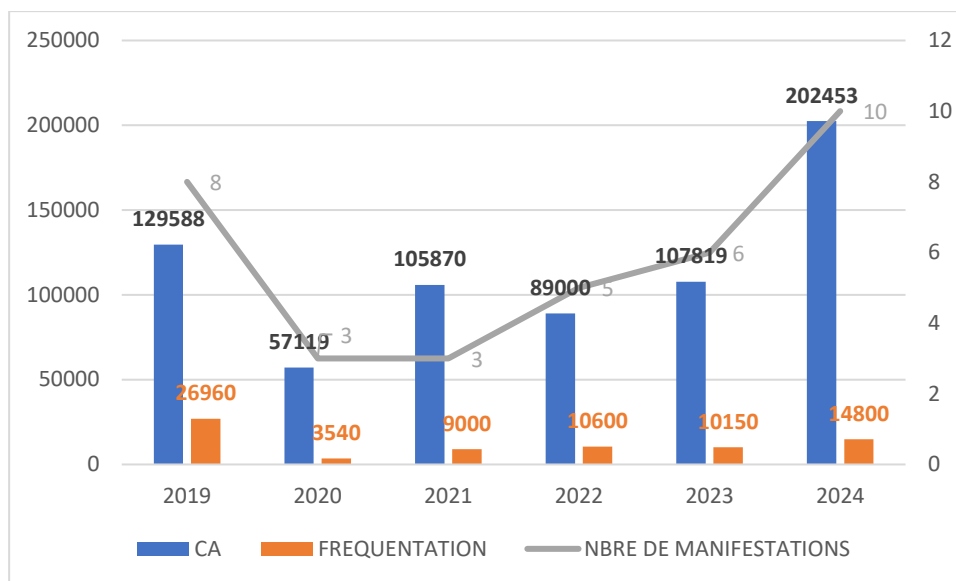
En 2024, L'Acclameur a permis l'organisation de 10 manifestations socio-économiques, et a accueilli 14 800 personnes pour 202,4 k€ de chiffre d'affaires.

Date	Evènement	Organisateur	Jours de location	Nbre participants
15/01/2024	VŒUX	DARVA	2	200
19/01/2024	VŒUX	MAIF	4	2 000
23/01/2024	JOURNEE CONVENTION	GROUPAMA	3	1 500
14/03/2024	JOURNEE DES MANAGERS	IMA	4	600
06/06/2024	CARREFOUR POUR L'EMPLOI	CARREFOUR POUR L'EMPLOI	2	2 500
19-22/09/2024	SALON DU VEHICULE D'OCCASION	NR COM	6	1 500
25-27/09/2024	RENAULT	NOVABOX	6	200
17/10/2024	MEV/TOTAM	MUTAVIE	2	800
07/11/2024	CONVENTION CREDIT AGRICOLE	AGENCE N°21	4	2 500
23/11/2024	SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	L'ETUDIANT	2	3 000
TOTAL EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES			35	14 800



Les manifestations socio-économiques connaissent une belle hausse, tant en nombre d'événements qu'en fréquentation et chiffre d'affaires. Cette progression est en partie due à l'organisation de conventions régionales importantes qui ont eu lieu dans le département cette année. Cependant, ces conventions devraient être organisées dans des départements voisins les prochaines années, ce qui pourrait influencer la dynamique future.

. Evolution de l'activité « manifestations socio-économiques » de la Grande Halle



III. A. 1. e) Les manifestations sportives

En 2024, L'Acclameur a accueilli 5 événements sportifs, soit près de 12 500 personnes pour près de 46 k€ de chiffre d'affaires.

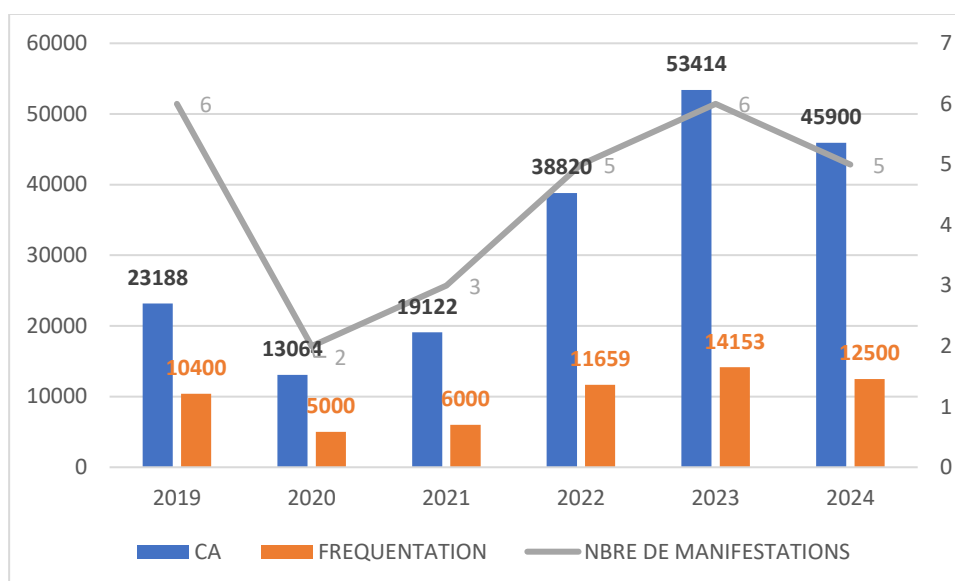
Date	Evènement	Organisateur	Nbre de jrs de location	Nbre de participants
12/01/2024	Match de handball	CLUB HAND CELLES	3	2 800
30/03/2024	Combat de MMA	KONGS FC	3	2 800
20/04/2024	Match de basket	ASN BASKET	3	2 300
27/04/2024	Match de handball	CLUB HAND CELLES	3	2 300
05/10/2024	Match de basket	ASN BASKET	3	2 300
TOTAL EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES			15	12 500



L'activité sportive est en recul sur l'année 2024.

L'arrivée du MMA, accueilli pour la première fois cette année, n'a pas suffi à compenser la baisse de fréquentation liée au handball féminin, impacté par sa relégation. Cette dernière a limité le nombre de rencontres organisées, en net retrait par rapport aux années précédentes.

. Evolution de l'activité « manifestations sportives » de la Grande Halle



Activités du Club L'Acclameur

En 2024, le Club de L'Acclameur, c'est

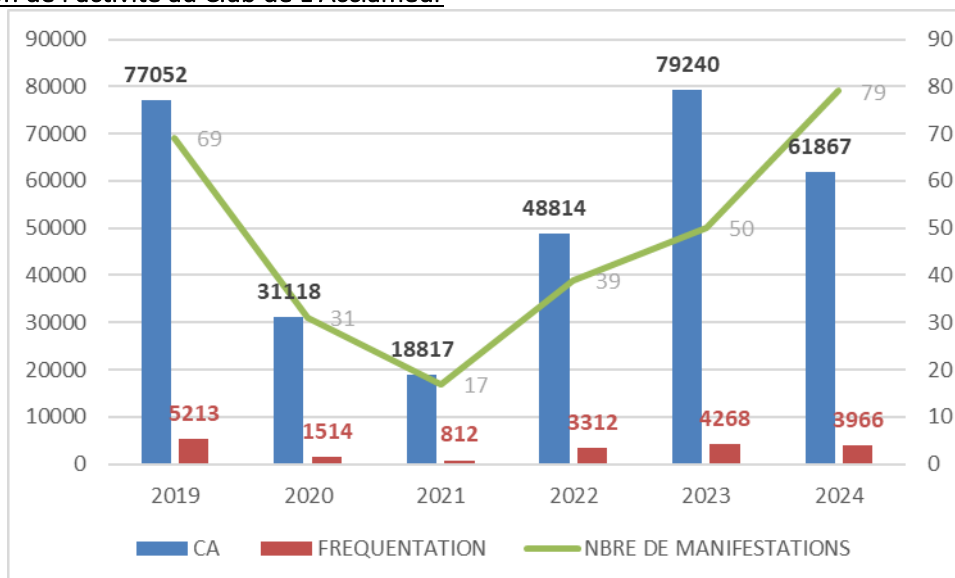
- 57 manifestations
- 3 966 personnes accueillies
- 67 jours de location
- Près de 62 K€ de chiffre d'affaires



PLANNING D'UTILISATION DES SALLES DU CLUB L'ACCLAMEUR EN 2024 **EN ANNEXE 6**

L'activité Club est en baisse sur 2024 par rapport à 2023, et ce malgré une augmentation des événements. En effet, ces derniers restent de petite envergure, ce qui n'a pas permis de générer une hausse significative de la fréquentation ou du chiffre d'affaires.

. Evolution de l'activité au Club de L'Acclameur



. Evolution de l'activité « VIP » au Club de L'Acclameur

Le principe des soirées VIP au Club lors de spectacles est de permettre à une entreprise d'acheter un certain nombre de places « soirée VIP » pour un spectacle et de bénéficier :

- D'une place pour le spectacle en carré d'or avec entrée privilège
- Un accueil privilégié au Club avant le spectacle (parking, hôtesse d'accueil, identification de l'entreprise)
- Un apéritif dînatoire au Club

Aucune soirée VIP n'a été organisée sur l'année 2024.

En revanche le Club a accueilli cette année l'arbre de Noël de DARVA. Lors d'une privatisation du Club le 7 décembre 2024, il a été proposé un spectacle de magie, la venue du Père Noël pour la remise des cadeaux ainsi qu'un goûter.

. Evolution de l'activité « Traiteur » au sein du Club et de la Grande Halle

Pour mémoire, dans le but d'offrir à ses clients des prestations de qualité, expertes et sécurisées, la So Space a, à la suite d'une consultation, référencé 10 traiteurs pour tout besoin en termes de restauration (apéritif, cocktail déjeunatoire et dînatoire, déjeuners, dîners, plateaux repas et buffets assis) répartis suivant des typologies distinctes :

- 4 couvrant des prestations < 500/1 000 personnes
- 3 couvrant des prestations > 2 000 personnes
- 1 restaurant « insertion »
- 1 référencé BIO
- 1 référencé PRESTIGE

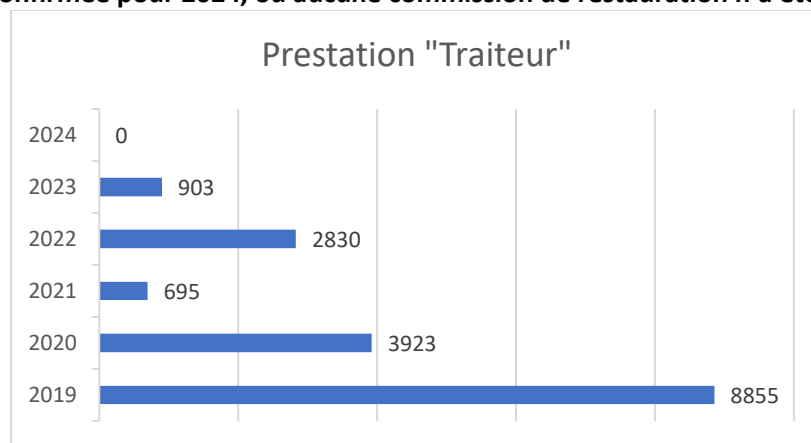
Chaque traiteur intervenant dans le cadre d'une prestation au sein de L'Acclameur s'engageait à verser une redevance sur le chiffre d'affaires réalisé auprès des clients, calculée suivant 2 schémas :

- Prestation réalisée jusqu'à 500 personnes = 10% du CA
- Prestation réalisée au-delà de 500 personnes = 5% du CA

Il était précisé par ailleurs que dans l'hypothèse où le client impose son traiteur non référencé par la So Space, la redevance due par ce dernier est réévaluée à :

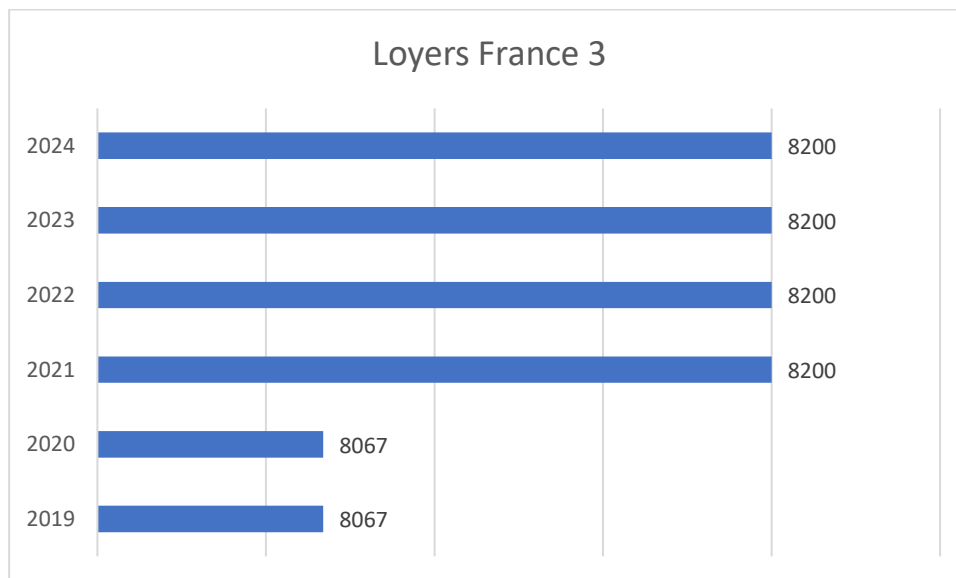
- 15% jusqu'à 500 personnes
- 10% au-delà de 500 personnes

Depuis 2022, dans une logique de dynamisme commercial et d'amélioration de l'expérience client, il a été décidé de supprimer la commission de restauration, jugée trop contraignante pour les membres du Club. Cette orientation s'est confirmée pour 2024, où aucune commission de restauration n'a été appliquée.



. Location de locaux à France 3

Le Club de L'Acclameur loue également des locaux administratifs à une structure indépendante : France 3 (location d'un studio d'injection de 15,30 m², d'un bureau pour les journalistes de 17,96 m² et des parties communes).



Spectacles relevant de la programmation partagée entre le délégataire et le délégant

Néant.

III. B. Les actions de communication et de promotion entreprises par le Délégataire

Afin d'assurer le développement commercial et la communication de l'équipement auprès du grand public et des décideurs sportifs et économiques, la So Space a mis en place plusieurs moyens de promotion, de communication et commerciaux allant du business to business vers du business to customer en fonction des différents « produits » de L'Acclameur (spectacle, séminaire, escalade...). Pour ce faire, tous les moyens classiques sont utilisés. Ainsi, sur le marché professionnel (séminaire, salons, événements d'entreprises) sont utilisés :

- Du démarchage direct des entreprises de la grande région (via des opérations de démarchage – fichier qualifié d'entreprises actualisé, invitation d'entreprise via le Club des entrepreneurs, démarchage direct...) pour la partie congrès – séminaire.
- L'adhésion au Club Affaire de l'Office de Tourisme de Niort Vallée de la Sèvre Niortaise et la participation à des opérations de promotion (salons, opération à la maison de la Nouvelle Aquitaine, participation aux opérations dans le cadre de Congrès cité). Via Congrès cité (club d'Office de Tourisme pour promouvoir le tourisme d'affaires), ou via le groupe tourisme d'affaires, l'Office de Tourisme assure la promotion et la commercialisation de l'ensemble de l'offre du territoire incluant L'Acclameur.
- La promotion via des sites ou des revues spécialisées, L'Acclameur est référencé dans
 - Le guide des lieux et prestataires du MICE : Séminaire-pro.com 2024
 - Le guide du tourisme d'affaires de l'Office de Tourisme de Niort Marais Poitevin
 - Le guide municipal des sports Ville de Niort
 - Sur le site web de l'Office de Tourisme de Niort Marais Poitevin

Dans le cadre de son exploitation, L'Acclameur de la So Space est tenu de réaliser des actions de communication visant à la promotion, à la notoriété et au développement de la fréquentation du site et des réseaux et médias sociaux de L'Acclameur :

Communication digitale

III. B. 1. a) Site internet de L'Acclameur

Au vu des enjeux de la structure, afin de mieux appréhender les actions de communications, les opérations de gestion suivantes ont été intégrées directement au sein de l'équipe de L'Acclameur :

- Optimisation de la mise en forme de l'ensemble des éléments du site internet (pages, organisation du contenu, optimisation de l'identité visuelle, etc.)
- Mise en forme et mise en ligne des différentes publications ainsi que la réalisation des mises à jour du contenu fournis par L'Acclameur
- Rédaction, design
- Optimisation du référencement « naturel » du site

En 2024, IONOS en tant que prestataires de services intervient sur :

- Mises à jour techniques des plugs in et modules techniques
- L'hébergement maintenance et sauvegarde du site internet
- Suivi, hotline, service et assistance téléphonique et/ou mail

III. B. 1. b) Communication sur les réseaux sociaux

A titre informatif et sans que cette liste ne puisse être exhaustive, voici les principaux réseaux sociaux utilisés :

- Facebook,
- Twitter,
- LinkedIn,
- Google My Business,

- Instagram (& Threads)

Prestations de stratégie et création graphique

Les prestations réalisées sont les suivantes :

- Création de flyers (tirage 10 000 exemplaires) contenant le(s) programme(s) des différents évènements de L'Acclameur, 2 fois par an
- Création de 2 vidéos (format vertical et horizontal) pour une diffusion lors du Festival du Marché Gourmand de Coulon : une vidéo pour le Club et une vidéo pour l'Acclameur. Puis utilisées et diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn)

Internet et la communication dématérialisée en général jouent un grand rôle notamment sur la mise à jour en direct des informations.

- Une publicité Meta (Facebook et Instagram) durant 10 jours pour mettre en avant les types de spectacles ayant une moins forte attractivité.

RAPPORT DIGITAL 2024 ANNEXE 7

Mesures et indicateurs de satisfaction CLIENTS et USAGERS

L'UX Design (User eXperience Design) veut tout simplement dire le design de l'expérience utilisateur. Pour détailler davantage, l'UX englobe l'ensemble des émotions que les utilisateurs d'une plateforme en question vont ressentir. Cette plateforme peut être un site web ou une application mobile.

L'expérience utilisateur est donc un ensemble d'éléments permettant de rendre une interface intuitive, facile d'utilisation, rapide, agréable, pratique, utile, fiable, accessible, etc.

L'objectif de l'UX Design est de déterminer le fonctionnement de l'interface utilisateur en question et de la rendre la plus efficace possible.

Cf Stats GOOGLE MY BUSINESS, nombre de connexion et de followers sur les réseaux et média socio dédiés.

Questionnaire de satisfaction :

Mise en place en novembre 2024 d'un formulaire de satisfaction post location du Club :

- Qualité de l'accueil : 88% très satisfait – 12 % satisfait
- Qualité de la restauration (accueil café, pauses, office traiteur) : 38 % très satisfait– 38% neutre (ou pas d'utilisation) et 24 % satisfait
- Qualité des espaces loués : 50% très satisfait – 50 % satisfait
- 100% des répondants recommanderaient le Club

Depuis son inauguration en 2012, L'Acclameur axe une grande partie de sa communication digitale sur les médias sociaux :

- Facebook
- Google My business
- Instagram (& Threads)
- Twitter
- LinkedIn

Les médias sociaux sont un questionnaire de satisfaction en temps réel : en permanence, les client(e)s nous notent, nous félicitent, nous réprimandent ou nous questionnent. La So Space met un point d'honneur à leur répondre dans un délai d'une demi-journée.

2023

Facebook : Il n'y a plus d'avis ou notes

2024

Trip Advisor : + 1 avis soit une note de 3.5/5

Google My Business : 1 423 avis > moyenne de 4,3/5

Google My Business : 1 806 avis > moyenne de 4,3/5
+383 avis en 2024

III. C. La politique d'entretien et de maintenance

Conformément à ses obligations contractuelles, la So Space prend en charge tous les travaux d'entretien, de maintenance préventive et corrective, les travaux de gros entretien et de renouvellement de tous les biens délégués.

Les travaux intervenant sur la structure et les éléments de gros œuvre de l'équipement sont à la charge de la collectivité délégante.

Règles d'affectation des travaux et biens acquis par la So Space

Les travaux sont classés en trois catégories :

III. C. 1. a) Travaux de gros entretiens

Les travaux de gros entretiens font l'objet d'une provision pour gros entretiens (PGE).

Il s'agit des travaux d'une certaine importance qui ont pour seul but de vérifier le bon fonctionnement des installations, d'apporter un entretien sans en prolonger leur durée de vie au-delà de celle prévue initialement.

N'entrent pas dans cette catégorie les dépenses ayant pour objet de modifier des installations ou de prolonger leur durée de vie.

Les travaux de gros entretiens programmés dans le cadre du dernier contrat DSP reposent sur l'expérience d'exploitation de la So Space de la première DSP. Ils sont programmés au fil de l'eau sur les cinq ans du contrat, en fonction de leur durée de vie et des coûts connus. La Provision Gros Entretiens (PGE) destinée à couvrir la future charge, a été lissée annuellement sur la durée du contrat.

Sur 2024, les travaux de gros entretiens ont été les suivants :

Affectation	Objet	2024	2024 (avec reprise 2023)	Réalisé	Reste
Escalade	<u>cordes SAE</u>	1 800 €	2 399 €	2 399 €	0 €
Escalade	<u>Prises et Volumes SAE</u>	6 000 €	7 270 €	7 270 €	0 €
Halle	<u>Rideaux asservis*1</u>		3 618 €	3 618 €	0 €
Général	<u>Panneaux solaires : Remise en route</u>		3 449 €	3 449 €	0 €
Général	<u>VMC : Réparation et remplacement éléments (CTA vestiaire) *2</u>		1 641 €	1 641 €	0 €
Général	<u>Chaudière et circulation eau chaude : pompes, reprogrammation, rinçage...</u>	4 500 €	5 446 €	5 446 €	0 €
Général	<u>Potence extérieure</u>		1 700 €	0 €	1 700 €
Halle	<u>Gradins mobiles</u>	- €	0 €	0 €	0 €
Général	<u>Sécurité : travaux sur SSI (reprogrammation, batterie) + Baes *3</u>		1 198 €	1 032 €	166 €
Général	<u>Onduleur (batterie, condensateur)</u>		3 500 €	0 €	3 500 €
Général	<u>Bornes escamotables*</u>		0 €	0 €	0 €
Général	<u>Horloge extérieure</u>		0 €	0 €	0 €
Général	<u>Electricité : changement différentiel *4</u>	2 800 €	3 810 €	3 810 €	0 €
Général	Groupe électrogène (batterie, chargeur)		2 000 €	0 €	2 000 €
		15 100 €	36 031 €	28 665 €	7 366 €

En 2024, les travaux de gros entretiens ont représenté plus de 29 k€ contre près de 46 k€ en 2023.

Tableau global en ANNEXE 8

III. C. 1. b) Biens immobilisés : nouveau/renouvellement

Il s'agit des travaux de renouvellement et nouveaux investissements qui font l'objet d'amortissement « conventionnel » sur la durée de la DSP par le biais d'une provision pour renouvellement, pour les premiers, d'amortissement de caducité, pour les seconds.

Entrent dans cette catégorie :

- tous les biens d'une valeur unitaire supérieure à 500 €,
- les travaux indispensables au maintien de la durée de vie des gros équipements, travaux lourds, travaux d'amélioration...

En 2024, l'Acclameur a renouvelé et investi dans de nouveaux matériels faisant l'objet d'amortissement à hauteur de 2 376 € correspondant au renouvellement des douchettes pour les contrôles de billets

Tableau global en ANNEXE 9

III. C. 1. c) Travaux d'entretien courant

Les travaux d'entretien courant concernent toutes les interventions d'urgence ou nécessaires sur le bien exploité et n'entrant pas dans les deux catégories précédentes (exemples : dépannage, réparation en plomberie et électricité, travaux de serrurerie...).

Le directeur technique, ainsi que les deux techniciens polyvalents, titulaires tous trois d'une habilitation électrique, se répartissent les petits travaux d'entretiens :

- remplacement des ampoules
- modification des installations électriques (astreintes électriques lors des spectacles)

- petite maintenance des bâtiments (serrurerie...)

En 2024, ces travaux d'entretien s'élèvent à 56 840 € contre 28 404 € en 2023

Travaux divers sur chauffage ou CTA	23 500€
Porte métallique	6 900 €
Réparation borne d'accès	130 €
Réparation toiture	1 250 €
Entretien et nettoyage (démoussage)	200 €
Eclairage	287 €
Entretien sur les réseaux	290 €
Entretien des équipements catering	1 330 €
Entretien sur la détection incendie et intrusion	2 010 €
Entretien enrouleurs salle d'escalade	4 040 €
Entretien rideaux	4 580 €
Entretien des bornes électriques	6 700 €
Entretien salle d'armes	865 €
Mise en service automate	2 510 €
Réparation aspirateur	155 €
Dératisation	384 €

Les fournitures pour les petits travaux réalisés par nos techniciens s'élèvent à 38 528 € contre 45 188 € en 2023.

Contrats de maintenance et marchés souscrits par la So Space

En 2020, les contrats de maintenance ont été renégociés, via pour certains, des marchés publics pour une période de 1 an, renouvelables trois fois sans excéder quatre ans.

Le contrat de délégation de service public a été prolongé pour 1 an, soit jusqu'au 30 avril 2025.

Il a donc été conclu des avenants aux marchés, et contrats, et ainsi maintenir la continuité des prestations couvertes par les marchés publics initialement alignés sur la durée de la DSP, soit jusqu'au 30 avril 2024,

Pour nous conseiller dans ces démarches, la So Space fait appel à une société d'assistance à maîtrise d'ouvrage : SELIM SEKAKRI à Charny (77).

Rappel des contrats de maintenance et marchés publics :

- Marché informatique attribué à **TEP DEVELOPPEMENT**
- Marché de maintenance préventive et corrective des installations de chauffage, de ventilation, de traitement d'air et de climatisation attribué à **MISSENARD CLIMATIQUE**
- Marché sécurité attribué à **PHENIX SECURITE**
- Marché équipements électriques Haute Tension Basse Tension (HTBT) attribué à **AMELEC**
- Marché de maintenance préventive et corrective des installations de sécurité attribué à **AMELEC**
- Marché équipement hygiène attribué à **ELIS**
- Marché ménage (vitres) attribué à **NICKEL CHROME** ; pour le ménage, le marché a été infructueux. Le ménage est donc confié, à défaut de gouvernante, par le biais de bons de commande, à des sociétés extérieures : Nickel Chrome et Anna Nettoyage

En [ANNEXE 10](#), le contrat de maintenance préventive des installations de sécurité (maintenance incendie, détecteurs, extincteurs, désenfumage) de la société AMELEC.

En plus de ces marchés publics, les contrats de maintenance avec des prestataires extérieurs ont également été établis pour :

- Maintenance ascenseurs : **OTIS**
- Location copieurs : **SBS**
- Maintenance de l'onduleur : **SOCOME**
- Maintenance du groupe électrogène : **GEMA**
- Entretien des espaces verts : **ID VERDE**
- Gardiennage : **NEXECUR**
- Maintenance GTC (assistante par téléphone) : **SAUTER**
- Maintenance des extincteurs : **VIAUD**
- Bureau de contrôle (installations électriques, levage, ascenseurs, chaufferie, paratonnerres, désenfumages, sécurité incendie) : **APAVE** – *En raison de fichiers volumineux, les rapports du bureau de contrôle ne sont pas annexés mais sont disponibles avec les registres de sécurité à L'Acclameur.*

Etat général des ouvrages et biens délégués à la So Space

En **ANNEXE 11** du présent rapport, sont présentés :

- le suivi du gros matériel de L'Acclameur en chauffage/ventilation, électricité HTBT, SSI intrusion, informatique, de scénographie et divers,
- l'inventaire.

IV. COMPTE RENDU FINANCIER

IV. A. Les données comptables

Compte de résultat d'exploitation 2024

Le compte de résultat 2024 prévu par le contrat de DSP projeté une activité jusqu'au 30 juin 2024, le contrat a fait l'objet d'une prolongation par avenant entre les parties jusqu'au 31 décembre 2024.

Le compte de résultat 2024 initial, ainsi que le compte de résultat arrêté au regard de la prolongation du contrat est annexé au présent rapport (Annexe 12).

Le Déléataire exploite à ses risques et périls tous les locaux et installations du Centre, existants ou réalisés durant le contrat de délégation de service public, uniquement si leur réalisation a été prévue au contrat et gère le service public délégué et toutes les activités annexes, complémentaires et accessoires.

Le compte de résultat 2024 est de 6 550,44 €, ce montant a été validé par l'Assemblée Générale de la So Space du 30 juin 2025.

DETAIL DU COMPTE DE RESULTATDEL'ACCLAMEUR AU 31 DECEMBRE 2024						
	TOTAL L'ACCLAMEUR	BUREAU	GRANDE HALL	CLUB	ESCALADE	GYMNASTIQUE
PRODUITS						
Ventes de marchandises	34 661	-	19 734	-	14 927	-
Production vendue	1 082 937	-	598 853	75 293	273 422	135 368
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	1 117 598	-	618 587	75 293	288 349	135 368
Production stockée	-					
Production immobilisée	-					
Subventions d'exploitation	589 570	-	313 510	61 632	214 428	-
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	43 204	-	21 104	6 391	11 506	4 203
Autres produits	224	-	113	-	112	-
TOTAL	1 750 596	-	953 314	143 316	514 395	139 571
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	10 809	-	6 647	807	3 355	-
Variation de stock	8 589	-	491	386	7 712	-
Achats de matière premières et autres approv.	-					
Variation de stock	-					
Autres achats et charges externes	749 321	-	443 019	115 720	117 533	73 049
Impôts, taxes et versements assimilés	55 123	-	23 856	10 820	13 718	6 729
Salaires et traitements	412 317	-	148 238	75 052	163 608	25 419
Charges sociales	151 132	-	59 319	28 406	53 355	10 051
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	35 905	24 174	3 771	13	7 019	954
Dot. provisions sur actif circulant	-					
Dot. provisions pour risques et charges	24 952	-	17 614	2 203	3 353	1 783
Autres charges	1 157	-	26	4	1 124	3
TOTAL	1 449 305	24 174	702 980	233 385	370 777	117 989
RESULTAT D'EXPLOITATION	301 290	-	250 334	-	143 618	21 582
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT						
Charges communes affectées	-	-	-	-	-	-
Transfert de charges aux programmes	127 877	-	76 726	15 345	25 575	10 230
TOTAL	-	-	-	-	-	-
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS						
Produits financiers	-	-	-	-	-	-
Charges financiers	-	-	-	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	-	-	-	-	-	-
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	166 109	166 109	-	-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	753	753	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	1 750 596	-	953 314	143 316	514 395	139 571
TOTAL DES CHARGES	1 744 045	191 037	779 706	248 730	396 353	128 219
	6 550	-	173 608	-	118 042	11 351

(A)

1 117 597,78

(B)

10 809,14

(B)

8 589,35

(B)

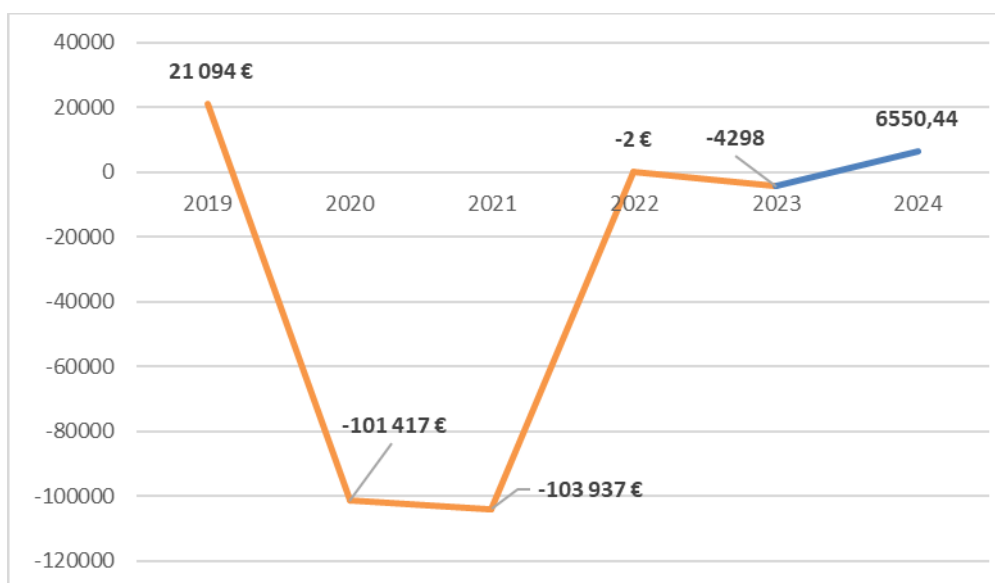
338 449,42

C= A-B

759 749,87 MARGE BRUTE
SUR COUT VARIABLE

6 550 MARGE NETTE

. Evolution du résultat d'exploitation 2024 de L'Acclameur



IV. A. 1. Produits et charges d'exploitation de l'activité L'Acclameur 2024

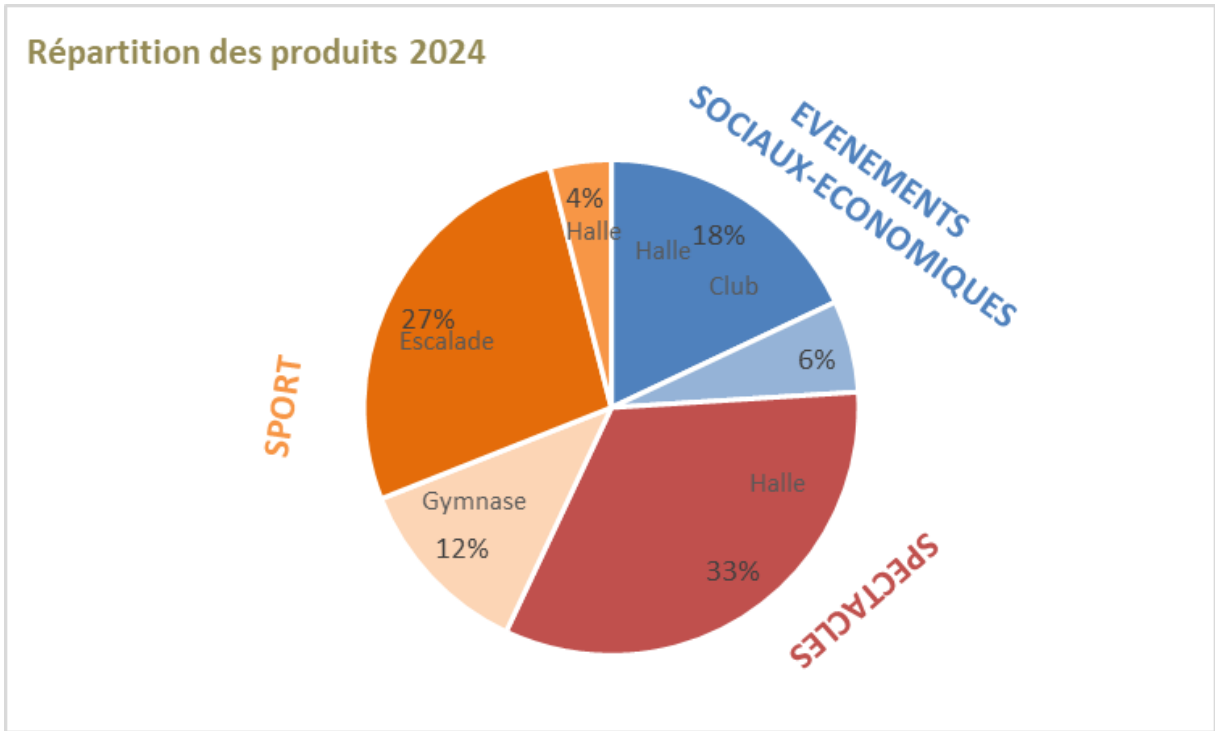
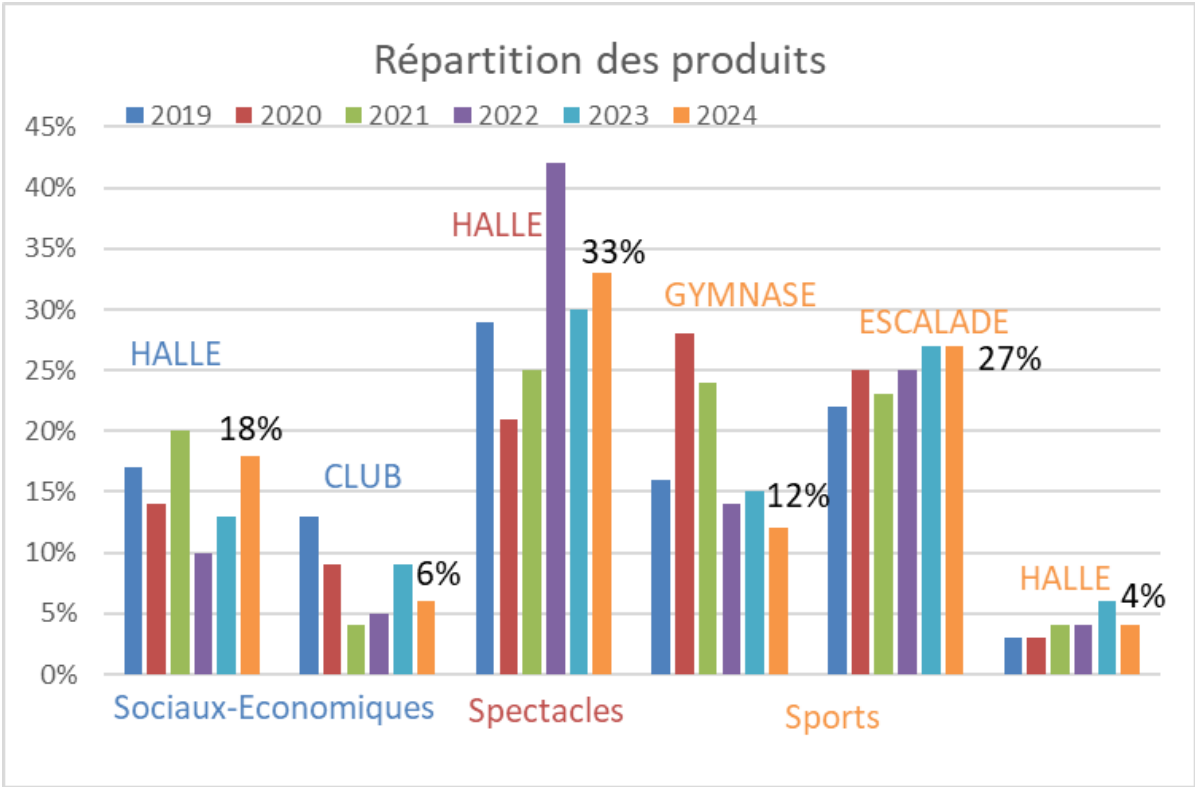
IV. A. 1. a) Produits d'exploitation de l'activité L'Acclameur 2024

L'Acclameur a généré un chiffre d'affaires global de 1 091 000 € en 2024 contre 907 520 € en 2023 soit une augmentation de plus de 20%. Nous pouvons noter qu'une hausse au niveau de l'ensemble des activités de l'Acclameur hors évènement sportif.

A ce chiffre d'affaires s'ajoute le montant de la compensation financière contractuelle pour sujétions de services publics versée par la Ville délégante à concurrence de 589 570 € en 2024 (identique à l'année 2023), et les produits divers (*transferts de charges, produits divers et de gestion courante*).

EVOLUTION DES RECETTES	2023	2024	évo
Gymnase	127 426,50 €	135 062,00 €	5,99%
Escalade	235 176,66 €	287 082,51 €	22,07%
Halle - Evènement sportifs	53 414,00 €	45 900,00 €	-14,07%
Halle - Spectacles et concerts	259 273,94 €	357 996,07 €	38,08%
Halle - Evènements socio économiques	107 819,20 €	189 673,30 €	75,92%
Club	79 240,00 €	61 867,35 €	-21,92%
Soirée VIP - Noël	36 966,96 €	4 848,00 €	-86,89%
Autres Locations (France Télévision + pub)	8 200,00 €	8 578,00 €	4,61%
Subventions pour sujétions service public	589 570,00 €	589 570,00 €	0,00%
Divers, autres produits	105 200,35 €	70 018,40 €	-33,44%
	1 602 287,61 €	1 750 595,63 €	8,47%

Historique des produits

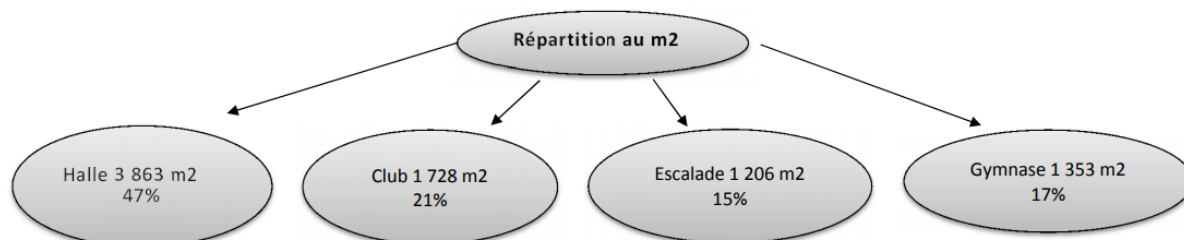


IV. A. 1. b) Charges d'exploitation de l'activité L'Acclameur 2024

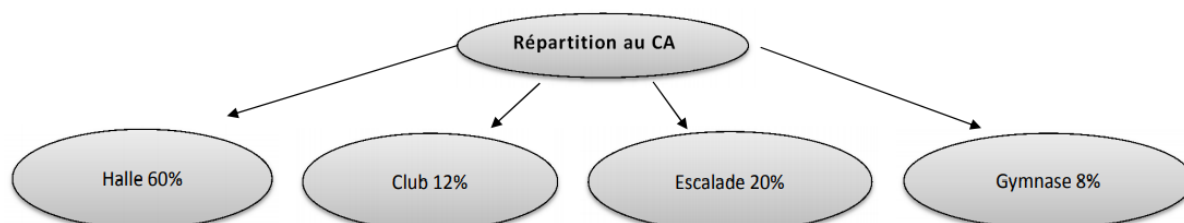
Pour mémoire, rappel de la répartition des charges communes indirectes de L'Acclameur (définie dans l'annexe 7 du contrat de DSP) :

les budgets et le compte d'exploitation sont répartis en fonction des 4 pôles d'activités de L'Acclameur (Grande Halle 0201, Club 0202, Escalade 0203, Gymnase 0204).

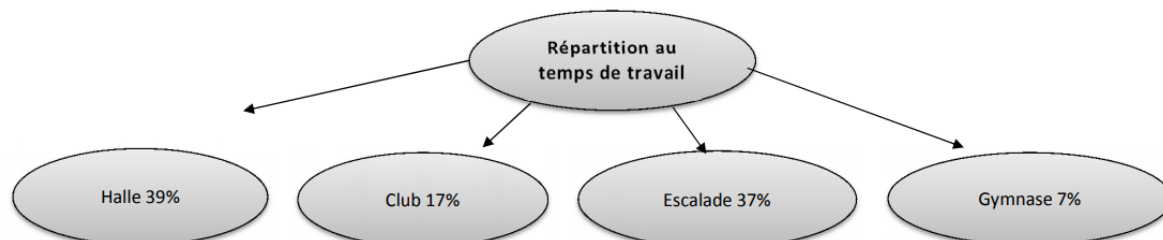
CHARGES LIEES AU BATIMENT (Consommables, maintenance, entretiens, assurances, impôts CET, taxes ordures)



CHARGES LIEES AU CHIFFRE D'AFFAIRE (Téléphonie, communication, Charges de structure, enlèvement ordures, véhicules)



CHARGES DE PERSONNEL ou LIEES AU PERSONNEL (Formation, déplacement, missions), répartition au prorata du temps de travail par pôle



EVOLUTION DES CHARGES	2024	HALLE 0201	CLUB 0202	ESCALADE 0203	GYMNASE 0204	2024-2023
Achats de marchandises	10 809 €	6 647 €	807 €	3 355 €	-	-58%
Variation de stocks	8 589 €	491 €	386 €	7 712 €	-	0%
Autres achats et charges externes	749 321 €	443 019 €	115 720 €	117 533 €	73 049 €	-3%
Impôts et taxes	55 123 €	23 856 €	10 820 €	13 718 €	6 729 €	10%
Salaire et traitements	412 317 €	148 238 €	75 052 €	163 608 €	25 419 €	12%
Charges sociales	151 132 €	59 319 €	28 406 €	53 356 €	10 051 €	12%
Dot amortissement	35 905 €	27 945 €	-13 €	7 019 €	954 €	-44%
Dot provisions sur actifs circulant	0 €					
Dot provisions pour risques et charges	24 952 €	17 614 €	2 203 €	3 352 €	1 783 €	-38%
Autres charges	1 157 €	26 €	4 €	1 124 €	3 €	-51%
Transfert de charges et dot provisions pour renouvellements	127 877 €	76 726 €	15 345 €	25 576 €	10 230 €	-16%
	1 577 182 €	803 881 €	248 730 €	396 353 €	128 218 €	-2%

EVOLUTION DES CHARGES	2023	HALLE 0201	CLUB 0202	ESCALADE 0203	GYMNASE 0204
Achats de marchandises	25 623 €	6 212 €	1 081 €	18 330 €	-
Variation de stocks	-6 760 €	128 €	-531 €	-6 357 €	-
Autres achats et charges externes	773 651 €	400 606 €	129 290 €	148 035 €	95 720 €
Impôts et taxes	50 082 €	20 155 €	8 805 €	15 347 €	5 775 €
Salaire et traitements	369 584 €	127 998 €	62 352 €	151 004 €	28 230 €
Charges sociales	134 931 €	50 782 €	23 646 €	48 924 €	11 579 €
Dot amortissement	64 681 €	31 064 €	5 874 €	21 883 €	5 860 €
Dot provisions sur actifs circulant	0 €				
Dot provisions pour risques et charges	40 237 €	13 464 €	4 646 €	18 624 €	3 503 €
Autres charges	2 343 €	270 €	270 €	1 803 €	
Transfert de charges et dot provisions pour renouvellements	152 214 €	91 328 €	18 266 €	30 443 €	12 177 €
	1 606 586 €	742 007 €	253 699 €	448 036 €	162 844 €

Focus sur l'impact des contraintes

En 2024, les parkings ont été occupés par les gens du voyage sur les deux tiers de l'année impactant L'Acclameur et apportant des contraintes sur les éléments suivants :

1) Stationnement et Sécurité

Les parkings permettent le stationnement de 750 places, ce qui est peu lorsqu'une manifestation a lieu :

- les événements sont fréquentés avec des jauges entre 1500 et 2500 personnes.
- durant l'ouverture de la Verticale (escalade) et du gymnase les soirs de 17h à 21h et 22h, ce sont entre 150 et 200 places qui sont occupées.

Les parkings sont alors très vite inaccessibles et insuffisants.

L'occupation de ces parkings par les gens du voyage empêche les spectateurs ou visiteurs d'accéder librement et facilement aux bâtiments du site de L'Acclameur. Aussi, nos clients se stationnent où ils le peuvent et parfois sur le long de la voie provoquant des perturbations à la circulation, et/ou à proximité des fossés, entraînant des chutes de ces mêmes véhicules avec l'obligation d'intervention d'une dépanneuse bloquant là-encore la circulation.

Par ailleurs, les personnes de ces communautés, particulièrement les enfants, essaient de se faufiler à l'intérieur des bâtiments entraînant une insécurité tant pour les spectateurs-visiteurs que pour les personnes travaillant sur le site. Pour éviter cette problématique et rassurer notre clientèle, des agents de sécurités supplémentaires ont été affectés, provoquant un surcoût de charges.

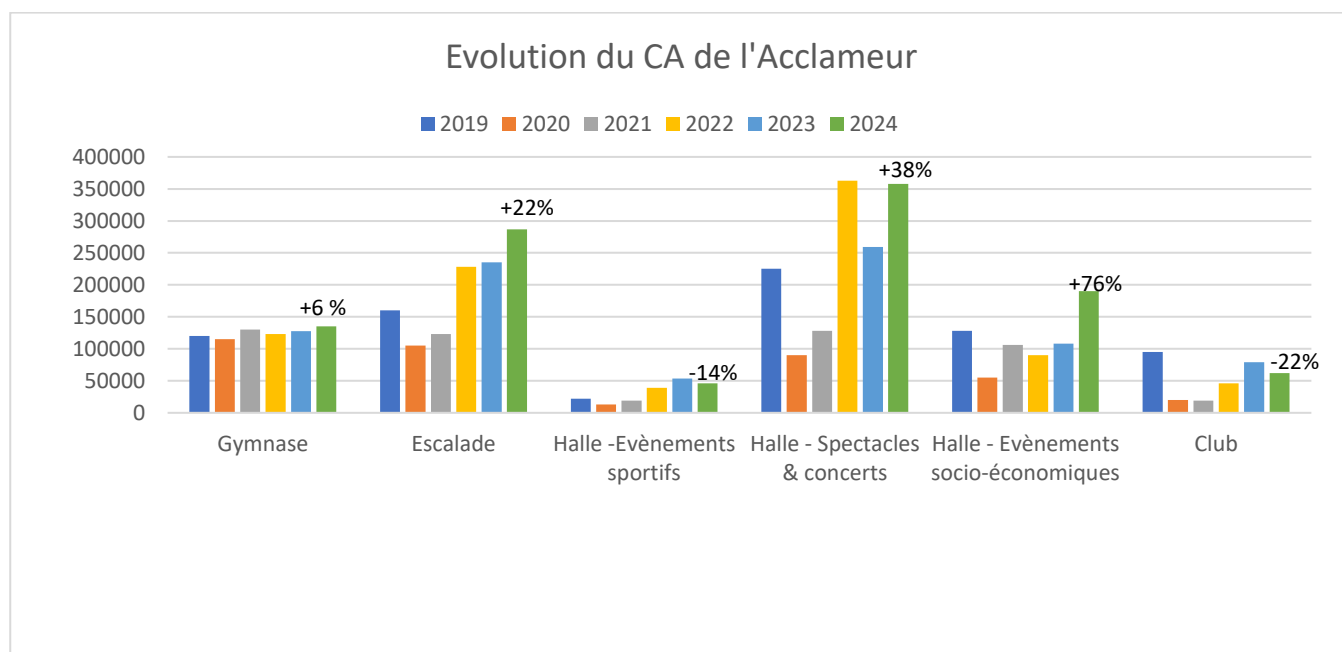
2) L'image

Nous ne comptons plus les retours négatifs de notre clientèle sur leur venue à l'Acclameur. Ils ne peuvent se stationner, des voitures sont abîmées, ils ont parfois peur. Cette mauvaise image, due à l'occupation du site par les gens du voyage, est relayée sur différents réseaux de communication entraînant mauvaises notes et mauvaises presses.

Cette mauvaise image ne provient pas que du problème de stationnement : sont constatés également des déchets qui envahissent ce lieu, des excréments devant les portes et des odeurs d'urine, sans compter les différentes dégradations régulières.

Enclenché dans une dynamique positive, depuis la sortie du Covid, l'Acclameur est fortement impacté par ces difficultés. Ces problématiques nuisent fortement à son rayonnement et la qualité des prestations en est naturellement impactée. Il ne faut pas négliger l'effet à court et moyen terme de ces contraintes et considérer que les conséquences ne sont pas négligeables si aucune solution n'est trouvée dans le futur.

- Evolution des chiffres d'affaires :



Etat des variations du patrimoine immobilier

En [ANNEXE 13](#) du présent rapport est présenté la mise à jour de l'état des lieux.

Inventaires des biens de retour et de reprise

En [ANNEXE 14](#) du présent rapport est présenté l'inventaire des biens de retour et de reprise.

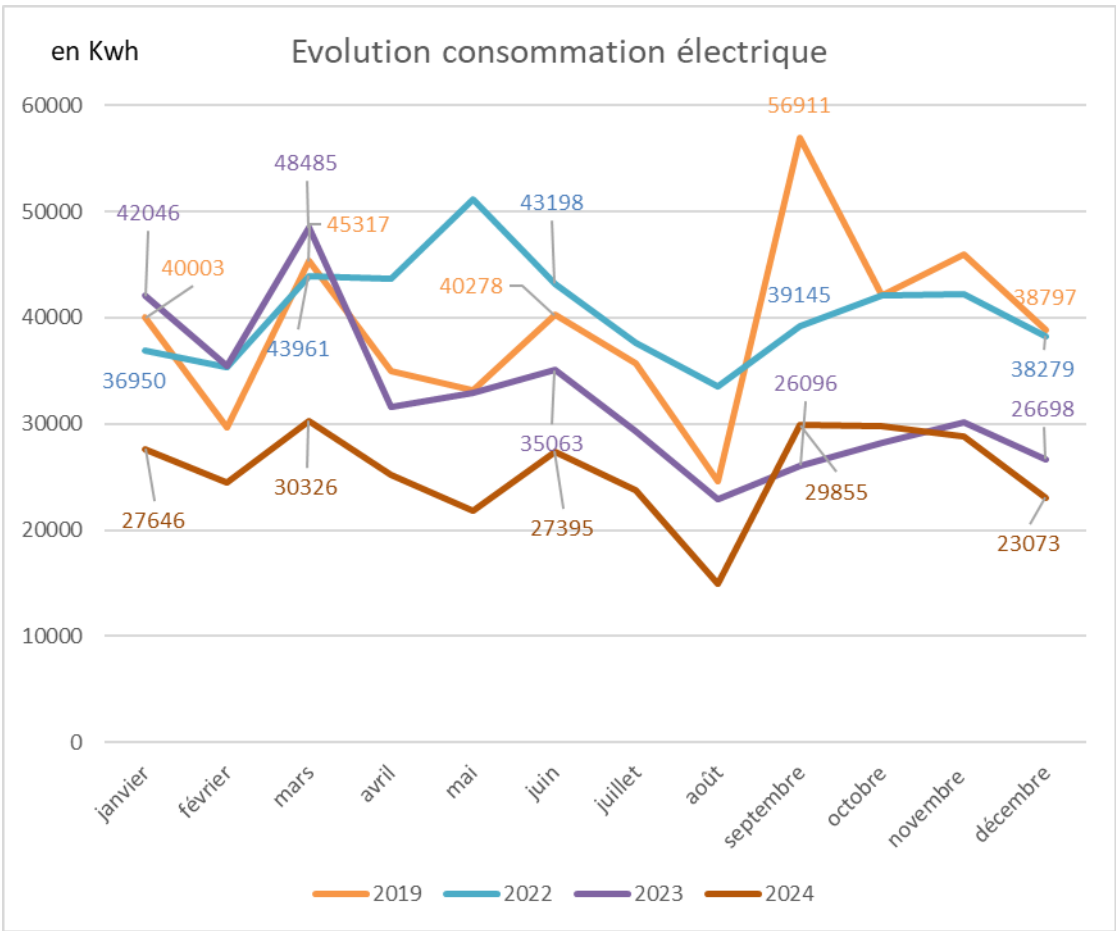
V. SUIVI D'UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

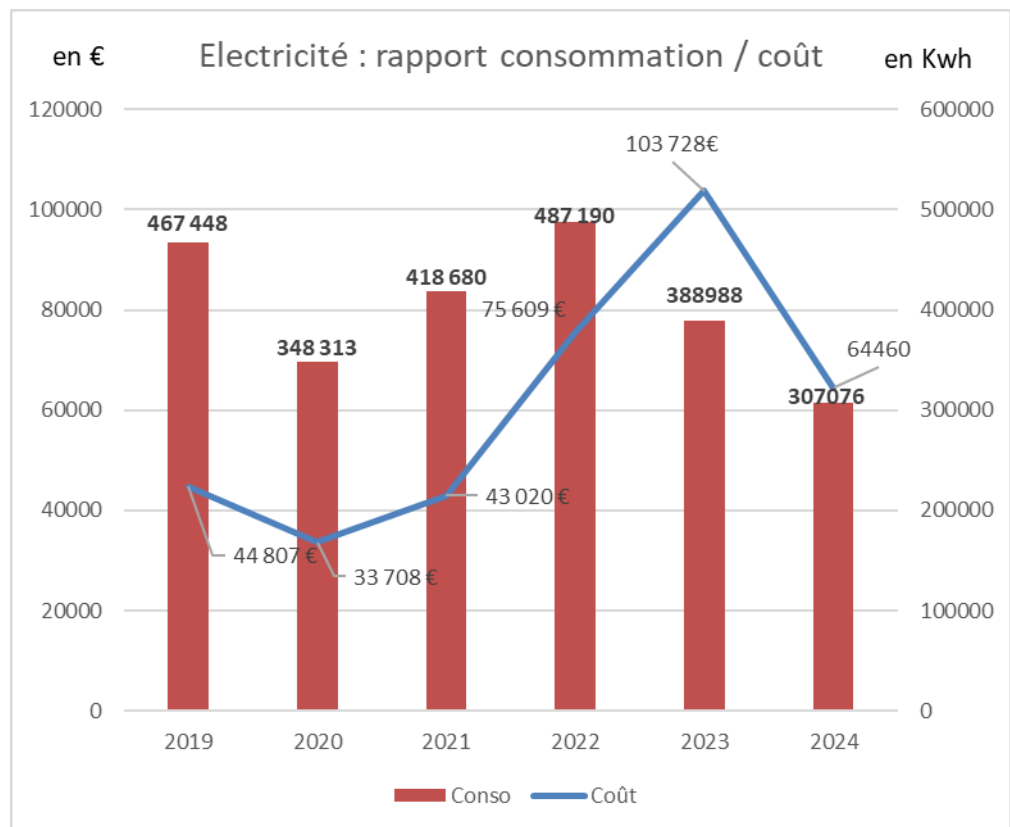
Selon l'article 22.2. du contrat de DSP, le délégataire est tenu d'inscrire son exploitation dans une démarche environnementale conforme et compatible avec les ambitions de la Ville en cette matière pour le Centre.

V. A. Analyse de la consommation des fluides

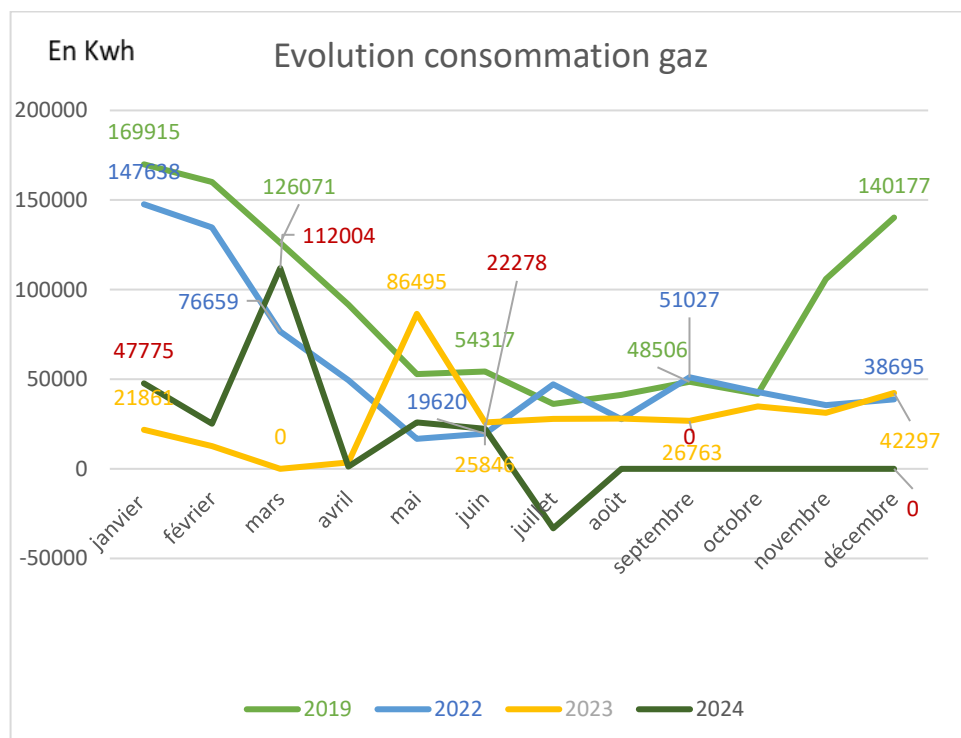
Il est tenu un suivi des consommables de L'Acclameur mois par mois pour neutraliser les dérives éventuelles.

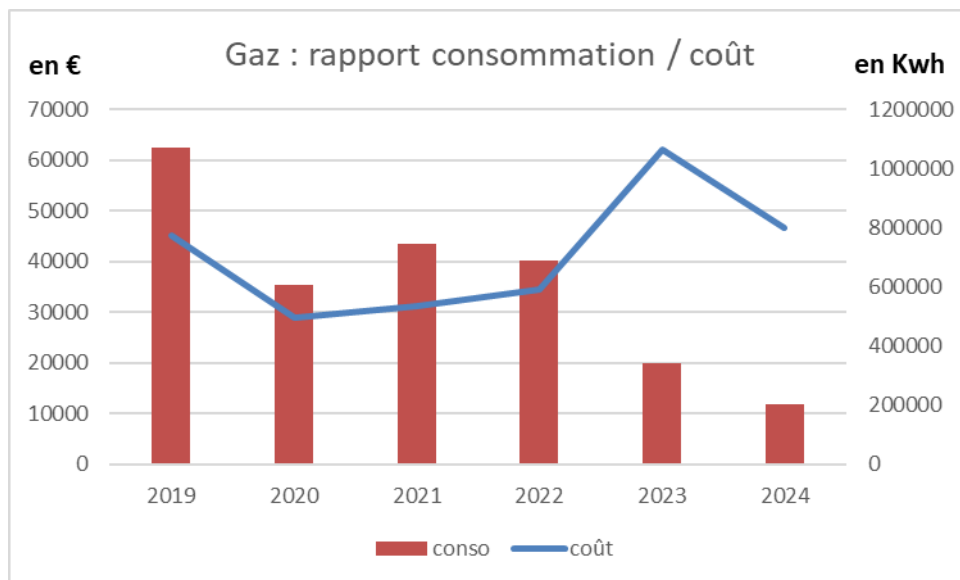
Suivi électricité L'Acclameur (cf annexe 16)





Suivi gaz L'Acclameur (cf annexe 16)





L'année 2024 reste placée sous le signe des économies d'énergie.

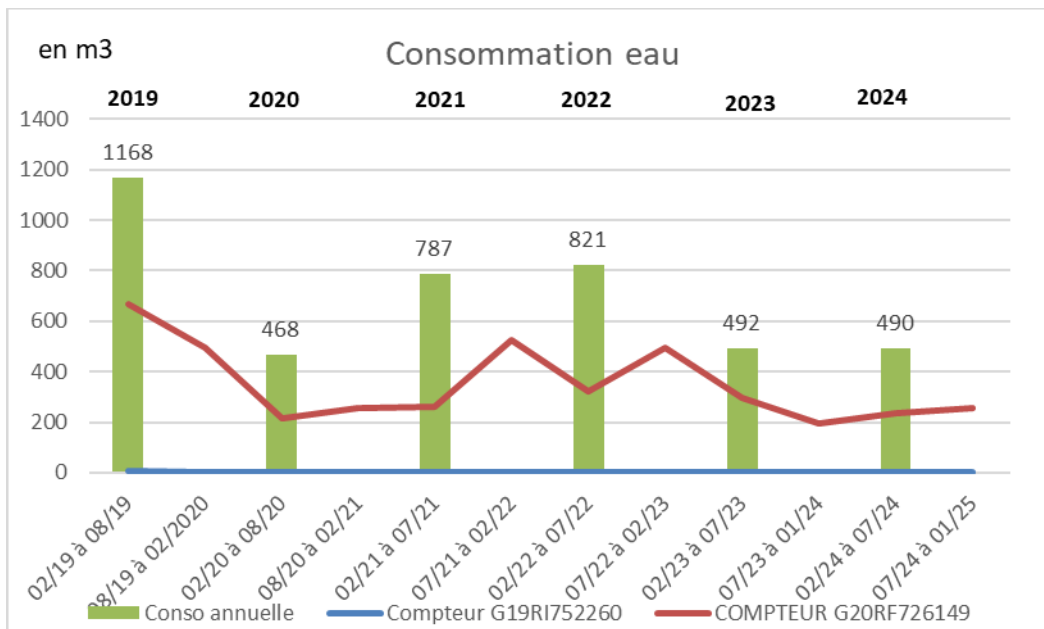
La consommation d'électricité affiche une baisse de plus de 21 %, permettant une économie de l'ordre de 38 % par rapport à 2023.

Concernant le gaz, il est difficile d'avoir une vision précise de l'évolution, la fin d'année ayant été marquée par un dysfonctionnement : une partie de la consommation réelle n'a pas été prise en compte dans la facturation. 20 000 € ont été provisionnés pour tenir compte d'un réajustement en 2025.

La chaudière bois a pu être utilisée sur l'ensemble des mois froids de l'année 2024

- Coût copeaux : 23 720 € en 2024 contre 21 606 € en 2023

Suivi eau L'Acclameur



- Les efforts entamés sur les consommations, en lien avec les économies à opérer et dans une démarche RSE, se constatent aussi avec l'eau. Avec une nette diminution de près de 40% de la consommation en 2023, celle-ci se confirme en 2024.

V. B. Gestion des déchets

L'Acclameur s'engage au quotidien dans une démarche de tri et de gestion responsable des déchets. Des bacs dédiés aux ordures ménagères ainsi qu'au recyclage sont mis à disposition et utilisés par les équipes. Le verre est quant à lui évacué dans les contenants prévus à cet effet, situés sur le site.

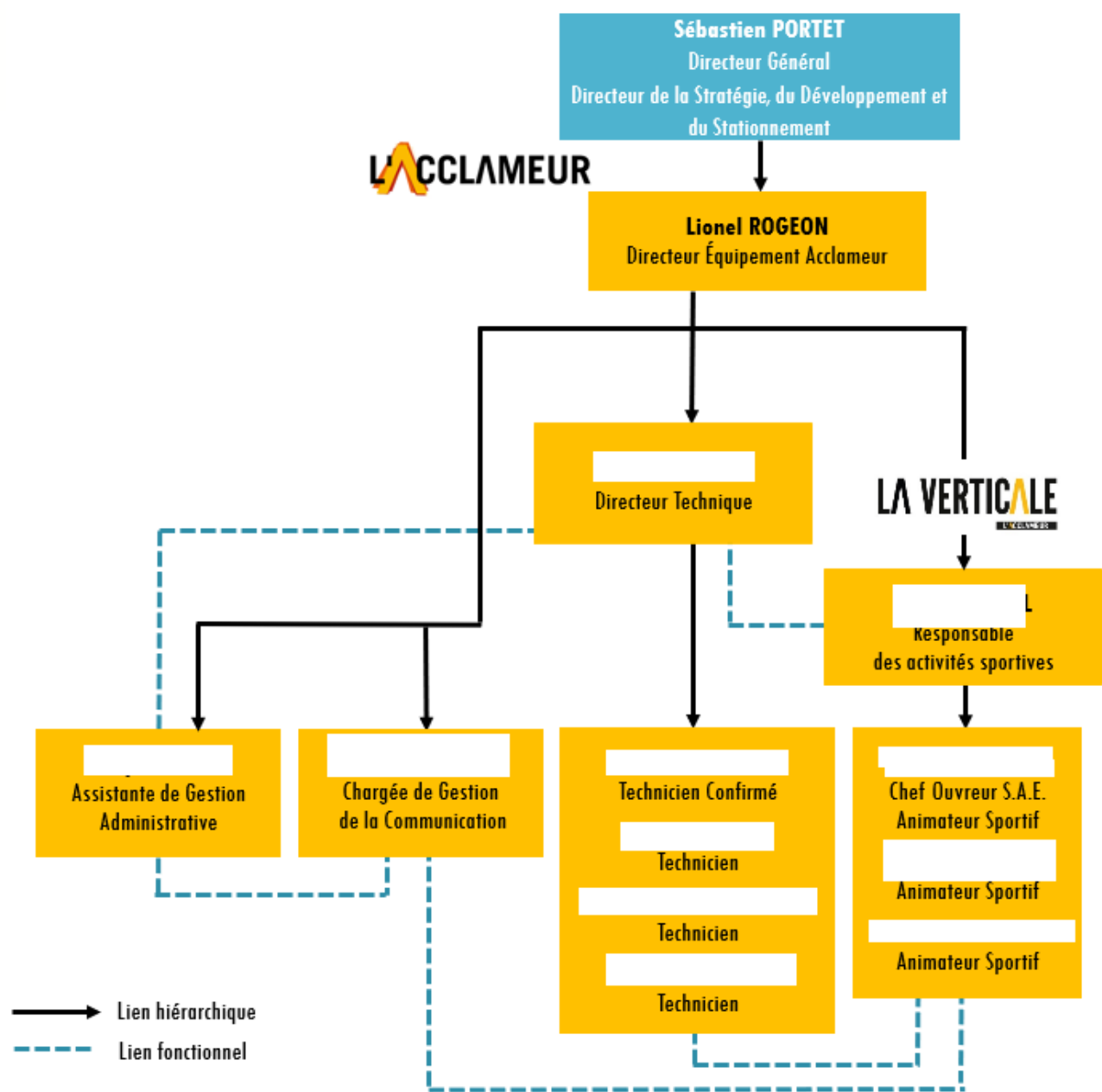
Cependant, certaines difficultés sont rencontrées dans l'application rigoureuse de cette politique de tri.

En effet, les conteneurs sont régulièrement utilisés de manière non autorisée par des personnes extérieures, notamment les gens du voyage stationnés sur les parkings en face de l'établissement. Cette utilisation parasite complique le suivi du tri et la maîtrise des volumes de déchets générés.

Malgré ces contraintes, des efforts sont poursuivis pour sensibiliser les équipes internes au tri sélectif et assurer une gestion conforme aux attentes environnementales de la délégation de service public.

VI. LES MOYENS HUMAINS

VI. A. Organigramme de L’Acclameur au 31/12/2024



VI. B. Descriptif des postes

Le Directeur de l'Équipement :

Est responsable de l'activité déployée sur le site de L'Acclameur, notamment sur les volets : programmation et accueil des manifestations, il organise l'activité et gère l'exploitation de L'Acclameur dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines, financières... dans l'objectif de qualité et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

Il organise le travail de l'équipe en place en fonction des activités. Ses missions :

- Participer à la définition des orientations stratégiques (investissements, équipements, spécialisation...) de la So Space notamment de la partie L'Acclameur.
- Déterminer et mettre en place l'organisation de l'exploitation (horaires, accueil du public, utilisation des équipements...).
- Coordonner l'activité de l'équipe et mener des actions de gestion des ressources humaines (recrutement, formation...).
- Contrôler l'entretien des équipements, matériels, installations et identifier les besoins en renouvellement ou réparation.
- Analyser les données d'activité de l'exploitation (nombre d'entrées, recettes...), réaliser le bilan annuel et identifier des axes d'évolution.
- Effectuer le suivi comptable et administratif de l'activité de L'Acclameur.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication sur les activités de L'Acclameur.
- Elaborer ou faire évoluer les procédures d'hygiène, sécurité... en contrôler l'application et apporter un appui technique au personnel.
- Assurer la mise en œuvre de la maintenance préventive/curative de premier niveau des équipements de L'Acclameur (scène, équipement d'éclairage, équipement de son, gymnase, salle d'escalade, Club de L'Acclameur...).
- Est responsable de la sécurité du site.

Le Directeur Technique :

Sous l'autorité du Directeur de l'Équipement, il participe d'une manière générale à la mise en œuvre des dispositions techniques nécessaires à la réalisation de l'ensemble des manifestations et activités dispensées au sein du Centre de L'Acclameur selon la réglementation sécurité et les impératifs des clients. Il veille plus particulièrement à la conformité technique des dossiers présentés, du matériel employé, ainsi que la validité des autorisations nécessaires.

Il coordonne les activités des différents services techniques.

Le Directeur Technique a en outre pour mission :

- Etudier le projet de spectacle, de représentation ou de séminaire et définir les conditions de réalisation (lieux, logistique, compétences...) et les moyens techniques, artistiques... établir le plan de salle.
- Coordonner l'activité de l'équipe technique.
- Superviser l'acheminement et l'installation de la logistique et de la signalétique sur le lieu d'un spectacle ou d'un séminaire.
- Contrôler le déroulement de la représentation, l'application des règles de sécurité et intervenir en cas de dysfonctionnement.
- Effectuer le suivi administratif (contrat de travail, déclaration d'accident de travail, d'absence...) et financer (note de frais...) du projet.
- Recruter du personnel technique, selon les besoins et constituer les équipes.
- Effectuer l'implantation d'éléments de décor et de matériel technique d'éclairage, de sonorisation, sur le lieu de spectacle ou de séminaire.
- Solliciter un appui logistique (sécurité, électricité...) auprès des services concernés selon les besoins d'un spectacle, d'un tournage.

- Déterminer les besoins d'acquisition ou de location en matériel technique (achat, location...).
- Assure l'encadrement des agents d'exploitations polyvalents, ainsi que du personnel extérieur.

Il peut en outre accompagner, relayer ou remplacer le Directeur de l'Equipeement pour des opérations ponctuelles.

Le Directeur de l'Equipeement et le Directeur Technique veillent au respect des règles de sécurité lors de la mise en œuvre des matériels et la mise en place de moyens de prévention nécessaires ainsi que le respect des règles de sécurité du travail pour tout le personnel technique.

L'Assistante de Gestion Administrative et Comptable :

Sous l'autorité du Directeur de l'Equipeement, elle assure la gestion comptable, financière et administrative de l'Etablissement

Elle assure l'organisation administrative de l'accueil des manifestations de toutes les activités à caractère « affaires » ainsi que l'établissement des bilans des opérations de clôture des concerts et spectacles et plus généralement de tout événement se déroulant au Centre de L'Acclameur. Ses missions :

- Assurer le suivi budgétaire, la saisie et l'édition d'états (comptables, financiers, d'activité) tant pour la Direction de L'Acclameur que pour la Direction Administrative et Financière de la So Space.
- Elaborer et suivre les documents de gestion et de reporting.
- Assurer la gestion administrative du personnel.
- Suivre les relations clients et fournisseurs
- Prendre en charge le suivi complet de dossiers (contrats de maintenance des équipements, suivi de relance clients, gestion administrative du personnel...) ou d'évènement spécifiques (organisation de séminaires, salons...)
- Veiller au respect des dispositions conventionnelles (contrat DSP) et légales pour les missions qui la concerne.
- Organiser et coordonner les informations internes et externes, parfois confidentielles, liées au fonctionnement de la structure.

L'Assistante Administrative et Commerciale :

Sous la responsabilité du Directeur de l'Equipeement, elle assure les missions de chargée de promotion, prospection clientèle, suivi des plans et actions de commercialisation, traitement commercial et administratif des commandes des clients ainsi que des missions d'accueil au public et de secrétariat de Direction.

Elle réalise les devis, la facturation du Club. Elle assure l'organisation des réception traiteurs, les contrats des différents spectacles ainsi que les enregistrements des abonnés de La Verticale.

Elle participe à l'accueil des différents publics et assure la mise en œuvre ainsi que le suivi des actions de communication.

La Chargée de Gestion de la communication :

Sous la responsabilité du Directeur de l'Equipeement, elle réalise des tâches administratives, assure la relation clients, participe à l'accueil du public : renseignements, standard téléphonique. Elle assure l'accueil des Partenaires lors des événements ainsi que les prospects.

Elle participe à la commercialisation des différents espaces. Elle anime l'activité communication et commerciale au sein de l'entreprise : suivi des commandes, de la conception, de la fabrication et de la diffusion (graphiste, imprimeur, diffuseur) des supports de communication, suivi, proposition et réalisation des documents de présentation, imagine et crée les supports de communication : flyer, dépliant, plaquette commerciale.

Elle participe à l'actualisation des sites internet, pour promouvoir notre activité sur le web. Développe les différents supports de communication de commercialisation, la notoriété au sein des communautés web (community manager)

Elle vient en soutien aux assistantes administratives, commerciales et de gestion

Elle participe aux permanences bars - Travail ponctuel le soir et le week-end selon les plannings établis

Deux Techniciens Polyvalents :

Sous l'autorité du Directeur Technique et du Directeur d'Etablissement, ils :

- Participent, d'une manière générale à la mise en œuvre des dispositions techniques nécessaires à la réalisation de l'ensemble des manifestations et activités organisées à L'Acclameur.
- Participent à l'entretien général, à la maintenance et aux petites réparations de l'ensemble des installations.
- Participent à l'accueil des manifestations : état des lieux, ouverture et mise à dispositions des espaces, inventaires.
- Assurent une permanence technique pendant les manifestations, assistance au régisseur pour l'organisation, le suivi et le contrôle des prestataires.
- Peuvent assurer la gestion des équipes de techniciens vacataires en l'absence du Directeur Technique.
- Mettent en œuvre de la machinerie du plateau, décors et accessoires nécessaires à la représentation des spectacles.
- Déterminent les conditions de mise en œuvre du matériel adapté au lieu et au type de réalisation.
- Déchargent/chargent, opèrent les montages/démontages/réglages, utilisent les moyens de manutention.
- Respectent les règles de sécurité lors de la mise en œuvre des matériels et mis en place des moyens de prévention nécessaires lors des montages/démontages et lors de l'exploitation.
- Assistent le Directeur Technique pour l'accueil, l'organisation, le suivi et le contrôle des prestataires intervenants pour la maintenance, l'entretien et les réparations.
- Opèrent les mises en place ou les modifications de configuration (revêtements, assises, plateau scénique, installations diverses...).
- Accueillent les associations sportives ou tout autre usager dans le gymnase et la salle d'escalade en complément du personnel dédié.
- Ils peuvent également être appelé à remplir des tâches hors de sa spécificité, lorsque celles-ci ne demandent pas une qualification ou une technicité particulière.
- Utilisent un engin nécessitant une habilitation
 - CACES R 486 (plates-formes élévatrices mobiles de personnes)
 - CACES R 489-3 (chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6 000 Kg)
- Réalisent des interventions nécessitant une habilitation électrique, travaux hors tension (BS, BE manœuvre).

L'Animateur Sportif/Responsable des activités sportives :

Sous la responsabilité du Directeur d'Etablissement, il organise et anime l'ensemble des activités sportives sur le site de L'Acclameur et plus spécifiquement dans le domaine de l'escalade selon les besoins (loisirs, initiation, compétitions, école...) et les règles de sécurité des personnes. Il organise les activités sportives et assure la gestion de l'occupation des espaces sportifs (La Verticale, le dojo, la salle d'escrime) du site et participe à la promotion et à la commercialisation de la salle d'escalade, La Verticale de L'Acclameur.

A ce titre, il a pour mission de :

- Elaborer le projet d'animation sportive et de développement de l'activité escalade selon les orientations de la structure.
- Informer le public sur la pratique des disciplines sportives et les modalités d'organisation des séances.
- Evaluer le niveau de départ des pratiquants de l'activité escalade et déterminer les objectifs sportifs.

- Présenter l'exercice aux pratiquants et apporter un appui technique.
- Effectuer le suivi du matériel et des équipements sportifs dans le respect des règles de sécurité.
- Organiser des manifestations sportives et effectuer des démarches appropriées.
- Réaliser le bilan du projet éducatif ou d'animation sportive et proposer des évolutions.
- Veiller au respect des différentes réglementations, dont le règlement intérieur et de la sécurité.
- Proposer les conditions d'accueil aux plans financiers, techniques, matériel et humains aux différentes manifestations sportives.
- Assurer l'interface avec les différents utilisateurs (associations, établissements scolaires), proposer les conditions d'accueil et établir es plannings d'usage.
- Définir et proposer les aménagements et investissements nécessaires.
- Participer au bon fonctionnement général du site, notamment au plan de l'accueil de manifestations sportives en assistant le Directeur d'Equipeement en mobilisant sa connaissance du monde sportif.

Il peut en outre mettre en place des formations d'encadrant en escalade et des sorties escalades en milieu naturel.

Les trois animateurs Sportifs :

Sous la responsabilité du Responsable des activités sportives, ils organisent et animent les activités sportives dans le domaine de l'escalade afin de former ou d'entraîner le public selon ses besoins (loisirs, initiation...) dans le respect des règles de sécurité des personnes.

Ils sont plus spécifiquement chargés d'élaborer le projet d'animation sportif selon les orientations de la structure.

De par sa formation de base, l'un d'eux assure de surcroît l'organisation du planning d'ouverture des voies, l'entretien et la maintenance de la SAE et des blocs.

Il participe en lien avec le Responsable des activités sportives à la promotion et à la commercialisation de la SAE. Il porte le titre de **Chef Ouvreur**.

L'ensemble de l'équipe de L'Acclameur décrite ci-dessus bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée et à temps plein au 31 décembre 2023, seul Charles-Henri CAILLEAUD en remplacement d'un technicien en longue maladie est en CDD et Benoît COLOMBET en contrat de professionnalisation en alternance. L'équipe est amenée à assurer des permanences durant la tenue de manifestations ou d'évènements se déroulant dans les enceintes du Centre de L'Acclameur.

VI. C. Masse salariale du délégataire au 31 décembre 2024

Mise à jour de l'annexe 12 du contrat de DSP :

Intitulé du poste	Qualification	Statut	Date d'embauche	Ancienneté au 31/12	Date de fin de contrat	Type de contrat	Formation
Directeur d'Équipement	Position : 3.1 – coef : 170	Cadre	01/09/2021	3 ans et 4 mois		CDI	Hygiène alimentaire, formation licence IV, licences de spectacles,
Assistante de Gestion Administrative	Position : 3.2– coef : 450	ETAM	01/09/2022	2 ans et 4 mois		CDI	
Assistante Administrative et Commerciale	Position : 2.3 – coef : 355	ETAM	02/09/2019	4 ans et 11 mois	04/08/2024	CDI	
Chargée de gestion de la communication	Position : 2.1 – coef : 275	ETAM	09/10/2023	1 an et 2 mois		CDI	
Directeur Technique	Position : 3.1 – coef : 170	Cadre	02/07/2012	12 ans et 5 mois		CDI	SST, recyclage électrique, SSIAP 1, CACES R486 PEMP A et B, chariot Cat 3R389, sécurité aménagée pour les représentations publiques (licence 1ere Catégorie)
Technicien polyvalent	Position : 1.1– coef : 240	ETAM	03/09/2012	12 ans et 3 mois		CDI	SST, recyclage électrique, SSIAP 1, CACES R486 PEMP A et B, chariot Cat 3R389
Technicien confirmé	Position : 2.3– coef : 355	ETAM	01/07/2019	5 ans et 6 mois		CDI	SST, recyclage électrique, SSIAP 1, CACES R486 PEMP A et B
Technicien polyvalent	Position : 1.1– coef : 240	ETAM	04/10/2023	1 an et 2 mois		CDD	
Technicien polyvalent	Position : 1.1– coef : 240	ETAM	11/03/2024	9 mois	31/12/2024	CDD	
Agent Technique de nettoyage							
Responsable des activités sportives	Position : 3.3 – coef : 500	ETAM	15/09/2014	10 ans et 3 mois		CDI	SST, CACES R486 B, BEES Escalade, Sport sur prescription médicale niveau 1
Chef ouvrier S.A.E	Position : 2.3– coef : 355	ETAM	01/01/2017	8 ans		CDI	SST, CACES R486 B
Animateur sportif	Position : 2.2– coef : 310	ETAM	14/03/2027	7 ans 9 mois		CDI	SST, CACES R486 B, passeport rouge, Ouvreur de compétition niveau 1
Animateur sportif	Position : 2.2– coef : 310	ETAM	03/04/2017	7 ans et 8 mois		CDI	SST, CACES R486 B
Alternant contrat pro Animateur sportif	Position : 1.2– coef : 250	ETAM	06/11/2023	6 mois	30/05/2024	CDD	

Convention collective SYNTEC.

VI. D. Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL 2024			
Filières	Fonctions		Nbre de poste équivalent temps plein
Direction	Cadre	Directeur d'Etablissement	1
Administratif	Agent de maîtrise	Assistante de gestion administrative	1
Administratif	Employé	Chargée de Gestion de la Communication	1
Technique	Cadre	Directeur Technique	1
Technique	Employé	Technicien polyvalent	1
Technique	Employé	Technicien polyvalent	1
Sports	Agent de maîtrise	Responsable des activités sportives	1
Sports	Employé	Animateur sportif/Ouvreur	1
Sports	Employé	Animateur sportif	1
Sports	Employé	Animateur sportif	1
			10
MASSE SALARIALE Charges sociales incluses (hors taxes sur les salaires)			563 449 €

Etabli à Niort, le 31 juillet 2025

Pour la SO SPACE
Le Directeur Général,
Sébastien PORTET

Le Directeur Général
Sébastien PORTET



VII. TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme de la So Space au 31/12/2024.....	45
Annexe 2 : Tarifs location L'Acclameur	46
Annexe 3 : Planning d'utilisation du gymnase.....	51
Annexe 4 : Projet pédagogique de l'école d'escalade La Verticale	52
Annexe 5 : Planning et tarifs de La Verticale	62
Annexe 6 : Planning d'utilisation des salles Club de L'Acclameur en 2024.....	63
Annexe 7 : Rapport Digital 2024.....	62
Annexe 8 : Provisions Gros Entretiens.....	70
Annexe 9 : Immobilisations (nouveaux & renouvellements)	71
Annexe 10 : Contrat de maintenance AMELEC	72
Annexe 11 : Etat général des ouvrages et des biens délégués et Inventaire	86
Annexe 12 : Compte de résultat 2024 selon DSP	108
Annexe 13 : Etat des variations du patrimoine immobilier	109
Annexe 14 : Inventaire des biens de retour et de reprise.....	113
Annexe 15 : Contrat de location de L'Acclameur	114
Annexe 16: Données énergétiques	122

Annexe 2 : Tarifs location L'Acclameur

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024				
	GRIMPE LIBRE		GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
A- INDIVIDUELS - TARIFS TTC				
A.1- ABONNEMENT ANNUEL	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
A.1.1- HORS NIORT				
Abonnement	276	321	377	439
Demandeurs d'emplois	/	281	/	378
Etudiants - 26 ans	/	191	/	281
A.1.2- NIORT				
QF 10 > 12	252	298	354	416
QF 7 > 9	169	203	247	298
QF 4 > 6	118	140	180	214
QF 1 > 3	90	107	129	152
Etudiants - 26 ans		107		152
A.2- ABONNEMENT TRIMESTRIEL				
A.2.1- HORS NIORT			/	/
A.2.2- NIORT		134	158	/
A.3 ENTREE LIBRE A LA JOURNEE	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	
à l'unité	11	13	12	
par carnet de 10 tickets	84	110	96	
"Happy Hour" de 12h à 14h hors week end		5		

* Licence FFME en sus pour les cours de perfectionnement

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024				
	GRIMPE LIBRE		GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement')	
A- INDIVIDUELS - TARIFS TTC				
A.1- ABONNEMENT ANNUEL	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
A.1.1- HORS NIORT				
Abonnement	276	321	377	439
Demandeurs d'emplois	/	281	/	378
Etudiants - 26 ans	/	191	/	281
A.1.2- NIORT				
QF 10 > 12	252	298	354	416
QF 7 > 9	169	203	247	298
QF 4 > 6	118	140	180	214
QF 1 > 3	90	107	129	152
Etudiants - 26 ans		107		152
A.2- ABONNEMENT TRIMESTRIEL				
A.2.1- HORS NIORT				
	158	185	/	/
A.2.2- NIORT				
	134	158	/	/
A.3 ENTREE LIBRE A LA JOURNEE	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	
à l'unité	11	13	12	
par carnet de 10 tickets	84	110	96	
"Happy Hour" de 12h à 14h hors week end		5		

* Licence FFME en sus pour les cours de perfectionnement

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024
B- GROUPES AVEC ENCADRANT SO SPACE - TARIFS TTC	
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) + 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	21
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) - 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	16
Cours particulier 1 h	57
Module découverte - 10 ans - 1 h	7
Module découverte de 10 ans à 16 ans - 1h30	11
Brevet initiation 1/2h - + 16 ans	23
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les abonnés	42
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les non-abonnés	84
C- GROUPES AUTONOMES - créniaux de 2h (collèges, lycées, universitaire, CFA); précision "matériel non compris"	
prix par personne jusqu'à 9 créneaux	5
prix par personne à partir de 10 créneaux	4
D- CLUBS NIORTAIS - TARIFS TTC	
prix par adhérent et par an	158
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7
Groupe compétition (1h30 de septembre à juin hors vacances scolaires)	72
E- CLUBS HORS NIORT affiliés FFME ou CAF - TARIFS TTC	
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	9
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8
Mise à disposition d'un instructeur fédéral pour formation fédérale / extension du tarif au chef ouvrier	220
Mise à disposition d'ouvriers de voies de compétition - par jour	200
F- Matériel - TARIFS TTC	
location d'une paire de chaussons d'escalade pour 1 séance	3
location de baudriers + dispositif d'assurage pour 1 séance	3
pack découverte (chausson/baudrier/dispositif d'assurage)	5
G- Accueil Scolaire encadrée par nos soins hors accord VND/Education Nationale - TARIFS TTC	
Groupe "Classe" prix par élève et par séance - maximum 30 pers (minimum facturation 20 élèves)	14

L'abonnement à la grimpe + cours permet la grimpe libre dans les créneaux d'ouverture au public. Par ailleurs, dans le cadre de l'abonnement (annuel ou trimestriel), si la personne arrête les cours durant le cycle, aucun remboursement des cours non suivis ne sera effectué

Les tarifs au quotient familial seront appliqués sur présentation du justificatif délivré par les services sociaux ou municipaux, et d'un justificatif de domicile

Abonnement famille : gratuité pour le 4ème membre de la même famille (pour un tarif de -15 ans)

« Les adhérents des clubs d'escalade de Niort, ayant leur siège social à Niort et adhérents à Niort Associations, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour accéder à la SAE en dehors des créneaux mis à disposition du club. Chaque adhérent devra ainsi payer la différence entre le tarif plein hors Niort et le coût de cotisation payé au club concerné. »

SALLE DE GYMNASSE ET D'ESCALADE DE L'ACCLAMEUR
--

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024
A- SALLE DE GYMNASE	
Location du gymnase seul - prix / jour *	2 812
Complément d'événements d'entreprises ou sportifs organisés dans la halle événementielle- prix / jour*	2 474
Montage/Démontage - prix / jour	448
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	506
Location aux associations sportives non niortaises (tarif social) et établissements scolaires niortais - prix / heure	25
B- SALLE D'ESCALADE	
Location de la salle d'escalade - prix / jour	3 150
Montage/Démontage - prix / jour	900
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	1 349

*Nombre de personnes maximum debout : 1 500

C- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de location successives, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

EQUIPEMENTS ET SERVICES DE LA HALLE ACCLAMEUR - Tarifs HT

		TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024
A- Manifestations culturelles		
Tarif de location de la Halle pour manifestations culturelles conformément à l'article 7.1.1.2 b du contrat de DSP		12 % de la recette hors taxes, TVA et CNV, avec un minimum garanti défini selon la jauge (cf tableau ci-dessous)
Location de la salle pour producteurs de spectacles de 6H à minuit, pour une jauge maximum de 918 personnes assises en placement libre + 24 emplacements PMR - tout inclus (sécurité, protection civile, contrôle, fluides, nettoyage) ou uniquement fosse pour une jauge maximum de 2 000 personnes + 2 plateformes PMR - Vacation sécurité 5h pour 1 chef, 4 fouilles, 6 ADS, 1 SSIAP 2 et 2 SSIAP 1, si besoins supplémentaires : facturation supplémentaires sur devis,		6 186

Nombre de places	Mise en configuration	Prix HT/ jour Minimum garanti
3500 (assis/debout)	jauge maximale	5 061
2 300	jauge moyenne	3 936
1 200	petite jauge	2 812

Remises

En cas de première partie ou entracte ou plusieurs représentations ou que le prix de vente moyen des billets est inférieur à 21€ TTC, le % appliqué est diminué d'un point sans pouvoir être inférieur à 10%.

ex : un concert avec entracte = 11% de la recette hors taxes avec minimum garanti inchangé

ex : un spectacle à 15h et à suivre à 19h avec entracte = 10% de la recette hors taxes avec minimum garanti inchangé

EQUIPEMENTS ET SERVICES DE LA HALLE ACCLAMEUR - Tarifs HT

		TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024
B- Autres manifestations et manifestations sportives		
Location de la Halle pour événement d'entreprise - à la journée		6 186
Location de la Halle pour salon d'entreprise - démontage à suivre - à la journée		7 872
Location de la Halle pour événement d'entreprise - salle nue - à la journée		3 936
Location du hall seul de la Halle - à la 1/2 journée		843
Location du hall seul de la Halle - à la soirée (avec montage en journée inclus)		1 687
Location du hall seul de la Halle avec parvis		1 349
Evènements sportifs	Types de configurations	
compétition, démonstration, gala	tous sports, jour événement	3 936
Activités sportives extérieures (parvis)	Hall seul + vestiaires	281
journée d'entraînement et d'installation	tous sports	1 125
C- Forfaits		
Jour de montage / démontage - hors sports		1 349
Journée de répétition hors sports		1 349
D- Prestations annexes		
Mise en configuration (tous types)	petite jauge	675
Mise en configuration (tous types)	moyenne jauge	1 125
Mise en configuration (tous types)	grande jauge	1 349
Fluides - forfait I	journée montage / démontage - journée entraînement / répétition	337
Fluides - forfait II	manifestation économique, match sportif, concert petite jauge	528
Fluides - forfait III	concert moyenne jauge	641
Fluides - forfait IV	concert jauge maximale	843
Nettoyage - forfait I	journée d'entraînement / répétition	563
Nettoyage - forfait II	manifestation économique, matches sportifs avec jauge maxi 1 200 spectateurs, concert petite jauge	697
Nettoyage - forfait III	concert moyenne jauge et matches sportifs avec jauge comprise entre 1 201 et 2 299 spectateurs	821
Nettoyage - forfait IV	concert jauge maximale et matches sportifs avec jauge supérieure à 2 300 spectateurs	1 068
Crash barrières	par événement	281
Chariot élévateur	par jour	112
Location gradins mobiles	+ 750 places	2 812
Location espace Marchandising	forfait 10% de la jauge - minimum 100€ht max 200€ht	
Prolongement ou maintien abusif dans les locaux	forfait dépassement horaire	563

E- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, placeurs, vestiaires
- Location matériel (mobiliier, matériel scénographique, sonorisation, éclairage, vidéo...)
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de location successives hors activités culturelles, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

EQUIPEMENTS ET SERVICES DU CLUB ACCLAMEUR

	TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	
	tarif à la journée	tarif à la 1/2 journée
A- Tarifs location par espace et activités - TARIFS HT, y compris la fourniture des fluides et le nettoyage des espaces		
A.1- Location de l'ensemble du Club Acclameur (privatisation)	2 474	1 349
A.2- Salle plénière "côté jardin" (150 places assises)	1 125	675
A.3- Salle Terrasses		
A.3.1- Salle Terrasses 1 + 2	1 125	675
A.3.2- "Les Terrasses" : Forfait location en configuration "formation" à partir de 4 jours consécutifs, pour 10 personnes par jour	484	/
A.3.3- Salle Terrasses 1 (70 places assises)	675	449
A.3.4- Salle Terrasses 2 (70 places assises)	562	337
A.4- Salle côté "cour"		
A.4.1- Tarif horaire	45	/
A.4.2- Tarif par jour	380	180
A.4.3- "Côté Cour" : Forfait location en configuration "formation" à partir de 4 jours consécutifs, pour 10 personnes par jour	303	/
A.5- "La Verrière"		
A.5.1- "La Verrière" salle de restauration et office traiteur (150 places assises/200 personnes en cocktail)	900	562
A.5.2- Location "La Verrière" forfait "déjeuner" quand location salle annexe et + de 50 personnes	281	/
A.5.3- Location "La Verrière" forfait "déjeuner" quand location salle annexe et - de 50 personnes	169	/
A.5.4- Location forfait "soirée" - inclus agent de sécurité/accueil et + de 50 personnes	843	/
A.5.5- Location forfait "soirée" - inclus agent de sécurité/accueil et - de 50 personnes	675	/
A.5.6- Si location conjointe de "La Verrière" en forfait soirée, location par heure de "Les Terrasses" ou "Côté Jardin" /heure	169	/
A.6- jour de montage ou démontage Club	562	281
A.7- jour de montage ou démontage 1 salle	280	134

B- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, placeurs, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...
- Réceptifs

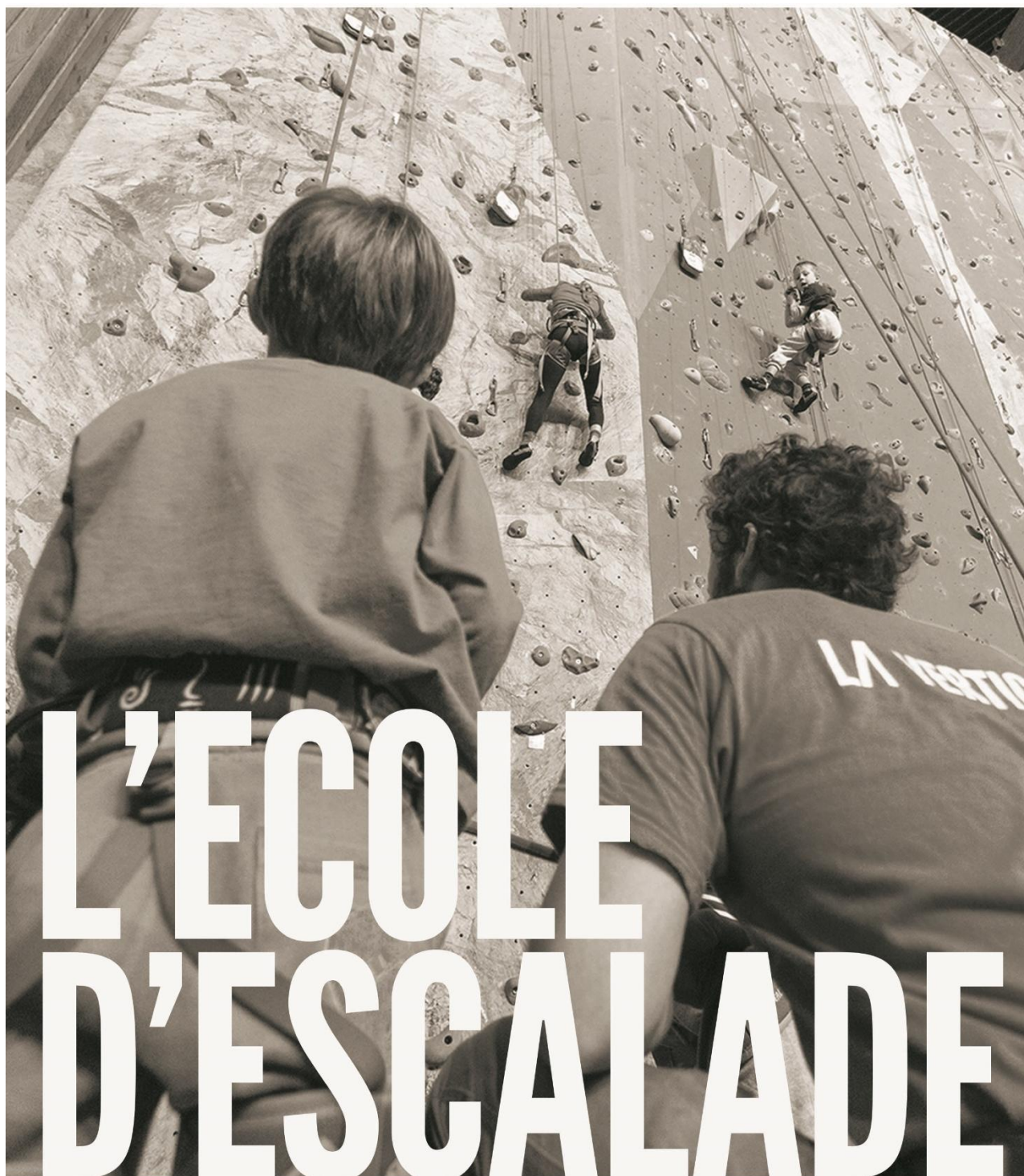
font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de locations successives, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

Planning des associations sportives du gymnase

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:00 / 09:00							
09:00 / 10:00							
10:00 / 11:00							
11:00 / 12:00						Sporting Karaté Club 9h30 / 13h30	
12:00 / 13:00							
13:00 / 14:00							
14:00 / 15:00							
15:00 / 16:00						Taekwondo Club Niortais 14h30 / 17h30	
16:00 / 17:00							
17:00 / 18:00							
18:00 / 19:00							
19:00 / 20:00				Sportink Karaté Club 18h00/20h30	Judo Club Niortais 18h00/22h00		
20:00 / 21:00	Taekwondo Club Niortais 19h30/21h30	TCN 19h30/21h00	Judo Club Niortais 19h00/22h00				
21:00 / 22:00							
22:00 / 23:00							

LA VERTICALE
L'ACCLAMEUR



L'école d'escalade de la Verticale

Le développement des Structures Artificielles d'Escalade (S.A.E) à la fin des années 90 a permis au plus grand nombre la découverte de cette activité physique et sportive.

On compte désormais plus de 110 000 licenciés à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (F.F.M.E) et plus deux millions de pratiquants en France.

L'escalade est également le premier sport scolaire pratiqué en UNSS et a été pour la première fois sport olympique à Tokyo en 2021 et l'a été également à Paris 2024.

Aujourd'hui, l'escalade en salle est une alternative aux salles de sports traditionnelles. Dans une ambiance conviviale on vient se dépasser, s'entraîner, sculpter son corps, faire des rencontres, échanger, grimper en famille, s'ouvrir à la pratique en plein air. En 2023 on dénombrait près de 300 salles privées en France avec plus 4500 salariés et 300 millions d'euros de chiffre d'affaires (source Union Des Salle d'Escalade). On compte désormais 2 millions de pratiquants dans les salles d'escalade françaises, leader mondial sur le secteur revendant 10 millions d'entrées annuelles (source Union Sport et Cycle).

Une structure exceptionnelle à Niort : La Verticale de L'Acclameur.

Ouverte en 2013, La Verticale est une des plus grandes Structure Artificielle d'Escalade de France avec ses 16 mètres de hauteur et ses 42 mètres de linéaire au sol. Ses profils variés en font un mur idéal pour l'initiation et le perfectionnement mais aussi la compétition. A La Verticale, il est possible de pratiquer les 3 disciplines de compétition en escalade : la difficulté, la voie de vitesse du record et enfin le bloc (200 mètres carrés) et le tout agrémenté de 1 000 places de tribunes rétractables.

Avec près de 90 itinéraires du 4c au 8c et 50 blocs et un espace enfant, l'équipe de La Verticale vous offre en permanence, en attachant une attention toute particulière à la qualité des ouvertures et au renouvellement des voies. Avec 1 200m² de surface grimpable, plus de 4 500 prises, 300 volumes, la Verticale est un outil d'une richesse infinie.

Etablissement affilié à la FFME, La Verticale respecte donc les règlements et règles de sécurité édictées par cette fédération et délivre ainsi des licences FFME aux pratiquants demandeurs, organise des compétitions et des formations fédérales.

La Verticale a créé son école pour développer ce sport et faire partager ses valeurs au plus grand nombre.

La fréquentation en quelques chiffres

Depuis la crise COVID l'escalade en France connaît le plus fort développement des sports indoor (source Union des sport et Cycle). La fréquentation de La Verticale est en hausse constante et ce sont environ 30 000 débutants, grimpeurs, confirmés, écoles, compétiteurs qui sont venus s'entraîner ou tout simplement se dépenser en 2024. Bien que le nombre d'abonnés ait légèrement diminué cette année, la progression significative du nombre d'entrées individuelles et de cartes 10 entrées témoigne d'un intérêt toujours soutenu pour cette discipline

L'escalade est accessible à tous, à chacun ses envies, à chacun son sommet...

Pratiquer L'escalade pour...

- pour prendre de la hauteur, développer son esprit d'aventure, vaincre son vertige, prendre confiance, éprouver des sensations

L'escalade activité de gestion et d'adaptation à un environnement spécifique permet de développer le contrôle de ses émotions, la confiance en soi, aux autres et dans le matériel.

- pour ressentir le plaisir de grimper, pour le défi physique, faire du sport et atteindre son sommet !

L'escalade permet aussi de gérer son « physique ». C'est une activité qui fait appel et renforce, l'équilibre, la coordination, la force, la tonicité, le relâchement, la souplesse, la mobilité du corps et son maintien.

- pour son côté jeu de stratégie : faire des choix pour sans cesse deviner le bon enchaînement à réaliser, s'engager tout en gérant sa sécurité.

L'escalade développe la concentration, la prise de décision, l'analyse du risque, la volonté, l'intuition.

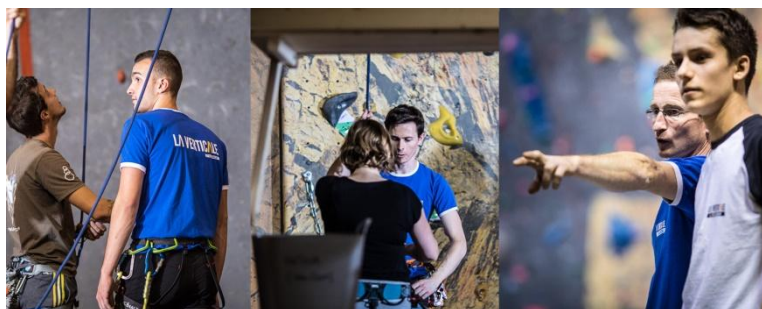
- pour les valeurs qu'elle véhicule telles que l'humilité, la responsabilisation, la solidarité, le respect d'autrui et de l'environnement.

L'escalade en salle pour l'escalade mais aussi pour acquérir les bases pour grimper en pleine nature et en grands espaces.

L'EQUIPE

Les moniteurs :

Enseigner l'escalade pour participer à l'épanouissement de la personne dans une atmosphère de partage et de convivialité.



Laurent Revel : responsable de La Verticale, Diplôme d'Etat escalade/canyon, Brevet d'Etat en activités physiques et sportives adaptées, entraîneur, ouvrier et formateur auprès de la fédération Française de la montagne et de l'escalade FFME.

Olivier Thiebaud : chef ouvrier, Certificat de Qualification Professionnelle escalade, ouvrier de compétition.

Quentin Wanackere : responsable boutique, Certificat de Qualification Professionnelle escalade, ouvrier de compétition.

François Tabeau : responsable de l'école d'escalade, L2 STAPS, ouvrier de compétition.

Benoît Colombet : alternant contrat de professionnalisation CQP AESA à partir de novembre 2023 et jusqu'à fin mai 2024.

PROJET PEDAGOGIQUE

Les cours :

De la découverte au perfectionnement, à la compétition...

Lors des séances nous nous attachons à proposer à chacun, l'activité ou le niveau qui lui convient.

Les séances sont construites autour de situations d'apprentissage progressives le plus souvent ludiques et/ou à sensations ; tout le monde étant mis le plus possible en action et en situation de réussir. Les séances ont pour objectif d'accompagner progressivement chaque grimpeur dans sa progression et vers l'autonomie.

La Base : la gestion de sa sécurité et celle de ses partenaires est essentielle à notre discipline.

L'apprentissage des techniques de sécurité et la mise en place de procédures et des bons réflexes, vous accompagneront dans votre vie de grimpeur. (Cours donnés en direction d'établissement médicaux sociaux : ITEP, SESSAD GPA, Hôpital de jour ado)

Pour répondre aux besoins de chacun nous mettons en place, grâce au fabuleux outil qu'est la Verticale, les moyens adaptés du loisir au perfectionnement, du soin (cours donnés en direction d'établissement médicaux sociaux) à l'entraînement, de l'escalade en salle à la découverte de l'escalade en milieu naturel.

L'activité se déroule essentiellement dans le calme et avec 12 enfants/pratiquants maximum par moniteur et 8 pour les cours des 6/8ans.

Une ambiance posée favorise la concentration, l'écoute des sensations, la communication entre les membres de la cordée. Les séances sont aussi l'occasion d'en savoir un peu plus sur soi, de dépasser ses limites.

NOS COURS

En 2024, l'**Ecole d'escalade La Verticale** de L'Acclameur propose 20 cours d'escalade accessibles aux débutants comme aux confirmés : **17 cours enfants** à partir de 6 ans et **3 cours adultes**, soit 278 abonnés (sur les 466 abonnés), prennent des cours, dont 230 de moins de 18 ans et 70 adultes. Le taux de renouvellement chez les jeunes est à plus de 70% ce qui témoigne de la qualité des cours dispensés. Nos cours se répartissent en fonction :

De l'âge : 6/8 ans, 9/11 ans, 12/15 ans, Ados et adultes,

Du niveau de pratique : débutant, confirmé, perfectionnement, compétiteurs...

En fonction de demande particulière : des cours à l'année sont également dispensés en direction d'établissement médicaux sociaux : ITEP, SESSAD GPA, Hôpital de jour ado)

En fonctions des jours de la semaine :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<u>16h/17h</u> : SESSAD GPA (jeunes hémiplegiques) <u>18h / 19h30</u> : 1 cours 12 /15 ans	<u>10h/11h</u> : IME Melle <u>14h/16h</u> : IME de Fontenay <u>18h/19h30</u> : 1 cours 9/11 ans <u>19h / 20h30</u> : 1 cours adultes débutants	<u>14h/15h</u> : 2 cours 6/8 ans <u>15h/16h30</u> : 2 cours 9 /11 ans <u>17h/18h30</u> : 2 cours 12/15ans 1 cours compétiteurs <u>19h/20h30</u> : 1 cours ados 1 cours adultes (niveau 1)	<u>10h/11h30</u> : jeunes de l'ITEP de La Roussille <u>14h/15h30</u> : Ecole ville de Niort VDN <u>19h/20h30</u> : 1 cours adulte niveau 3	<u>14h/15h30</u> : Ecole ville de Niort VDN <u>18h/19h30</u> : 1 cours 12/15 ans 1 cours 9/11 ans	<u>9h45h/10h45</u> : 1 cours 6/8 ans <u>9h45/11h15</u> : 1 cours 9/11 ans <u>11h15/12h45</u> : 1 cours 12/15 ans 1 cours ados

Découverte 6/8ans :

Séance d'une heure pour les plus jeunes

Objectif :

- découvrir en s'amusant et en toute sécurité l'escalade. Prendre confiance.

Apprentissage basé sur le jeu et l'expérimentation

Acquérir fondamentaux de la sécurité pour être capable d'atteindre le haut du mur en gérant sa sécurité et/ou celle de son partenaire.

Appréhender le mur et ses reliefs, les prises et le vocabulaire spécifique lié à l'escalade notamment par des jeux en bas du mur.

Connaître le matériel et son utilisation : mise en place du baudrier, nœud d'encordement en huit, mousquetons et dispositif auto bloquant d'assurage (Grigri), dispositif frein (Verso). Poignée d'ascension : remontée sur corde.

Prendre confiance dans le matériel et dans ses capacités d'assurage : mise en place et utilisation (montée/descente) : apprentissage de l'assurage en 5 temps, gérer la descente du grimpeur.

Règles de sécurité : auto contrôle réciproque, position de l'assureur, demande feu vert du moniteur pour autorisation de décollage, communication entre les membres de la cordée, demande feu vert du moniteur pour autorisation de descendre...

Découvrir la gestuelle liée à l'escalade, découvrir ses possibilités par la découverte du bloc : répétition des blocs ouverts par les moniteurs.

Sécurité en bloc : limite de hauteur, tapis de réception, appréhender la chute.

Découvrir ses limites, éprouver des sensations, gérer ses émotions : effectuer des balançoires, de petits sauts en moulinette.

Découverte / perfectionnement 9/11 ans

Séance 1h30 en destination des débutants ou pour ceux qui ont déjà une expérience en escalade.

Objectifs :

- Découvrir ou renforcer les acquisitions dans les apprentissages fondamentaux pour être autonome en escalade en moulinette et appréhender l'escalade en tête.
- Gestion de la sécurité : grimpe en moulinette, vers l'escalade en tête, découvrir le matériel.
- Développement des habilités techniques : élargissement répertoire gestuel.

En fin de saison, découverte de l'escalade en falaise.

Descriptif pédagogique :

Appréhender le mur et ses reliefs, les prises et le vocabulaire spécifique lié à l'escalade notamment par des jeux en bas du mur.

Connaître le matériel et son utilisation : mise en place du baudrier, nœud d'encordement en huit, mousquetons et dispositif auto bloquant d'assurage (Grigri), dispositif frein (Verso). Poignée d'ascension : remontée sur corde.

Prendre confiance dans le matériel et dans ses capacités d'assurage : mise en place et utilisation (montée/descente) : apprentissage de l'assurage en 5 temps, gérer la descente du grimpeur.

Règles de sécurité : auto contrôle réciproque, position de l'assureur, demande feu vert du moniteur pour autorisation de décollage, communication entre les membres de la cordée, demande feu vert du moniteur pour autorisation de descendre...

Découvrir l'escalade en tête et l'assurage d'un grimpeur en tête en situation aménagée

Découvrir la gestuelle liée à l'escalade et connaître ses possibilités par la découverte du bloc : répétition des blocs ouverts par les moniteurs et création de passages.

Sécurité en bloc : limite de hauteur, tapis de réception, envisager la parade...

Découvrir ses limites, éprouver des sensations, gérer ses émotions : effectuer des balançoires, de petits sauts en moulinette, des petits vols en tête...

Découverte / perfectionnement 12/15 ans :

Séance 1h30 en destination des débutants ou pour ceux qui ont déjà une expérience en escalade : 2 groupes.

Objectifs : découvrir ou renforcer les acquisitions dans les apprentissages fondamentaux pour :

- Gérer sa sécurité : être autonome en escalade en moulinette et escalade en tête.
- Éprouver des sensations, se confronter à ses limites : escalade en tête, escalade en bloc.
- Développer et renforcer ses habilités techniques pour progresser : escalade en bloc, progresser dans son niveau max.

En fin de saison découverte de l'escalade en falaise.

Pour ceux qui le souhaite, découverte de la compétition en escalade, organisation de stages durant les vacances scolaires.

Descriptif pédagogique :

Appréhender le mur et ses reliefs, les prises et le vocabulaire spécifique lié à l'escalade notamment par des jeux en bas du mur.

Connaître le matériel et son utilisation : mise en place du baudrier, nœud d'encordement en huit, mousquetons et dispositif auto bloquant d'assurage (Grigri), dispositif frein (Verso). Poignée d'ascension : remontée sur corde, descente en rappel.

Prendre confiance dans le matériel et dans ses capacités d'assurage : mise en place et utilisation (montée/descente) : apprentissage de l'assurage en 5 temps, gérer la descente du grimpeur.

Règles de sécurité : auto contrôle réciproque, position de l'assureur, demande feu vert du moniteur pour autorisation de décollage, communication entre les membres de la cordée, demande feu vert du moniteur pour autorisation de descendre...

Escalade en tête et l'assurage d'un grimpeur en tête.

Escalade en site naturel : découvrir les manipulations de sécurité nécessaire pour grimper en tête en site naturel.

Découvrir la gestuelle liée à l'escalade et connaître ses possibilités par la découverte du bloc : répétition des blocs ouverts par les moniteurs et création de passages (notions d'ouverture).

Sécurité en bloc : limite de hauteur, tapis de réception, appréhender la chute, la parade du grimpeur...

Découvrir ses limites, éprouver des sensations, gérer ses émotions : effectuer des balançoires, de petits sauts en moulinette, des vols en tête...

Adultes : De la découverte au perfectionnement... à la compétition.

Séance 1h30 en destination des débutants ou pour ceux qui ont déjà une expérience en escalade :

3 niveaux : débutants, initiés, perfectionnement/entraînement.

Objectifs communs :

- Découvrir ou renforcer les acquisitions dans les apprentissages fondamentaux pour :
- Gérer sa sécurité : être autonome en escalade en moulinette et escalade en tête.
- Éprouver des sensations, se confronter à ses limites : escalade en tête, escalade en bloc.
- Développer et renforcer ses habilités techniques pour progresser : escalade en bloc, progresser dans son niveau max.

Escalade en site naturel après les vacances de Pâques (selon météo)

Pour ceux qui le souhaite (cout supplémentaire) : découverte de la compétions en escalade*, organisation de stages durant les vacances scolaires, accession aux formations fédérales*.

*licence FFME obligatoire.

Niveau 1 : Découvrir ou renforcer les acquisitions dans les apprentissages fondamentaux :

- Gestion de la sécurité
- Des habilités techniques : élargissement répertoire gestuel.

A partir des vacances de Pâques si la météo le permet, découverte de l'escalade en falaise.

Descriptif pédagogique :

Appréhender le mur et ses reliefs, les prises et le vocabulaire spécifique.

Connaître le matériel et son utilisation : mise en place du baudrier, nœud d'encordement en huit, mousquetons et dispositif auto bloquant d'assurage (Grigri), dispositif frein (Verso). Poignée d'ascension : remontée sur corde.

Prendre confiance dans le matériel et dans ses capacités d'assurage : mise en place et utilisation (montée/descente) : apprentissage de l'assurage en 5 temps, gérer la descente du grimpeur.

Règles de sécurité : auto contrôle réciproque, position de l'assureur, communication entre les membres de la cordée...

Découvrir l'escalade en tête et l'assurage d'un grimpeur en tête : école d'assurage.

Escalade en site naturel : découvrir les manipulations de sécurité nécessaire pour grimper en tête en site naturel.

Découvrir la gestuelle liée à l'escalade et connaître ses possibilités par la découverte du bloc : répétition des blocs ouverts par les moniteurs et création de passages.

Sécurité en bloc : limite de hauteur, tapis de réception, envisager la parade...

Découvrir ses limites, éprouver des sensations, gérer ses émotions : effectuer des balançoires, de petits sauts en moulinette, des vols en tête...

Niveau 2 : L'accent est mis sur un travail technique pour améliorer sa gestuelle et sur le renforcement des capacités physiques (renforcement musculaire, travail de la résistance) et de souplesse. Un programme de perfectionnement pour progresser.

En fonction des capacités et la volonté de chacun bien sûr !

Niveau 3 : Perf et compétition :

A ses débuts, on peut certes s'améliorer en grim pant, simplement, sans trop de contraintes. Ça fonctionne un certain temps. Mais tôt ou tard, on plafonne. Pour aller plus loin, pour véritablement progresser et pousser son niveau au maximum il faut se donner des objectifs, s'entraîner bref planifier son entraînement.

L'objectif de ce cours est de travailler ses points faibles et ses points forts. On s'attache à développer certaines filières spécifiques de l'escalade dans le but d'atteindre son objectif. On peut travailler sur un trimestre c'est-à-dire sur un cycle de 3 mois (planification) ou sur l'année.

Importance de la planification :

- Elle permet d'optimiser son temps, de se fixer des objectifs
- Elle favorise un développement optimal
- Elle encourage l'assiduité (une fois le plan établi et inscrit sur du papier, vous aurez plus tendance à le respecter)
- Elle augmente la motivation (on est toujours motivé quand on a un but et un plan pour y arriver)
- Elle diminue les risques de blessures (la planification évite la répétition, temps de repos trop court, périodisation mal conçue...)
- Elle permet d'arriver au sommet de sa forme pour une bonne performance au moment opportun.

Nos cours perfectionnement : les jeudis de 18h30 à 20h30. Pré requis : 6a en tête.

Nos entraînements compétiteurs : les mercredis et vendredis de 18h30 à 20h30. A partir de 13 ans.

Annexe 5 : Planning et tarifs de La Verticale

Période scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:00 / 09:00							
09:00 / 10:00							
10:00 / 11:00							
11:00 / 12:00							
12:00 / 13:00							
13:00 / 14:00							
14:00 / 15:00							
15:00 / 16:00							
16:00 / 17:00							
17:00 / 18:00							
18:00 / 19:00							
19:00 / 20:00							
20:00 / 21:00							
21:00 / 22:00							
22:00 / 23:00							

Période vacances scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:00 / 09:00							
09:00 / 10:00							
10:00 / 11:00							
11:00 / 12:00							
12:00 / 13:00							
13:00 / 14:00							
14:00 / 15:00						10h30-18h00	
15:00 / 16:00							
16:00 / 17:00							
17:00 / 18:00	14h00 - 21h00	14h00-21h00	14h00-21h00	12h00-21h00	12h00-212h00		
18:00 / 19:00							
19:00 / 20:00							
20:00 / 21:00							
21:00 / 22:00							
22:00 / 23:00							

Annexe 6 : Planning d'utilisation des salles Club de L'Acclameur en 2024

Date		Entreprise ▼	Nbr Jours
mercredi 10 janvier 2024	Séminaire	CPO TOTAL	0,5
mardi 16 janvier 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
jeudi 18 janvier 2024	Plénière	MANDREGO	1
vendredi 19 janvier 2024	Réunion et team building	POUJOULAT	1
jeudi 1 février 2024	Séminaire	CAP EMPLOI + SIST79	1
vendredi 2 février 2024	Conférence et ateliers	MAIF	1
mardi 6 février 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
vendredi 9 février 2024	Présentation Partenaires & Investiss	MMA - KONGS FC	1
mercredi 28 février 2024	GPO ACCLAMEUR	SO SPACE	0,5
mardi 12 mars 2024	Plénière et ateliers	DDFIP	1
mercredi 13 mars 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
vendredi 15 mars 2024	Réunion et ateliers	EIFPAGE (OT)	1
mardi 19 mars 2024	Salon BEEZE	OFFICE DU TOURISME	0,5
mardi 19 mars 2024	Réunion	SO SPACE	1
Dun 20 au 22 mars 2024	Conférence	UNIV LR (Agile 2024)	3
dimanche 24 mars 2024	Réunion Annuelle	ATCJ JEHOVAH	1
lundi 25 mars 2024	Séminaire et soirée cocktail	IME GROUPE - MACIF	1
Mardi 26 mars 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
mercredi 27 mars 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
jeudi 28 mars 2024	AG et soirée cocktail	CREDIT MUTUEL	1
vendredi 29 mars 2024	Pesée médiatique	MMA - KONGS FC	1
samedi 30 mars 2024	Pesée amateurs	MMA - KONGS FC	1
mardi 2 avril 2024	Réunion	SO SPACE	1
mercredi 3 avril 2024	Réunion de service	VILLE DE NIORT - CCAS	1
lundi 8 avril 2024	Réunion de préparation Salon BEEZ	OFFICE DU TOURISME	0,5
mercredi 10 avril 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
mercredi 24 avril 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
lundi 29 avril 2024	Fédération Régionale des Travaux pu	OFFICE DU TOURISME	0,5
mardi 7 mai 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
mardi 14 mai 2024	Réunion	SO SPACE	1
mercredi 15 mai 2024	MONTAGE	OFFICE DU TOURSIME	1
jeudi 16 mai 2024	SALON BEEZ	OFFICE DU TOURSIME	1
vendredi 17 mai 2024	DEMONTAGE	OFFICE DU TOURSIME	1
mercredi 22 mai 2024	Réunion	CFDT	1
mercredi 22 mai 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
vendredi 24 mai 2024	Réunion	SO SPACE	1
lundi 27 mai 2024	Conférence	TGS France	1,5
mardi 4 juin 2024	Job dating	INHNI - FARE PROPRETE	0,5
mercredi 5 juin 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
Du 3 au 7 juin 2024	Formation	CERF FORMATION	5
lundi 10 juin 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
mercredi 12 juin 2024	Réunion	CFDT	1
jeudi 13 juin 2024	Réunion	ACLCCP	1
vendredi 14 juin 2024	Réunion	SO SPACE - VDN	0,5
lundi 17 juin 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
mardi 18 juin 2024	Séminaire et soirée cocktail	CMO	1
mercredi 19 juin 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
jeudi 20 juin 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
lundi 24 juin 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
jeudi 27 juin 2024	Réunion	BEEZ / SO SPACE	0,5

mardi 2 juillet 2024	Réunion	SO SPACE	1
mercredi 3 juillet 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
mercredi 3 juillet 2024	Réunion de service	VILLE DE NIORT	0,5
mercredi 3 juillet 2024	Plénière	DDFIP	0,5
mercredi 3 juillet 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
vendredi 5 juillet 2024	Réunion	SO SPACE	1
mardi 9 juillet 2024	Réunion	CFDT	1
mardi 27 août 2024	Réunion	CFDT	1
mercredi 11 septembre 2024	Séminaire et soirée cocktail	BMA	1
vendredi 13 septembre 2024	Réunion et team building	POUJOLAT	1
jeudi 19 septembre 2024	Réunion	SO SPACE	1
jeudi 19 septembre 2024	Repas et Ateliers percussion MAIF	OFFICE DU TOURISME	1
mardi 24 septembre 2024	MONTAGE	MISSION LOCALE 79	1
mercredi 25 septembre 2024	Forum - Job Dating	MISSION LOCAL 79	1
jeudi 26 septembre 2024	Séminaire	MAIF	0,5
Du 15 au 16 octobre 2024	Séminaire - workshop pour VINCI ENER	OFFICE TOURISME	2
mercredi 16 octobre 2024	Séminaire et soirée cocktail	CMO	1
mardi 22 octobre 2024	Réunion	CFDT	1
jeudi 31 octobre 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
mardi 5 novembre 2024	AG	CER FRANCE	1
mardi 5 novembre 2024	Forum - Job Dating	CBE du NIORTAIS	0,5
jeudi 14 novembre 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
jeudi 14 novembre 2024	Plénière et ateliers	BANQUE POPULAIRE	0,5
vendredi 15 novembre 2024	MONTAGE	FESTIVAL DU MARIAGE	1
Du 16 au 17 novembre 2024	Salon	FESTIVAL DU MARIAGE	2
vendredi 22 novembre 2024	Réunion et team building	BMA SAS	1
mardi 26 novembre 2024	Réunion	CFDT	1
jeudi 28 novembre 2024	Réunion	SO SPACE	0,5
jeudi 28 novembre 2024	Séminaire	ADECAN NEURONIA	0,5
mercredi 4 décembre 2024	Réunion	AFIPADE	0,5
vendredi 6 décembre 2024	Plénière	DDFIP	1
vendredi 6 décembre 2024	Réunion et team building	TLD	0,5
vendredi 13 décembre 2024	Team building - jeux de société	IMA	0,5
jeudi 19 décembre 2024	Séminaire	MATAL	1

Fréquentation du Club pour la soirée VIP et l'arbre de Noël :

07/12/2024	Arbre de Noël	- DARVA	200
		TOTAL	200

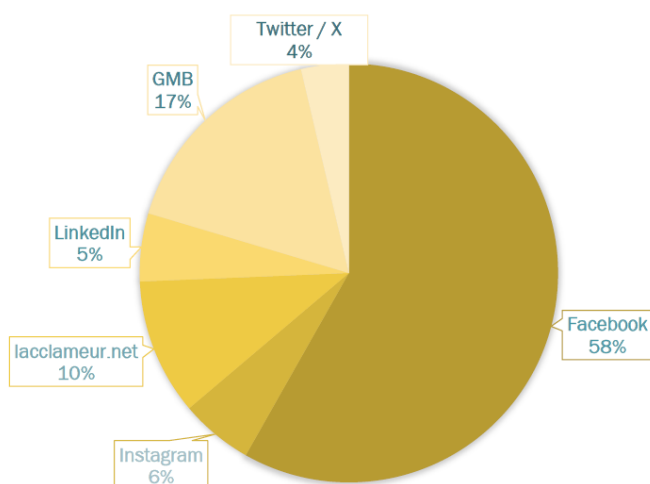


Rapports statistiques 2024

Répartition de la visibilité 571 249/ an

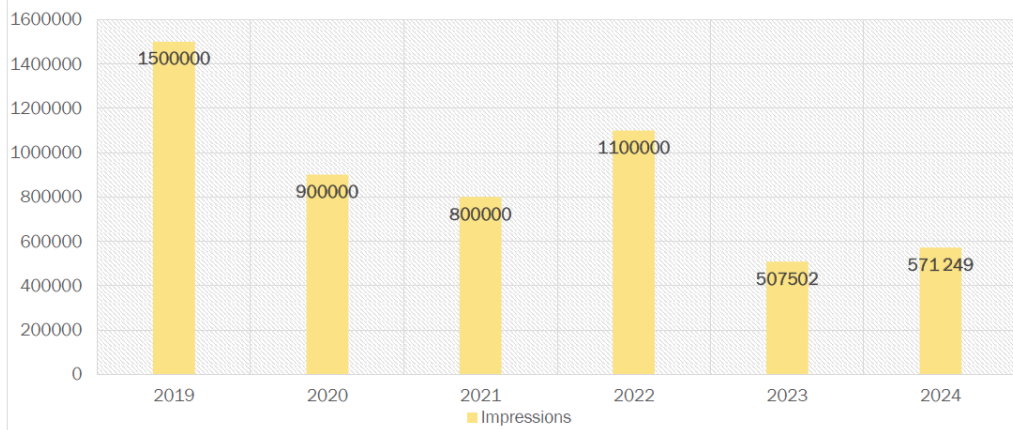
47 604/ mois

1 565/ jour



L'ACCLAMEUR

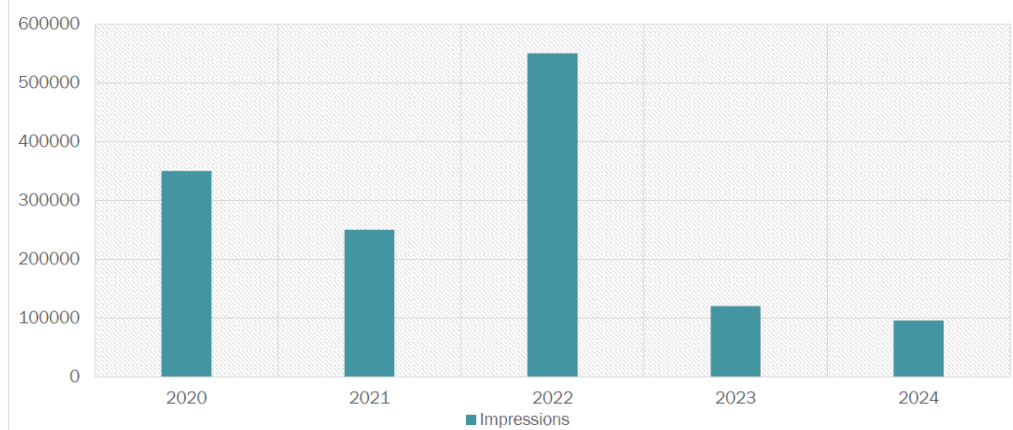
Comparatif de la visibilité sur 6 ans



L'ACCLAMEUR



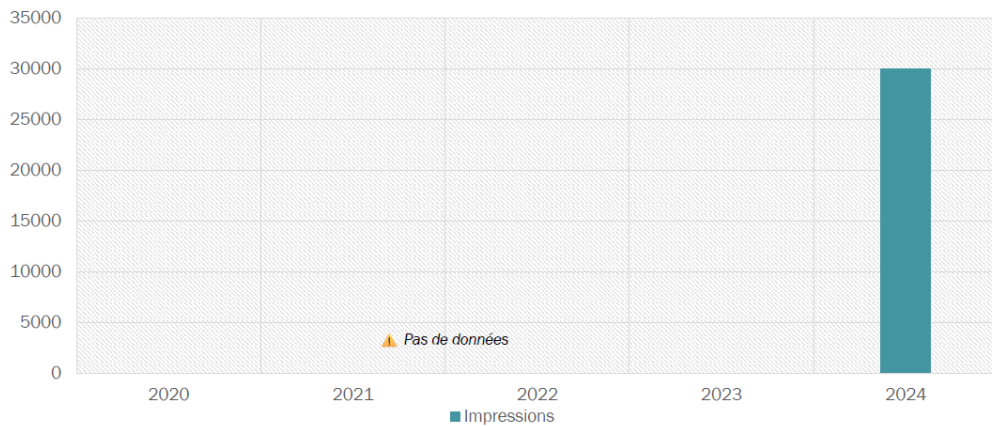
Évolution de la visibilité sur 5 ans



L'ACCLAMEUR



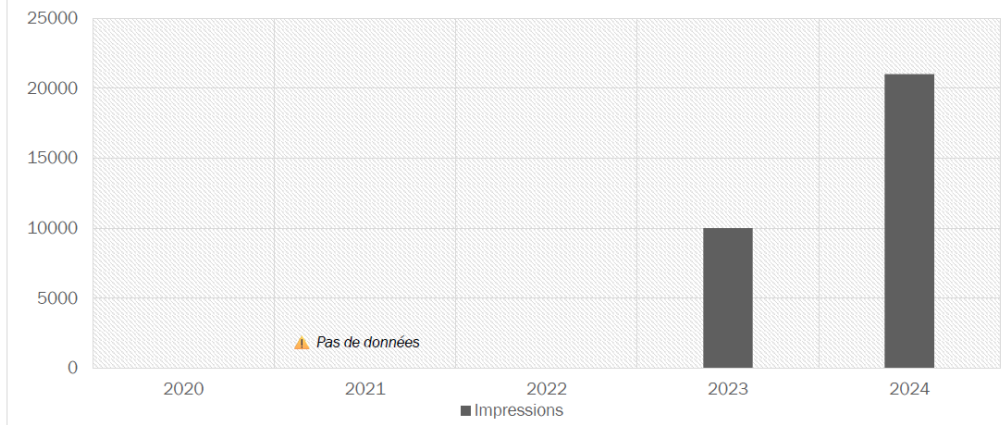
Évolution de la visibilité sur 5 ans



L'ACCLAMEUR



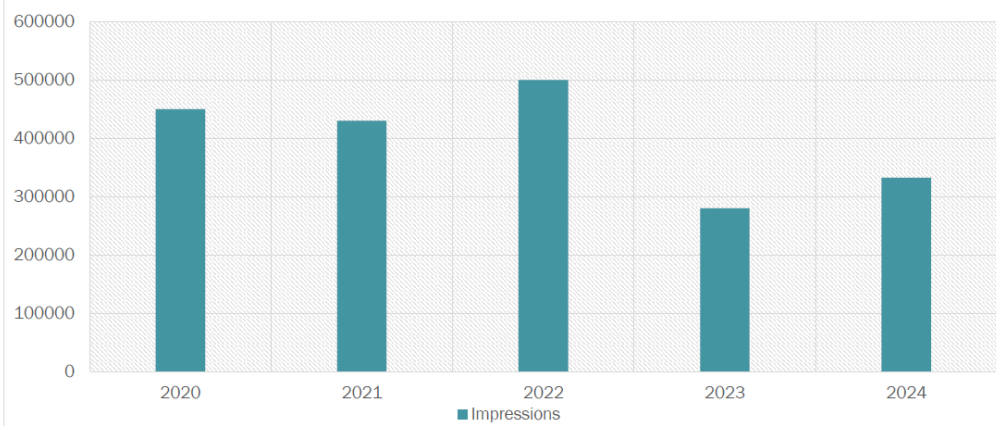
Évolution de la visibilité sur 5 ans



L'ACCLAMEUR



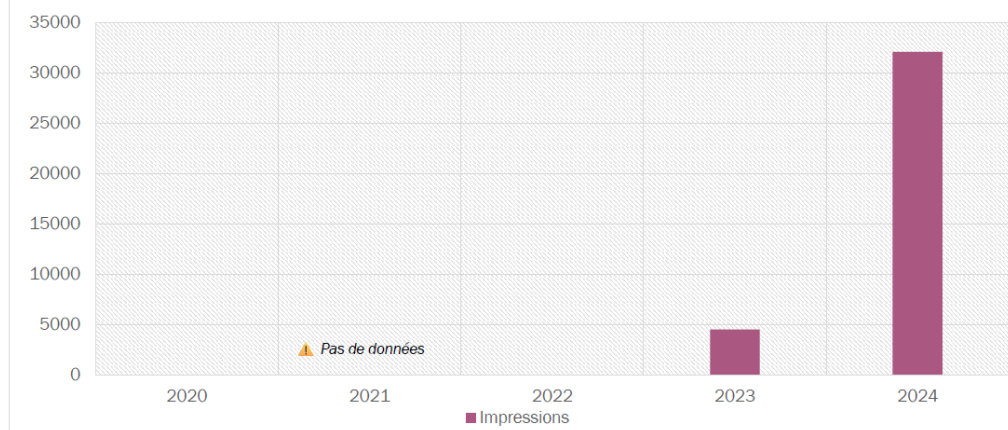
Évolution de la visibilité sur 5 ans

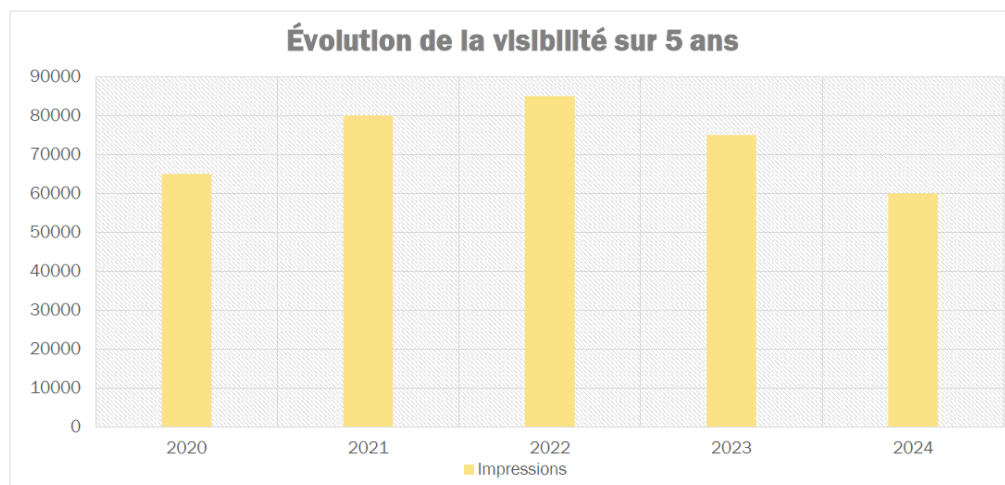


L'ACCLAMEUR



Évolution de la visibilité sur 5 ans





Affectation	Objet	2024	2024 (avec reprise 2023)	Réalisé	Reste
Escalade	<u>cordes SAE</u>	1 800 €	2 399 €	2 399 €	0 €
Escalade	<u>Prises et Volumes SAE</u>	6 000 €	7 270 €	7 270 €	0 €
Halle	<u>Rideaux asservis*1</u>		3 618 €	3 618 €	0 €
Général	<u>Panneaux solaires : Remise en route</u>		3 449 €	3 449 €	0 €
Général	<u>VMC : Réparation et remplacement éléments (CTA vestiaire) *2</u>		1 641 €	1 641 €	0 €
Général	<u>Chaudière et circulation eau chaude : pompes, reprogrammation, rinçage...</u>	4 500 €	5 446 €	5 446 €	0 €
Général	<u>Potence extérieure</u>		1 700 €	0 €	1 700 €
Halle	<u>Gradins mobiles</u>	- €	0 €	0 €	0 €
Général	<u>Sécurité : travaux sur SSI (reprogrammation, batterie) + Baes *3</u>		1 198 €	1 032 €	166 €
Général	<u>Onduleur (batterie, condensateur)</u>		3 500 €	0 €	3 500 €
Général	<u>Bornes escamotables*</u>		0 €	0 €	0 €
Général	<u>Horloge extérieure</u>		0 €	0 €	0 €
Général	<u>Electricité : changement différentiel *4</u>	2 800 €	3 810 €	3 810 €	0 €
Général	<u>Groupe électrogène (batterie, chargeur)</u>		2 000 €	0 €	2 000 €
		15 100 €	36 031 €	28 665 €	7 366 €

BIEN	COMPTE	ANA	DATE ACQU	MTT ACQU	DUREE AMORT	DUREE DSP		DOTATION 2019	DOTATION 2020	DOTATION 2021	DOTATION 2022	DOTATION 2023	DOTATION 2024	CUMUL DOTATIONS	VNC	
PREVISIONNEL SELON ANNEXE 4 DE LA DSP 2019																
AMORTISSEMENTS DE CADUCITE																
DROIT D'ENTREE	20500000		2019	240 857 €	5	5		24 086	48 171	48 171	48 171	48 171	24 086	240 857	-	
POUBELLES GH	22540000		2019	2 000 €	2	5		500	1 000	500				2 000	-	
POUTRES GRADINS EST GH	22810000		2019	6 000 €	10	5		600	1 200	1 200	1 200	1 200	600	6 000	-	
ALIMENTATION 63A GH	22540000		2019	2 300 €	5	5		230	460	460	460	460	230	2 300	-	
BLOC SUPPL ESC	22540000		2020	40 000 €	10	5			5 000	10 000	10 000	10 000	5 000	40 000	-	
ENROULEURS AUTO ESC DE 2018	22540000		2018	4 178 €	5	5		482	964	964	964	804		4 178	-	
ENROULEURS AUTO ESC	22540000		2019	10 000 €	5	5		1 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 000	10 000	-	
PLACARDS GYM	22810000		2019	8 700 €	10	5		870	1 740	1 740	1 740	1 740	870	8 700	-	
				314 035 €				27 768 €	60 535 €	65 035 €	64 535 €	64 375 €	31 786 €	314 035 €		
REEL 2019+2020+2021																
AMORTISSEMENTS TECHNIQUES DITS "CLASSIQUES"																
DROIT D'ENTREE	20500000	0200	01/07/2019	240 856,65 €	5	5	clé CA	24 283,63	48 171,33	48 171,33	48 171,33	48 171,33	23 887,70	240 856,65	-	
		0201					60%	14 570,18	28 902,80	28 902,80	28 902,80	28 902,80	14 332,62	144 514,00		
		0202					12%	2 914,03	5 780,56	5 780,56	5 780,56	5 780,56	2 866,52	28 902,79		
		0203					20%	4 856,73	9 634,26	9 634,26	9 634,26	9 634,26	4 777,54	48 171,31		
		0204					8%	1 942,69	3 853,71	3 853,71	3 853,71	3 853,71	1 911,02	19 268,55		
POUBELLES GH	22540000	0201	11/12/2019	1 440,00 €	2	5		41,42	720,00	678,58				1 440,00	-	
ENROULEURS AUTO ESC DE 2018	22540000	0203	01/07/2019	5 060,30 €	5	5	302,23	1 012,06	1 012,06	1 012,06	1 012,06	709,83		5 060,30	-	
MICROS HF CLUB	22830000	0202	11/09/2019	1 666,00 €	3	5		170,40	555,33	555,33	384,94			1 666,00	-	
				249 022,95 €				25 507,51	50 458,72	50 417,30	49 568,33	48 881,16	23 887,70	249 022,95	-	
AMORTISSEMENTS DE CADUCITE																
POUTRES GRADINS EST GH	22810000	0201	07/10/2019	3 972,30 €	10	4,74		201,13	838,04	838,04	838,04	838,04	419,02	3 972,30	-	caducité
								93,59	397,23	397,23	397,23	397,23	397,23	2 079,74	1 892,56	technique
ALIMENTATION 63A GH	22540000	0201	30/09/2019	1 180,00 €	5	4,75		62,11	248,42	248,42	248,42	248,42	124,21	1 180,00	-	caducité
								60,13	236,00	236,00	236,00	236,00	175,87	1 180,00	-	technique
ENROULEURS AUTO ESC	22540000	0203	27/07/2019	8 203,00 €	5	4,93		715,47	1 663,89	1 663,89	1 663,89	1 663,89	831,95	8 203,00	-	caducité
								710,18	1 640,60	1 640,60	1 640,60	1 640,60	1 640,60	8 913,18	-	technique
PLACARDS GYM	22810000	0204	29/11/2019	8 861,11 €	10	4,59		173,75	1 930,53	1 930,53	1 930,53	1 930,53	965,26	8 861,11	-	caducité
								80,11	886,11	886,11	886,11	886,11	886,11	4 510,66	4 350,45	technique
BLOC ESC	22540000	0203	01/06/2020	40 050,90 €	10	4,083			5 721,56	9 808,38	9 808,38	9 808,38	4 904,19	40 050,90	-	caducité
									2 348,19	4 005,09	4 005,09	4 005,09	2 002,55	16 366,01	23 684,90	technique
PC PORTABLE Lro	2283000	0201	09/09/2021	587,50 €	3	2,81				64,81	209,07	104,54	587,50		-	caducité
		0202		262,50 €	3	2,81				28,96	93,42	93,42	46,71	262,50	-	caducité
		0203		187,50 €	3	2,81				20,69	66,73	66,73	33,36	187,50	-	caducité
		0204		212,50 €	3	2,81				23,44	75,62	75,62	37,81	212,50	-	caducité
		0200								61,18	195,83	195,83	134,65	587,50	-	technique
		0200								27,33	87,50	87,50	60,17	262,50	-	technique
		0200								19,52	62,50	62,50	42,98	187,50	-	technique
		0200								22,12	70,83	70,83	48,71	212,50	-	technique
ARMOIRE REFRIGEREE	22540000	0201	27/09/2022	1 590,00 €	5	1,768					241,02	-	1 348,98	1 590,00	0,00	
											83,64	-	318,00	401,64	1 188,36	
				73 273,61 €				1 152,46	10 402,44	14 627,16	15 175,12	14 934,10	8 816,03	63 517,31		caducité
								944,01	5 508,13	7 295,18	7 665,34	7 581,70	5 706,88	34 299,59		technique

BIEN	COMPTE	ANA	DATE ACQU	MTT ACQU	DUREE AMORT	DUREE DSP		DOTATION 2019	DOTATION 2020	DOTATION 2021	DOTATION 2022	ACQUISITION 2022	REPRISE 2022	DOTATION 2023	ACQUISITION 2022	REPRISE 2022	CUMUL DOTATIONS	VNC	
PREVISIONNEL SELON ANNEXE 4 DE LA DSP 2019																			
PROVISIONS DE RENOUVELLEMENT SUIVANT ENGAGEMENT DSP																			
DOUCHETTES CONTRÔLE EBILLETES GH	22830000		2020	4 000 €	1 3	5		4 000									4 000		
RIDEAUX SCENE GH	22540000		2022	15 000 €	2,5 6	5		3 000	6 000	6 000							15 000		
BUREAU ACCUEIL + TRANSAT ESC	22840000		2022	3 000 €	2,5 10	5		600	1 200	1 200							3 000		
MICROS HF CLUB	22540000	remplit 2019	2021	2 000 €	1,5 3	5		667	1 333								2 000	-	
POSTES DE TRAVAIL CLUB	22830000		2022	9 600 €	2,5 3	5		1 920	3 840	3 840							9 600		
SERVEUR + SWITCH + 2 PETITS ONDUEURS CLUB	22830000		2022	40 000 €	2,5 4	5		8 000	16 000	16 000							40 000		
ONDULEUR CLUB	22830000		2021	6 000 €	1,5 5	5		2 000	4 000								6 000		
				79 600 €				20 187 €	32 373 €	27 040 €							79 600 €		
PROVISIONS DE RENOUVELLEMENT REEL																			
DOUCHETTES CONTRÔLE EBILLETES GH	22830000	0201	2020	4 000 €	1 3	5	clé	4 000							2 376	-	2 376	4 000	1 624
RIDEAUX SCENE GH	22540000	0201	2022	15 000 €	2,5 6	5		3 000	6 000	6 000		15 153	-	15 000			15 000	-	
BUREAU ACCUEIL + TRANSAT ESC	22840000	0203	2022	3 000 €	2,5 10	5		600	1 200	1 200		722	-	722			3 000	2 278	
POSTES DE TRAVAIL	22830000	0201	2022	9 600 €	2,5 3	5	55%	1 056	2 112	2 112		7 025	-	7 025			5 280	2 575	
		0202					18%	346	691	691							1 728		
		0203					22%	422	845	845							2 112		
		0204					5%	96	192	192							480		
SERVEUR + SWITCH + 2 PETITS ONDUEURS	22830000	0201	2022	40 000 €	2,5 4	5	55%	4 400	8 800	8 800							22 000	22 000	
		0202					18%	1 440	2 880	2 880							7 200	7 200	
		0203					22%	1 760	3 520	3 520							8 800	8 800	
		0204					5%	400	800	800							2 000	2 000	
ONDULEUR	22830000	0201	2021	6 000 €	1,5 5	5	55%	1 100	2 200								3 300	3 300	
		0202					18%	360	720								1 080	1 080	
		0203					22%	440	880								1 320	1 320	
		0204					5%	100	200								300	300	
				77 600 €				19 520 €	31 040 €	27 040 €		22 900 €	-	22 747 €	- €	-	2 376 €	77 600 €	52 477 €



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE DE SERVICE

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS DE SECURITE DU SITE DE L'ACCLAMEUR

INDICE B

Pouvoir adjudicateur :
SO SPACE
Société Anonyme d'Economie Mixte
64 Avenue Saint-Jean d'Angély
79000 NIORT

Représenté par :
Luc DELAGARDE, Président-Directeur Général

- ☒ Lot n°1 - Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Incendie (SSI) de L'Acclameur
- ☐ Lot n°2 - Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Intrusion de L'Acclameur

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GENERALES	3
1.1 OBJET DE LA CONSULTATION	3
1.2 MODE DE PASSATION	3
1.3 DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION	3
1.4 DUREE DU MARCHE – RECONDUCTION	3
1.5 TYPE ET FORME DU MARCHE	3
ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
2.1 IDENTITE ET COORDONNEES DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
2.2 REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR	4
2.3 ORGANISME CHARGE DES PAIEMENTS	4
ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU TITULAIRE	4
3.1 IDENTITE ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE	4
3.2 ANNEXES FINANCIERES	5
3.3 COMPTE A CREDITER	5
3.4 SIGNATURE DU CANDIDAT	6
ARTICLE 4 - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR	7
ARTICLE 5 - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHE)	7
ARTICLE 6 - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES	8
ARTICLE 7 - REPARTITION FINANCIERE DES PRESTATIONS DES MEMBRES EN CAS DE GROUPEMENT	9

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur.

Le détail exhaustif des prestations est précisé dans le CCTP.

1.2 Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables. Elle est soumise aux dispositions de l'article R2122-8 du Code de la commande publique.

Sur la base des critères de choix des offres définis dans le présent règlement de la consultation, le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

1.3 Décomposition de la consultation

La consultation a fait l'objet de 2 lots distincts :

Numéro du lot	Désignation du lot
1	Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Incendie (SSI) de L'Acclameur
2	Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Intrusion de L'Acclameur

1.4 Durée du marché – Reconduction

Pour chaque lot, le marché est passé pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification.

Il pourra être reconduit trois (3) fois tacitement pour la même durée et dans les mêmes conditions, à chaque date anniversaire du marché, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans.

Dans le cas où l'une des parties ne souhaite pas reconduire le présent marché, elle devra en informer l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard trois (3) mois avant la date d'anniversaire du marché. Le point de départ du délai est fixé au jour de la réception de ladite lettre.

1.5 Type et forme du marché

S'agissant des prestations de maintenance préventive des installations, le marché est réglé par application d'un prix global et forfaitaire mentionnées dans l'acte d'engagement pour les 2 lots.

S'agissant des prestations de maintenance corrective des installations, le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans minimum et avec un maximum fixé :

- Pour le lot n°1, à 6 000 € HT pour toute la durée du marché, reconductions comprises.
- Pour le lot n°2, à 3 600 € HT pour toute la durée du marché, reconductions comprises.

Les bons de commandes sont émis au fur et à mesure des besoins du pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

2.1 Identité et coordonnées du pouvoir adjudicateur

SO SPACE
Société Anonyme d'Economie Mixte
 64 Avenue Saint-Jean d'Angély
 79000 NIORT

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

2/10

2.2 Représentant du pouvoir adjudicateur

Le représentant du pouvoir adjudicateur ayant la qualité de signataire et habilité à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances est :

Luc DELAGARDE, Président-Directeur Général

2.3 Organisme chargé des paiements

Organisme chargé des paiements auquel doivent être notifiées les cessions de créances ou nantissements :

SO SPACE
Société Anonyme d'Economie Mixte
64 Avenue Saint-Jean d'Angély
79000 NIORT

ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU TITULAIRE

3.1 Identité et engagement du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire du marché :

NARGEOT Benoit (Gérant)

- ☐ Agissant pour mon propre compte ;
- ☒ Agissant pour le compte de la société désignée ci-après ;
- ☐ Agissant pour le compte de la société désignée ci-après, mandataire :
- ☐ du groupement solidaire
 - ☐ du groupement conjoint

pour l'ensemble des opérateurs groupés ayant été désignés au sein de l'article 7 du présent acte d'engagement.

NOM DE LA SOCIETE :

AMELEC MAINTENANCE

Qualité (fabricant, grossiste, distributeur, dépositaire, ...) :

Installation et maintenance en électricité

Adresse : ZA du Fief de Baussais – Rue du Fief de Baussais

Code postal – Ville :

79230 FRANÇOIS

Téléphone : 05.49.73.14.84 Fax : 05.49.79.06.78 Mail : contact@amelec79.com

Numéro SIRET : 818 820 698 00020

Code APE : 4321A

Numéro de TVA Intracommunautaire : FR 59818820698

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

4140

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, indiquées à l'article « Pièces contractuelles » du Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP) et conformément à leurs stipulations,

☒ Je m'engage, sur la base de mon offre,

☐ J'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement,

conformément aux clauses et conditions des documents contractuels susmentionnés, à exécuter les prestation objets du présent marché aux prix indiqués dans le BPU et ci-après :

• **Montant annuel des opérations de maintenance préventive :**

Montant annuel HT :	2681,57€
Taux de TVA :	20%
Montant annuel TTC :	3217,88€
Montant annuel TTC (En toute lettre) :	Trois mille deux cent dix sept euros et quatre vingt huit centimes

• **Montant annuel forfaitaire de la PSE n°1 - Etablissement et communication d'un rapport annuel d'activité (facultatif) :**

Montant annuel HT :	compris dans le prix de la maintenance préventive : un tableau de suivi vous sera remis sous format Excel
Taux de TVA :	
Montant annuel TTC :	
Montant annuel TTC (En toute lettre) :	

3.2 Annexes financières

Les annexes financières rattachées au présent acte d'engagement sont les suivantes :

- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot n°1
- Le Bordereau des Prix unitaires (BPU) du lot n°2

3.3 Compte à créditer

☒ RIB joint dans la candidature

☒ Informations du compte à créditer (le cadre ci-dessous est à dupliquer en cas de paiement sur plusieurs comptes dans le cadre d'un groupement) :

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

FMA

Titulaire du compte :

SARL AMELEC MAINTENANCE

Code banque : 11706 Code guichet : 00034 Numéro : 56010094734 Clé RIB : 03

IBAN : FR76 1170 6000 3456 0100 9473 403

Code BIC : AGRIFRPP817

Banque : CREDIT AGRICOLE CHARENTE MARITIME DEUX-SÈVRES

3.4 Signature du candidat

À François , le 28/02/2020

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement,


SARL AMELEC MAINTENANCE

ZA DU FIER DE BAUSSAIS

RUE DU FIER DE BAUSSAIS

79260-FRANÇOIS

Tél : 05 49 73 14 84

Siret : 818 820 692 00010 Code APE : 4321A

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

2/10

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS DE SECURITE DU SITE DE L'ACCLAMEUR Lot n°1 - Maintenance préventive et curative du Système de Sécurité Incendie (SSI) de L'Acclameur					
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)					
Désignation Chaque pièce listée ci-dessous doit être d'une gamme similaire à la pièce initialement installée	Unité	Marque / Modèle proposé	Prix unitaire H.T	Montant T.V.A	Prix unitaire T.T.C
Détecteurs optique de fumée	Unité	CHUBB / ISCAN+O	34,00€	7,20€ 6,00€	43,20€ 36,00€
Détecteurs thermo-vélocimétriques	Unité	CHUBB / ISCAN+TV ICC	36,00 €	7,20 €	43,20 €
Détecteur linéaire	Unité	CHUBB / 6500R	531,00 €	106,20 €	637,20 €
Déclencheur à membrane déformable saillie	Unité	CHUBB / DM MCP5A	55,00 €	11,00 €	66,00 €
Déclencheur à membrane déformable encastré	Unité	CHUBB / DM MCP5A	55,00 €	11,00 €	66,00 €
Ventouse électromagnétique à manque tension avec bouton poussoir de déclenchement local	Unité	CORDIA / 24V Rupture	27,00 €	5,40 €	32,40 €
Diffuseurs sonores	Unité	CHUBB / ROLP AB	34,00 €	6,80 €	40,80 €
Flash lumineux	Unité	CHUBB / SOLISTA LX	42,00 €	8,40 €	50,40 €
Batterie SSI 12V - 4Ah (changé le 05/12/2019)	Unité	YUASA FR	17,00 €	3,40 €	20,40 €
Batterie AES 12V 17Ah (changé le 05/12/2019)	Unité	YUASA FR	47,00 €	9,40 €	56,40 €
Batterie 12V 38Ah (changé début 2016)	Unité	YUASA FR	70,00 €	14,00 €	84,00 €
Batterie 12V 65Ah (changé début 2016)	Unité	YUASA FR	145,00 €	29,00 €	174,00 €
Dans le cas où la maintenance concerne le remplacement d'une pièce qui n'est pas répertoriée ci-dessus, le pouvoir adjudicateur peut recourir au catalogue public du titulaire. Ce catalogue est limité aux seules pièces permettant de remettre en état les équipements objets du présent marché. Les pièces du catalogue sont nécessairement de gammes similaires aux pièces remplacées.					
Coût d'un déplacement (aller / retour)	Unité		INCLUS	INCLUS	
Unité d'œuvre technicien (1 personne) - Intervention en jour ouvré	Heure		45,00 €	10,00 €	55,00 €



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE DE SERVICE

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS DE SECURITE DU SITE DE L'ACCLAMEUR

INDICE B

Pouvoir adjudicateur :
SO SPACE
Société Anonyme d'Economie Mixte
64 Avenue Saint-Jean d'Angély
79000 NIORT

Représenté par :
Luc DELAGARDE, Président-Directeur Général

- ☐ Lot n°1 - Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Incendie (SSI) de L'Acclameur
- ☒ Lot n°2 - Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Intrusion de L'Acclameur

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GENERALES	3
1.1 OBJET DE LA CONSULTATION	3
1.2 MODE DE PASSATION	3
1.3 DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION	3
1.4 DUREE DU MARCHE – RECONDUCTION	3
1.5 TYPE ET FORME DU MARCHE	3
ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
2.1 IDENTITE ET COORDONNEES DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
2.2 REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR	4
2.3 ORGANISME CHARGE DES PAIEMENTS	4
ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU TITULAIRE	4
3.1 IDENTITE ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE	4
3.2 ANNEXES FINANCIERES	5
3.3 COMPTE A CREDITER	5
3.4 SIGNATURE DU CANDIDAT	6
ARTICLE 4 - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR	7
ARTICLE 5 - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHE)	7
ARTICLE 6 - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES	8
ARTICLE 7 - REPARTITION FINANCIERE DES PRESTATIONS DES MEMBRES EN CAS DE GROUPEMENT	9

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur.

Le détail exhaustif des prestations est précisé dans le CCTP.

1.2 Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables. Elle est soumise aux dispositions de l'article R2122-8 du Code de la commande publique.

Sur la base des critères de choix des offres définis dans le présent règlement de la consultation, le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

1.3 Décomposition de la consultation

La consultation a fait l'objet de 2 lots distincts :

Numéro du lot	Désignation du lot
1	Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Incendie (SSI) de L'Acclameur
2	Maintenance préventive et corrective du Système de Sécurité Intrusion de L'Acclameur

1.4 Durée du marché – Reconduction

Pour chaque lot, le marché est passé pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification.

Il pourra être reconduit trois (3) fois tacitement pour la même durée et dans les mêmes conditions, à chaque date anniversaire du marché, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans.

Dans le cas où l'une des parties ne souhaite pas reconduire le présent marché, elle devra en informer l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard trois (3) mois avant la date d'anniversaire du marché. Le point de départ du délai est fixé au jour de la réception de ladite lettre.

1.5 Type et forme du marché

S'agissant des prestations de maintenance préventive des installations, le marché est réglé par application d'un prix global et forfaitaire mentionnées dans l'acte d'engagement pour les 2 lots.

S'agissant des prestations de maintenance corrective des installations, le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans minimum et avec un maximum fixé :

- Pour le lot n°1, à 6 000 € HT pour toute la durée du marché, reconductions comprises.
- Pour le lot n°2, à 3 600 € HT pour toute la durée du marché, reconductions comprises.

Les bons de commandes sont émis au fur et à mesure des besoins du pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

2.1 Identité et coordonnées du pouvoir adjudicateur

SO SPACE
Société Anonyme d'Economie Mixte
 64 Avenue Saint-Jean d'Angély
 79000 NIORT

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

2/40

2.2 Représentant du pouvoir adjudicateur

Le représentant du pouvoir adjudicateur ayant la qualité de signataire et habilité à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances est :

Luc DELAGARDE, Président-Directeur Général

2.3 Organisme chargé des paiements

Organisme chargé des paiements auquel doivent être notifiées les cessions de créances ou nantissements :

SO SPACE
Société Anonyme d'Economie Mixte
 64 Avenue Saint-Jean d'Angély
 79000 NIORT

ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU TITULAIRE

3.1 Identité et engagement du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire du marché :

NARGEOT Benoit (Gérant)

- ☐ Agissant pour mon propre compte ;
- ☒ Agissant pour le compte de la société désignée ci-après ;
- ☐ Agissant pour le compte de la société désignée ci-après, mandataire :
- ☐ du groupement solidaire
- ☐ du groupement conjoint

pour l'ensemble des opérateurs groupés ayant été désignés au sein de l'article 7 du présent acte d'engagement.

NOM DE LA SOCIETE :

AMELEC MAINTENANCE

Qualité (fabricant, grossiste, distributeur, dépositaire, ...) :

Installation et maintenance en électricité

Adresse : ZA du Fief de Baussais – Rue du Fief de Baussais

Code postal – Ville :

79230 FRANÇOIS

Téléphone : 05.49.73.14.84 Fax : 05.49.79.06.78 Mail : contact@amelec79.com

Numéro SIRET : 818 820 698 00020

Code APE : 4321A

Numéro de TVA Intracommunautaire : FR 59818820698

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

4140

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, indiquées à l'article « Pièces contractuelles » du Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP) et conformément à leurs stipulations,

☒ Je m'engage, sur la base de mon offre,

☐ J'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement,

conformément aux clauses et conditions des documents contractuels susmentionnés, à exécuter les prestations objets du présent marché aux prix indiqués dans le BPU et ci-après :

• **Montant annuel des opérations de maintenance préventive :**

Montant annuel HT :	362,18€
Taux de TVA :	20%
Montant annuel TTC :	434,62€
Montant annuel TTC (En toute lettre) :	mille cent cinquante quatre euros et soixante deux centimes

• **Montant annuel forfaitaire de la PSE n°1 - Etablissement et communication d'un rapport annuel d'activité (facultatif) :**

Montant annuel HT :	compris dans le prix de la maintenance préventive; un tableau de suivi vous sera remis sous format Excel
Taux de TVA :	
Montant annuel TTC :	
Montant annuel TTC (En toute lettre) :	

3.2 Annexes financières

Les annexes financières rattachées au présent acte d'engagement sont les suivantes :

- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot n°1
- Le Bordereau des Prix unitaires (BPU) du lot n°2

3.3 Compte à créditer

☒ RIB joint dans la candidature

☒ Informations du compte à créditer (le cadre ci-dessous est à dupliquer en cas de paiement sur plusieurs comptes dans le cadre d'un groupement) :

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité du site de L'Acclameur

5140

Titulaire du compte :

SARL AMELEC MAINTENANCE

Code banque : 11706 Code guichet : 00034 Numéro : 56010094734 Clé RIB : 03

IBAN : FR76 1170 6000 3456 0100 9473 403

Code BIC : AGRIFRPP817

Banque : CREDIT AGRICOLE CHARENTE MARITIME DEUX-SÈVRES

3.4 Signature du candidat

À François , le 28/02/2020

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement,


SARL AMELEC MAINTENANCE
ZA DU FIEF DE BAUSSAIS
RUE DU FIEF DE BAUSSAIS
79260 FRANCCIS
Tél : 05 49 73 14 84
Siret : B19.620.698.00020 Code APE : 4321A

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS DE SECURITE DU SITE DE L'ACCLAMEUR Lot n°2 - Maintenance préventive et curative du Système de Sécurité Intrusion de L'Acclameur					
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)					
Désignation Chaque pièce listée ci-dessous doit être d'une gamme similaire à la pièce initialement installée	Unité	Marque / Modèle proposé	Prix unitaire H.T	Montant T.V.A	Prix unitaire T.T.C
Détecteurs volumétriques	Unité	UTC / DD1012PI	38,00 €	7,60 €	45,60 €
Sirènes intérieurs	Unité	UTC / AS270-F	41,40 €	8,28 €	49,68 €
Clavier déporté	Unité	UTC / ATS 1110-N	109,50 €	21,90 €	131,40 €
Lecteur de badges	Unité	UTC / ATS 1192	188,10 €	37,62 €	225,72 €
Badges	Unité	UTC / ATS 1475	4,70 €	0,94 €	5,64 €
Batteries centrales 12V 24Ah (changé le 19/10/2016)	Unité	YUASA FR	59,00 €	11,80 €	70,80 €
Batteries centrales 12V 7Ah (changé le 19/10/2016)	Unité	YUASA FR	15,60 €	3,12 €	18,72 €
Batteries sirènes intrusion 12V 2,1 Ah (changé le 19/10/2016)	Unité	YUASA FR	10,20 €	2,04 €	12,24 €
Dans le cas où la maintenance concerne le remplacement d'une pièce qui n'est pas répertoriée ci-dessus, le pouvoir adjudicateur peut recourir au catalogue public du titulaire. Ce catalogue est limité aux seules pièces permettant de remettre en état les équipements objets du présent marché. Les pièces du catalogue sont nécessairement de gammes similaires aux pièces remplacées.					
Coût d'un déplacement (aller / retour)	Unité		INCLUS	INCLUS	
Unité d'œuvre technicien (1 personne) - Intervention en jour ouvré	Heure		45,00 €	10,00 €	55,00 €

Annexe 11 : Etat général des ouvrages et des biens délégués et Inventaire

Suivi matériel, installations L'Acclameur au 31/12/2024_Chauffage Ventilation

Installations de chauffage au bois	Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation	
	Chaudière à bois de 500Kw (dans la Halle) KOB	1	Mise en service 25/10/2019	Remplacement pompe de charge primaire 02/05/2023 Audit chaudière 01/07/2023	
	Silo de 100m3	1	Mise en service 25/10/2019 Livraison bois 23/12/2024	Travaux suite à l'audit 01/11/2023	
Installations de chauffage au gaz	Chaudière à gaz (dans la Halle) VIESSMANN VITOPLEX 200	1	Mise en service le 16/11/2011 Puissance 720kW Dernière visite le 21/11/2024	Changement bloc gaz 10/12/2020	
Installations de climatisation					
Halle de L'Acclameur					
Installations de climatisation	Climatisations unité intérieure K7 CIAT MELODY	15	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024	Changement de filtre, nettoyage et désinfection 05/11/2020	
	Climatisation groupe extérieur DAIKIN RZQSG 125	1	Mise en service 27/03/2018 Dernière visite le 19/11/2024		
	Climatisation unité intérieur DAIKIN FHA 125	1	Mise en service 27/03/2018 Dernière visite le 19/11/2024		
	Club de L'Acclameur				
	Installations de climatisation	Climatisation groupe extérieur DAIKIN 5 MKS 90 E	1	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024	Changement de filtre, nettoyage et désinfection 05/11/2020
Climatisation unité intérieure murale DAIKIN FTKS 35 DW		1	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
Climatisation unité intérieure murale DAIKIN FTKS 50 E		1	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
Climatisation unité intérieure murale DAIKIN FTKS 710 E		1	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
Climatisations unité intérieure CIAT		9	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
Halle de L'Acclameur					
Centrales de Traitement d'Air (CTA)	Centrales de traitement d'air SWEGON GOLD	4	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024	Changement de filtre, nettoyage et désinfection 05/11/2020	
	Centrales de traitement d'air LEMMENS	4	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
	Centrales de traitement d'air CIAT	10	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
Club de L'Acclameur					
Groupe d'eau glacée	Centrale de traitement d'air SWEGON GOLD RX 30	1	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024	Remplacement moto ventilateur CTA 03/10/2023	
	Centrale de traitement d'air LEMMENS REC HRM 3000	1	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
	Centrale de traitement d'air SYSTEMAIR TR06EL	1	Mise en service 14/01/2013 Dernière visite le 19/11/2024		
Installations de traitement de l'eau	Adoucisseur (dans la Halle) ASSISTEAUX ASOPOS C12	1	Mise en service le 16/11/2011 Dernière visite le 19/11/2024		
	Pompe doseuse (dans la Halle) ASSISTEAUX DLX-VFT M 0210	1	Mise en service le 16/11/2011 Dernière visite le 19/11/2024		
Ventilo-convecteurs	Ventilo convecteur (dans la Halle) CIAT MAJOR 300	11	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024	Changement de filtre, nettoyage et désinfection 05/11/2020	
Systèmes d'extraction	Extractions – caisson (dans la Halle) France AIR	9	Mise en service 08/02/2012 Dernière visite le 19/11/2024		
Gestion Technique	Gestion Technique Centralisée SAUTER ModuWeb Vision	1	Mise en service le 27/11/2017 Dernière visite le 23/07/2024		

Suivi matériel, installations L'Acclameur au 31/12/2024_Electricité HT.BT.

	Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation	
Cellules haute tension	INTERRUPTEUR ARRIVEE/DEPART EDF		Mise en service 2009	Changement cellule 29/06/2020 suite à visite du 16/06/2020	
	FLUOKITM (Aréva)	3	Dernière visite le 18/11/2024		
Transformateur 1000 kVA	Transformateur AREVA	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
TGBT	Halle de L'Acclameur (RDC)				
	Armoire principale Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024	Thermographie 14/11/2024	
	Armoire TD sol Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD multisports Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD escalade Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD Hall d'accueil Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire Tableau éclairage Legrand	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD sol Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
Armoires divisionnaires	Halle de L'Acclameur (loges)				
	Armoire TD loges Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024	Thermographie 14/11/2024	
	Halle de L'Acclameur (R+1)				
	Armoire TD R+1 Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024	Thermographie 14/11/2024	
	Halle de L'Acclameur (R+2)				
	Armoire TD Régie Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD onduleur 1 Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD onduleur 2 Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
Armoire TD R+2 Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024			
Armoire TD machinerie Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024			
Armoire TD rideaux Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024			
TGBT	Club de L'Acclameur (RDC)				
	Armoire principale Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024	Thermographie 14/11/2024	
	Armoire TD onduleur Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD bar Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoire TD cuisine Legrand	1	Mise en service 2013 Dernière visite le 18/11/2024		
	Armoires divisionnaires	Club de L'Acclameur (R+1)			
		Armoire TD R+1 Legrand	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024	Thermographie 14/11/2024
		Armoire TD plénière Legrand	1	Mise en service 2013 Dernière visite le 18/11/2024	
Armoire tableau audio Legrand		1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024		
Source centralisée	Source centralisée à courant alternatif A.E.E.S.	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 18/11/2024	Changement batteries 16/06/2020	
Groupe électrogène	Groupe électrogène SDMO	1	Mise en service 2011 Dernière visite le 12/09/2024	Remplacement résistance de préchauffage 12/09/2024	
Onduleur	Masterys MC (MAS2-MC) 80 kVA SOCOMEC	1	Mise en service 06/2011 Dernière visite le 31/10/2023	Hors service depuis 07/2023	

Suivi matériel, installations L'Acclameur au 31/12/2024_Incendie Intrusion

SSI	Sécurité Incendie	<table><tr><th>Type et marque de l'équipement</th><th>Quantité</th><th>Description</th><th>Observation</th></tr><tr><td>Centrales SDI / UTI UTC pack CHUBB</td><td>2</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td>Remplacement carte 4V 31/03/2023</td></tr><tr><td>Centrales CMSI CHUBB</td><td>1</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td>Remplacement carte 2V 31/03/2023</td></tr><tr><td>Détecteurs optiques de fumée CHUBB</td><td>218</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Détecteurs thermo-vélocimétriques CHUBB</td><td>4</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Détecteurs linéaires CHUBB</td><td>22</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Détecteurs manuels CHUBB</td><td>1</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Diffuseurs sonores CHUBB</td><td>55</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Reports d'alarme CHUBB</td><td>4</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Ventouses de porte CHUBB</td><td>3</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Moteurs de désenfumages CHUBB</td><td>10</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Coffets de relayages</td><td>10</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Skydômes</td><td>6</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Exutoires à cartouche</td><td>2</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Clapets de désenfumage</td><td>8</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr></table>	Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation	Centrales SDI / UTI UTC pack CHUBB	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024	Remplacement carte 4V 31/03/2023	Centrales CMSI CHUBB	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024	Remplacement carte 2V 31/03/2023	Détecteurs optiques de fumée CHUBB	218	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Détecteurs thermo-vélocimétriques CHUBB	4	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Détecteurs linéaires CHUBB	22	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Détecteurs manuels CHUBB	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Diffuseurs sonores CHUBB	55	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Reports d'alarme CHUBB	4	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Ventouses de porte CHUBB	3	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Moteurs de désenfumages CHUBB	10	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Coffets de relayages	10	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Skydômes	6	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Exutoires à cartouche	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Clapets de désenfumage	8	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		
		Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation																																																										
		Centrales SDI / UTI UTC pack CHUBB	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024	Remplacement carte 4V 31/03/2023																																																										
		Centrales CMSI CHUBB	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024	Remplacement carte 2V 31/03/2023																																																										
		Détecteurs optiques de fumée CHUBB	218	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Détecteurs thermo-vélocimétriques CHUBB	4	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Détecteurs linéaires CHUBB	22	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Détecteurs manuels CHUBB	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Diffuseurs sonores CHUBB	55	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Reports d'alarme CHUBB	4	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Ventouses de porte CHUBB	3	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Moteurs de désenfumages CHUBB	10	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Coffets de relayages	10	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Skydômes	6	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Exutoires à cartouche	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
	Clapets de désenfumage	8	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																												
	Baie de sonorisation (message d'évacuation)	<table><tr><td>Centrale EVA 8 PEKASON</td><td>1</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Modules WPI450 PEKASON</td><td>2</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Ampli Sinus 40 PEKASON</td><td>3</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr><tr><td>Chargeur AES RK 24V</td><td>1</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024</td><td></td></tr></table>	Centrale EVA 8 PEKASON	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Modules WPI450 PEKASON	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Ampli Sinus 40 PEKASON	3	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024		Chargeur AES RK 24V	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																														
		Centrale EVA 8 PEKASON	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Modules WPI450 PEKASON	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
		Ampli Sinus 40 PEKASON	3	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																											
Chargeur AES RK 24V	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 05/12/2024																																																													

Moyen de secours incendie	Désenfumage manuel	Halle de L'Acclameur																	
		<table><tr><th>Type et marque de l'équipement</th><th>Quantité</th><th>Description</th><th>Observation</th></tr><tr><td>Châssis cage d'escalier ouest Coffre CO² O/F</td><td>1</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024</td><td></td></tr></table>	Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation	Châssis cage d'escalier ouest Coffre CO² O/F	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024										
		Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation														
		Châssis cage d'escalier ouest Coffre CO² O/F	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024															
		Club de L'Acclameur																	
	<table><tr><td>Châssis hall Armoire CO² O/F</td><td>2</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024</td><td></td></tr><tr><td>Lanterneau + VB cage d'escalier Armoire CO² O/F</td><td>2</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024</td><td></td></tr></table>	Châssis hall Armoire CO² O/F	2	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024		Lanterneau + VB cage d'escalier Armoire CO² O/F	2	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024											
	Châssis hall Armoire CO² O/F	2	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024																
	Lanterneau + VB cage d'escalier Armoire CO² O/F	2	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/11/2024																
	Salle d'escalade de L'Acclameur																		
	<table><tr><td>Exutoire de fumée Électrique</td><td>4</td><td>Mise en service 2022 Dernière visite le 13/11/2024</td><td></td></tr></table>	Exutoire de fumée Électrique	4	Mise en service 2022 Dernière visite le 13/11/2024															
	Exutoire de fumée Électrique	4	Mise en service 2022 Dernière visite le 13/11/2024																
	R.I.A	<table><tr><th>Type et marque de l'équipement</th><th>Quantité</th><th>Description</th><th>Observation</th></tr><tr><td>RIA DN33 longueur 30ML 128 L/min - Pression 3 bars Matincendie</td><td>4</td><td>Mise en service 03/10/2018 Dernière visite le 21/11/2024</td><td></td></tr><tr><td>SI 2 NB 32-160/163 + Vigiliohm Débit: 15,36 m³/h HMT: 22 mCE Grundfos</td><td>1</td><td>Mise en service 03/10/2018 Dernière visite le 21/11/2024</td><td></td></tr></table>	Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation	RIA DN33 longueur 30ML 128 L/min - Pression 3 bars Matincendie	4	Mise en service 03/10/2018 Dernière visite le 21/11/2024		SI 2 NB 32-160/163 + Vigiliohm Débit: 15,36 m³/h HMT: 22 mCE Grundfos	1	Mise en service 03/10/2018 Dernière visite le 21/11/2024						
		Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation														
		RIA DN33 longueur 30ML 128 L/min - Pression 3 bars Matincendie	4	Mise en service 03/10/2018 Dernière visite le 21/11/2024															
	SI 2 NB 32-160/163 + Vigiliohm Débit: 15,36 m³/h HMT: 22 mCE Grundfos	1	Mise en service 03/10/2018 Dernière visite le 21/11/2024																
	Extincteurs	Halle de L'Acclameur																	
		<table><tr><td>Extincteurs eau pulvérisée 6 litres ROT</td><td>62</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr><tr><td>Extincteurs neige carbonique 2 kg ROT</td><td>23</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr><tr><td>Extincteurs neige carbonique 5 kg ROT</td><td>12</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr><tr><td>Extincteurs poudre ABC 6 kg ROT</td><td>8</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr></table>	Extincteurs eau pulvérisée 6 litres ROT	62	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024		Extincteurs neige carbonique 2 kg ROT	23	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024		Extincteurs neige carbonique 5 kg ROT	12	Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024		Extincteurs poudre ABC 6 kg ROT	8	Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024		
		Extincteurs eau pulvérisée 6 litres ROT	62	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024															
		Extincteurs neige carbonique 2 kg ROT	23	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024															
Extincteurs neige carbonique 5 kg ROT		12	Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024																
Extincteurs poudre ABC 6 kg ROT		8	Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024																
Club de L'Acclameur																			
<table><tr><td>Extincteurs eau pulvérisée 6 litres ROT</td><td>12</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr><tr><td>Extincteurs neige carbonique 2 kg ROT</td><td>5</td><td>Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr><tr><td>Extincteurs neige carbonique 5 kg ROT</td><td>6</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024</td><td></td></tr></table>		Extincteurs eau pulvérisée 6 litres ROT	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024		Extincteurs neige carbonique 2 kg ROT	5	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024		Extincteurs neige carbonique 5 kg ROT	6	Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024							
Extincteurs eau pulvérisée 6 litres ROT	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024																	
Extincteurs neige carbonique 2 kg ROT	5	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/10/2024																	
Extincteurs neige carbonique 5 kg ROT	6	Mise en service 2009 Dernière visite le 04/10/2024																	

Sécurité intrusion	<table><tr><td>Centrale ATS 4602 ARITECH</td><td>1</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Alimentation AES ATS 1250 ARITECH</td><td>1</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Détecteurs volumétriques double ARITECH</td><td>92</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Sirènes intérieurs SDP 50P ARITECH</td><td>12</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Claviers ATS 1110 ARITECH</td><td>8</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Module entrées / sorties ATS 1201 ARITECH</td><td>4</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Unités de traitement locale ATS 1170 ARITECH</td><td>2</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr><tr><td>Lecteurs de badge ATS 1192 ARITECH</td><td>7</td><td>Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025</td><td></td></tr></table>	Centrale ATS 4602 ARITECH	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Alimentation AES ATS 1250 ARITECH	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Détecteurs volumétriques double ARITECH	92	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Sirènes intérieurs SDP 50P ARITECH	12	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Claviers ATS 1110 ARITECH	8	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Module entrées / sorties ATS 1201 ARITECH	4	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Unités de traitement locale ATS 1170 ARITECH	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		Lecteurs de badge ATS 1192 ARITECH	7	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025		
	Centrale ATS 4602 ARITECH	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
	Alimentation AES ATS 1250 ARITECH	1	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
	Détecteurs volumétriques double ARITECH	92	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
	Sirènes intérieurs SDP 50P ARITECH	12	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
	Claviers ATS 1110 ARITECH	8	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
	Module entrées / sorties ATS 1201 ARITECH	4	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
	Unités de traitement locale ATS 1170 ARITECH	2	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																															
Lecteurs de badge ATS 1192 ARITECH	7	Mise en service 2009 Dernière visite le 12/01/2025																																

Suivi matériel, installations L'Acclameur au 31/12/2024_Informatique

	Type et marque de l'équipement	LOGICIEL/ OS UTILISES	Quantité	Description	Observation
Serveur	CELVIN NAS Server Q800 4X1000Go 2xGigabitLAN, Intel Atom D5 Fujitsu	MICROSOFT OPEN/A WIN Svr Std WINDOWS serveur 2012 essential	1	Mise en service 15/12/2012	
	Primergy rx300s7 8x2,5. 1 x Intel Xeon E5-2640 6C/12T 2.50 GHz 15 MB Fujitsu	Anti-virus TREND MICRO worry-Free Business Security standard V7	1	Mise en service ?	
	ESXI ThinkSystem SR590,7 Lenovo	Licence Lenovo Microsoft Windows Serveur 2016 Essential ROK	1	Mise en service 30/04/2018	
	Sauvegarde NA SYNOLOGY DS1517	Licence veeam Backup Replication	1	Mise en service 30/04/2018	
	Serveur ASA 5505 Firewall CISCO		1	Mise en service 02/09/2015	
	Serveur virtuel SYSLOG		1	Mise en service 02/09/2015	
Onduleur	SMART-UPS RT 3000VA 230V APC		1	Mise en service 15/12/2012	
	SMART-UPS RT 5000VA 220/230/240V APC		1	Mise en service 15/12/2012	
	Smart 6 UPS RT 1000 VA 700 Watt APC		1	Mise en service 15/12/2012	
Switch	Catalyst 3750X-48PF-S CISCO		1	Mise en service 15/12/2012	
	Catalyst 2960S 48 GigE PoE 740W 2x10G SFP CISCO		3	Mise en service 15/12/2012	
	Catalyst 2960S 48LPD-L Commutateur Géré 48 x 10/100/100 CISCO		4	Mise en service 15/12/2012	
	Catalyst 2960S 48TD-L Commutateur Géré 48 x 10/100/100 CISCO		3	Mise en service 15/12/2012	
	Module d'extention Gigabit Ethernet 4 ports CISCO		1	Mise en service 15/12/2012	
Club de L'Acclameur					
Poste informatique	UC Tour E73 - écran Asus 24" windows X PRO Lenovo	office Home and BUSINESS 2016, suite adobe	1	Mise en service 20/01/2016	
	UC Tour E73 - écran Asus 24" windows X PRO Legrand	office Home and BUSINESS 2016, Sketchup	1	Mise en service 20/01/2016	
	UC Tour fixe VE 198S + écran 19" windows X PRO	office Home and BUSINESS 2016	1	Mise en service 21/01/2013	
	TOUR I5 + 1 ECRAN + CLAVIER + SOURIS windows X PRO HP	office Home and BUSINESS 2016	1	Mise en service 30/04/2018	
	TOUR I7 + 2 ECRANS + CLAVIER + SOURIS windows X PRO HP	office Home and BUSINESS 2016, compta, paie, escalade	1	Mise en service 30/04/2018	
	NB BX325JA-EG081R Portable 13,3" ASUS	Windows 10 Pro	1	Mise en service 09/09/2021	
Halle de L'Acclameur					
	UC TOUR windows X PRO Lenovo	office Home and BUSINESS 2016	2	Mise en service 27/09/2017	
Salle d'escalade					
	TOUR I5 windows X PRO HP	office Home and BUSINESS 2016	1	Mise en service 30/04/2018	
	Portable NBR704VD-129p windows X PRO ASUS	office Home and BUSINESS 2016	1	Mise en service 21/01/2013	
	UC TOUR windows X PRO Lenovo	office Home and BUSINESS 2016	1	Mise en service 15/10/2017	

Suivi matériel, installations L'Acclameur au 31/12/2024_Scén

	Type et marque de l'équipement	Quantité	Description	Observation
Podium	Scène plancher bois 24,40 x 10,98 H réglable de 1 à 1,50m STACCO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Escalier H réglable de 1 à 1,50m STACCO	3	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Rampe de déchargement alu 3,80m STACCO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Crash barrière alu noir STACCO	24 mètres	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Barrière police noire 2,50m STACCO	20	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Praticable 2 x 1m réglable de 0,20 à 1m STACCO	20	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
Rideaux scéniques	Rideau 9 x 6m velour coton noir 350g ESL	4	Mise en service 2012	
	Rideau 9 x 4m velour coton noir 350g ESL	14	Mise en service 2012	
	Jupe de scène 15 x 1,50m velour Trévira noir 200 g ESL	2	Mise en service 2012	
	Rideau 9 x 6m velour coton noir 350g SCENO.TEX	4	Mise en service 2023	
	Rideau 9 x 4m velour coton noir 350g SCENO.TEX	18	Mise en service 2023	
Structure scénique	Poutre S500 2,80m STACCO	27	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre S500 1,40m STACCO	3	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre S500 0,70m STACCO	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Angle S500 2D STACCO	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Angle S500 linéaire STACCO	2	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Échelle 4,00m STACCO	8	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre S300 3,00m STACCO	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre S300 2,00m STACCO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre S300 1,00m STACCO	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre S300 0,50m STACCO	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre H40D 3,00m PROLYTE	19	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	Ancienne structure circassienne installée dans la SAE utilisée dans la halle pour des besoins scéniques.
	Angle H40D 2D PROLYTE	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Angle H40D 3D PROLYTE	10	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Poutre H30V 3,00m ASD	15	Mise en service 2019 Dernière visite le 14/12/2024	
Levage	Moteur 1000 kg LIFKET	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Moteur 500 kg LIFKET	3	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Moteur 500 kg STAGEMAKER	8	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	Utilisé initialement dans la SAE
	Moteur 250 kg LIFKET	8	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Stop chute 500 kg LIFKET	3	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Commande 12 moteurs STACCO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Commande 8 moteurs sans fil STAGEMAKER	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	Utilisé initialement dans la SAE
	Commande valise 4 moteurs STACCO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Commande valise 2 moteurs STACCO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Commande à boutons 2 moteurs ESL	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	Fourni avec le panneau d'affichage Bodet
	Commande à boutons 1 moteur ESL	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 4M PROLYTE	16	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 2,25M STACCO	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 2M STACCO	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 1,90M STACCO	4	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 1,50M STACCO	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 1M PROLYTE	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 1000 kg 0,50M PROLYTE	12	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Élingue 2000 kg 1M SOFTSTEEL	16	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
	Manille 3200 kg STACCO	110	Mise en service 2012 Dernière visite le 14/12/2024	
Armoire électrique	Armoire 250A Powerlock DUSHOW	1	Mise en service 2017 Dernière visite le 14/12/2024	
	Armoire 125A P17 DUSHOW	1	Mise en service 2017 Dernière visite le 14/12/2024	
	Armoire 63A P17 GESTE SCENIQUE	1	Mise en service 2019 Dernière visite le 14/12/2024	

Notre matériel scénographique, scène, ponts, moteurs, élingues, manilles, rideaux et armoires électriques est vérifié à chaque utilisation par un bureau de contrôle. Les moteurs sont vérifiés par un bureau de contrôle une fois par an.

Suivi gros matériel au 31/12/2024_Divers

Halle de L'Acclameur						
Ascenseur	R5N-UJ 277 630kg 8 pers. 2 niveaux CFA (OTIS)	1	Mise en service 20/10/2011 Dernière visite le 19/12/2024			
	Club de L'Acclameur					
	R5N-UJ 276 630kg 8 pers. 2 niveaux CFA (OTIS)	1	Mise en service 20/10/2011 Dernière visite le 19/12/2024			
Borne d'accès parvis	Borne escamotable automatique (Halle) URBACO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 13/10/2023	Changement vérin 13/10/2023		
	Borne escamotable automatique (Club) URBACO	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 05/02/2024	Changement compresseur 10/2019		
S.A.E.	Escalade	Modules inclinables de - 10 à - 25° CREATEC	8	Mise en service 2016 Dernière visite le 02/12/2024		
		Modules inclinables de 0 à + 20° CREATEC	6	Mise en service 2020 Dernière visite le 02/12/2024		
		Cage crossfit	1	Mise en service 2018 Dernière visite le 02/12/2024	Utilisation de la structure existante dans SAE	
	Gradin télescopique	Enrouleurs stop-chute automatique Entre Prises	2	Mise en service 2018 Dernière visite le 02/12/2024		
		Enrouleurs stop-chute speed drive Desendo	4	Mise en service 2019 Dernière visite le 02/12/2024		
		Gradins télescopique mobile motorisé de 121 places complet Jezet Seating	4	Mise en service 20/10/2011 Dernière visite le 17/01/2023	Changement roulettes Été 2024	
		Gradins télescopique mobile motorisé de 132 places complet Jezet Seating	2	Mise en service 20/10/2011 Dernière visite le 17/01/2023	Changement roulettes Été 2024	
	LEVAGE	Chariot élévateur	Chariot électrique 3 roues E14- 4100T 1400 kg FENWICK	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 28/11/2024	Changement display 14/01/2021 Remplacement batteries 03/09/2021
		Nacelle	Nacelle AP36S 400 kg HT: 13,10 M GENIE	1	Mise en service 2012 Dernière visite le 28/11/2024	
		Potence extérieure	CII-M - 250 kg - 3M 14-2030 / 1141-781 ADC		Mise en service 11/02/2014 Dernière visite le 28/11/2024	
Rideaux asservies	Rideaux à la Romaine BC CAIRE	17	Mise en service 2012 Dernière visite le 04/04/2024			
	Panneaux d'affichage score BODET	2	Mise en service 12/2013 Dernière visite le 28/11/2024	Remplacement du pupitre BT6000 SHF V3		
ENTRETIEN	Local ménage	Autolaveuse BA 611D ecoflex NILFISK	1	Mise en service 2013 Dernière visite le 10/11/2021		
		Autolaveuse SC 351A NILFISK	1	Mise en service 2013 Dernière visite le 10/11/2021		
		Balayeuse SW750 autotractée NILFISK	1	Mise en service 2013 Dernière visite le 10/11/2021		
		Aspirateur GD 5 HEPA NILFISK	1	Mise en service 2013 Dernière visite le 10/11/2021		
	Atelier	Aspirateur R2D-602EPMX GISS	1	Mise en service 2012		
		Aspirateur R2D-271EPS GISS	1	Mise en service 2012		
	S.A.E.	Nettoyeur haute pression 150 HD 5/15 CX+ KARCHER	1	Mise en service 2017		
		Aspirateur à poussière WD 6 P KARCHER	1	Mise en service 2020		

SALLE ACCLAMEUR - GYMNASSE - ESCALADE

Légende:

en bleu les produits fixés au bâtiment

en vert les produits achetés par la SOPACE

MAJ 31/12/2024

Date Achat	Positionnement	Désignation	Marque	Référence	Qt inventaire	Etat du produit				Commentaire	PHOTO
						Très bon	Bon	Moyen	Mauvais		
	Guichet 1	chaise de bureau tissue			2		2			achetés par le SO-SPACE	
	Guichet 1 (entrée visiteur)	rideau d'air chaud mural			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Guichet 2	table 120x76 pliante			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Guichet 2	chaise de bureau tissue			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Guichet 2 (entrée visiteur)	rideau d'air chaud mural			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Bar RDC	vitrine réfrigérée 3 vantaux vitrées	DUKERS	LG-330S	2		2				
	Bar RDC	lave vaisselle panier 50x50	DIHR	GS50	1		1				
	Bar RDC	caisse enregistreuse	SHARP	XEA102	1		1				
	Bar RDC	tireuse a bière fixe			1		1				
sept-23	Bar RDC	téléphone	CISCO	6851	1		1			location ORANGE	
	Bar RDC	mini vitrine réfrigérée	FRIGOGLOSS	NORCOOL	1		1			Mise à disposition par Coca Cola	
déc-15	Bar RDC	signalétique bar lumineuse			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Bar RDC	Tireuse a bière mobile			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Réserve Bar RDC	Etagère démontable 5 niveaux 100x49			1		1			achetés par le SO-SPACE	
2013	Réserve Bar RDC	Etagère démontable 5 niveaux 88x40			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Réserve Bar RDC	Tabouret de bar			3		3			achetés par le SO-SPACE	
	Réserve Bar RDC	vitrine réfrigérée	MODOIAL ELITE		1		1				
	Espace Publique Foyer	barrières Vauban noir avec patin			2		2			achetés par le SO-SPACE	
	Espace Publique Foyer	vidéo projecteur	EPSON	EB-905	1		1			achetés par le SO-SPACE	
	HALL d'Accueil	chaise de bureau tissue			2		2			achetés par le SO-SPACE	
	HALL d'Accueil	barrières Vauban noir avec patin			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	HALL d'Accueil	potelet			2		2			achetés par le SO-SPACE	
2016	HALL d'Accueil	support sac poubelle mural			3		3			achetés par le SO-SPACE	
	HALL d'Accueil	panneau affichage vitré			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	HALL d'Accueil	vitrine d'affichage mural 0,97x0,72m			1		1			achetés par le SO-SPACE	
oct-15	HALL d'Accueil	destratificateur thermique grand model			2		2			achetés par le SO-SPACE	
oct-15	HALL d'Accueil	destratificateur thermique petit model			3		3			achetés par le SO-SPACE	
	HALL d'Accueil	écran LED	SHARP	EQUOS	1		1			achetés par le SO-SPACE	
déc-12	Bureau Banque d'Accueil	coffre fort	FICHET		1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Bureau Banque d'Accueil	bureau			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Bureau Banque d'Accueil	caisson bureau			1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Bureau Banque d'Accueil	casier 12 portes 6 colonnes			1		1				
	Bureau Banque d'Accueil	porte manteau mobile			1		1			achetés par le SO-SPACE	
sept-23	Bureau Banque d'Accueil	téléphone	CISCO	6851	1		1			location ORANGE	
mars-24	Bureau Banque d'Accueil	douchettes billets	PDA CIPHERLAB	RS35	4		4			achetés par le SO-SPACE	
mars-24	Bureau Banque d'Accueil	socle de charges 5 PDA	PDA CIPHERLAB	RS35	1		1			achetés par le SO-SPACE	
janv-24	HALL toilette Homme	seche-mains	JVD	EXP'AIR	2		2			achetés par le SO-SPACE	
janv-24	HALL toilette femme	seche-mains	JVD	EXP'AIR	2		2			achetés par le SO-SPACE	
	Bar RDC 1	vitrine réfrigérée 3 vantaux vitrées	DUKERS	LG-330S	1		1				
	Bar RDC 1	lave vaisselle panier 50x50	DIHR	GS50	1		1				
	Bar RDC 1	caisse enregistreuse	SHARP	XEA102	1		1			achetés par le SO-SPACE	
	Bar RDC 1	tireuse a bière fixe			1		1				
	Bar RDC 1		FRIGOGLOSS	NORCOOL	1		1			Mise à disposition par Coca Cola	
sept-23	Bar RDC 1	téléphone	CISCO	6851	1		1			location ORANGE	
	Bar RDC 1	table haut ronde diamètre 60cm rouge			4		4			achetés par le SO-SPACE	

SALLE ACCLAMEUR	2018	Bar RDC 1	percolateur 6l	CASSELIN	CPC48	1	1				
		Réserve RDC 1	étagère démontable 5 niveaux 100x49			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	2013	Réserve RDC 1	étagère démontable 5 niveaux 88x40			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Réserve RDC 1	tabouret de bar			4	4			achetés par le SO-SPACE	
		Réserve RDC 1	vitrine réfrigérée 2 vantaux vitrées	DUKERS	LG-208S	1	1				
		Réserve RDC 1	vitrine pour glace	KUMASAN		1	1			achetés par le SO-SPACE	
		HALL d'Accueil 2	potelet			3	3			achetés par le SO-SPACE	
		HALL d'Accueil 2	support affiche potelet			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	janv-24	HALL d'Accueil 2 toilette Homme	seche-mains	JVD	EXP'AIR	1	1			achetés par le SO-SPACE	
	janv-24	HALL d'Accueil 2 toilette femme	seche-mains	JVD	EXP'AIR	1	1			achetés par le SO-SPACE	
	sept-12	Salle événementielle	nacelle	GENIE	AWP-36S	1	1			achetés par le SO-SPACE	
	sept-12	Salle événementielle	chargeur sgte cpax 48t 125			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	2013-2014	Salle événementielle	chariot a poussé 0,5T	orexad		3	3				
	2013-2014	Salle événementielle	chariot a poussé 0,5T ipn	orexad		3	3				
	2015-2016	Salle événementielle	chariot de translation ipn	orexad		10	10				
		Salle événementielle	pont de lumiere triangulaire 500X500 noir lg 2,80m serie 500	STACCO	S500/528	9	9			achetés par le SO-SPACE	
		Salle événementielle	pont de lumiere triangulaire 500X500 noir lg 1,40m serie 500	STACCO	S500/514	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Salle événementielle	pont de lumiere triangulaire 500X500 noir lg 0,70m serie 500	STACCO	S500/507	2	2			achetés par le SO-SPACE	
	oct-13	Salle événementielle	rideaux acoustiques 10x12,50m de HT			2	2				
	oct-13	Salle événementielle	rideaux acoustiques 11x8,80/12,50m de HT			2	2				
	oct-13	Salle événementielle	rideaux acoustiques 2,40x8,80m de HT			2	2				
	oct-13	Salle événementielle	rideaux acoustiques 7,50x8,80m de HT			4	4				
	oct-13	Salle événementielle	rideaux acoustiques 8x8,80m de HT			2	2				
	sept-14	Salle événementielle	rideaux acoustiques 2x8,80m de HT			2	2				
	sept-14	Salle événementielle	rideaux acoustiques 6,50x8,80m de HT			3	3				
	sept-14	Salle événementielle	rideaux acoustiques 1,60x8,80m de HT			2	2				
		Salle événementielle	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz - 22 kHz	L'ACOUSTICS	112P	29	29				
	oct-15	Salle événementielle	déstratificateur thermique grand model			10	10			achetés par le SO-SPACE	
		Salle événementielle	affichage multisports	BODET		2	2				
		Salle événementielle	top chute 500kg pour affichage BODET			2	2				
		Salle événementielle	ensemble ssi avec 22 hautparleur 9 hautparleur			1	1				
		Salle événementielle	ensemble amplificateur BOOSTER 4G			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	sept-12	dégagement entre les salles	chariot élévateur	FENWICK		1	1			achetés par le SO-SPACE	
	2013	dégagement entre les salles	escabot 6 marches			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	2018	dégagement entre les salles	marchepieds MAGNUM 2	TUBESCA	2376206	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		dégagement entre les salles	échelle transformable 3 plans	CENTAURE	T3	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 1	ensemble pied pour rampe PMR			2	2				
		rangement sportif 1	balayeuse accompagnée	NILFISK	SW750	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 1	support pour sac poubelle Collecroule basic 110L	MANUTAN	A016985	2	2			achetés par le SO-SPACE	
	déc-19	rangement sportif 1	Support sac poubelle 110L gris à pédale	MANUTAN		10	10			achetés par le SO-SPACE	
	2013	rangement sportif 1	chariot de lavage / big	ICA	E274033CHAR	1	1				
		rangement sportif 1	support de protection pour enceinte scène			15	15			aucune utilité	
		rangement sportif 1	panier rangement toile Tremblay	TREMBLAY		1	1				
		rangement sportif 2	ensemble pieds pour rampe PMR			1	1				
		rangement sportif 2	chariot de rangement a ballons en métal couleur bleu			1	1				
		rangement sportif 3	panier rangement toile Tremblay	TREMBLAY		2	2				
		rangement sportif 3	chariot de rangement a ballons en métal couleur bleu			1	1				
		rangement sportif 3	jeux de 2 but de hand + filet			1	1				
		rangement sportif 3	jeux de 2 poteaux complet volley + filet			1	1				
		rangement sportif 3	jeux de 2 poteaux tennis + filet			1	1				
		rangement sportif 3	jeux de 2 poteaux babminton + filet			7	7				

SALLE ACCLAMEUR		rangement sportif 3	ensemble filets de protection public			1	1				
		rangement sportif 3	support poteaux de sport sur roulettes			1	1				
	févr-14	rangement sportif 3	bac a sel jaune			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	févr-14	rangement sportif 3	saleuse manuelle			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 3	caisson de 4 marches en bois			6	6				
	oct-12	rangement sportif 4	chaises de spectacle			935	935			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 4	chariots pour chaises 4 pieds			60	60			achetés par le SO-SPACE	
	oct-14	rangement sportif 4	chariot support pour 20 chariots chaises 4 pieds			3	3			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 4	transpalette manuelle			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 5	sol sportif parquet de 44x24			1	1				
		rangement sportif 6 (scéno)	rampe 3,80m			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	moteur de scène 1000t	LIFTKET	MB4 1/22J	12	12			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	moteur de scène 500kg	LIFTKET	MB4 1/21J	8	8			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	moteur de scène 250kg	LIFTKET	MB1 1/21B	3	3			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	moteur de scène	VERLINDE	SM5 504 MI - A20	8	8			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	top chute 500kg			3	3			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	barrières Vauban noir avec patin			15	15			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	pince IPN 1tonne			38	38			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	manille 3,20 tonnes			110	110			achetés par le SO-SPACE	
	2018	rangement sportif 6 (scéno)	Rayonnage câble	manutan		1	1			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 4,00m anneau noir			16	16			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 2,25m scotch jaune			12	12			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 2,00m scotch marron			4	4			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 1,90m scotch bleu			4	4			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 1,55m scotch rouge			12	12			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 1,00m anneau jaune			12	12			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1,5 tonnes 0,50m anneau gris			12	12			achetés par le SO-SPACE	
	nov-12	rangement sportif 6 (scéno)	élingue 1 tonnes 4,00m			8	8			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumiere triangulaire 500X500 noir lg 2,80m serie 500	STACCO	S500/528	27	27			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumiere triangulaire 500X500 noir lg 1,40m serie 500	STACCO	S500/514	2	2			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumiere triangulaire 500X500 noir lg 0,70m serie 500	STACCO	S500/507	4	4			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	angle 2D triangulaire 500X500 noir serie 500	STACCO	S500/502	4	4			achetés par le SO-SPACE	
	oct-19	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumière carré H40V alu lg 3,00m			15	15			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumière bilight serie 300 alu lg 4,00m			8	8			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumière trilight serie 300 alu lg 3,00m			12	12			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumière trilight serie 300 alu lg 2,00m			3	3			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumière trilight serie 300 alu lg 1,00m			4	4			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	rangement sportif 6 (scéno)	pont de lumière trilight serie 300 alu lg 0,50m			4	4			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble alim commande moteur 32 tétra 30m			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble alim commande moteur 32 tétra 25m			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble alim commande moteur 32 tétra 15m			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble alim commande moteur 32 tétra 10m			2	2			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble alim commande moteur 32 tétra 5m			2	2			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble moteur 25m			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble moteur 20m			11	11			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble moteur 15m			2	2			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble moteur 10m			4	4			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	câble moteur 5m			4	4			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	coffret alimentation 12 moteurs			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	armoire électrique 250A			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	armoire électrique 125A			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	sept-19	rangement sportif 6 (scéno)	armoire électrique 63A			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	praticables de scène			20	20			achetés par le SO-SPACE	
		rangement sportif 6 (scéno)	chariots pour praticable de scène			2	2			achetés par le SO-SPACE	
		Atelier stockage	table 152x76 pliante			17	15		2	achetés par le SO-SPACE	
		Atelier stockage	chariot table 152x76			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Atelier stockage	table 180x76 pliante			29	27		2	achetés par le SO-SPACE	
		Atelier stockage	chariot table 180x76			1	1			achetés par le SO-SPACE	

SALLE ACCLAMEUR	sept-12	Atelier stockage	potelet			23		23		achetés par le SO-SPACE
	oct-12	Atelier stockage	grille caddie			13		13		achetés par le SO-SPACE
	mars-13	Atelier stockage	aspirateur	GISS	R2D-602 EPMX	1			1	achetés par le SO-SPACE
	2013	Atelier stockage	diable			1		1		achetés par le SO-SPACE
	oct-14	Atelier stockage	compresseur + pistolet	AARIAC	ITR0802002	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	scie circulaire	BOSCH	PK5 55A	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	scie sauteuse	BOSCH	GST 135 BCE	1		1		achetés par le SO-SPACE
	sept-12	Atelier stockage	établie			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	traceur de bande			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	établie pour machine	WOLFFCRAFF	MASTER cut 1500	1		1		achetés par le SO-SPACE
	mai-17	Atelier stockage	bigbox sur roulettes	manutan		1		1		achetés par le SO-SPACE
	2015	Atelier stockage	bigbox sur roulettes	manutan		1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	rideaux scène 12x12			4		4		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	rideaux scène H 9m x L 4m			16		16		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	rideaux scène H 9m x L 6m			4		4		achetés par le SO-SPACE
	déc-22	Atelier stockage	rideaux scène H 9m x L 4m	Sceno-TEX		18	18			achetés par le SO-SPACE
	déc-22	Atelier stockage	rideaux scène H 9m x L 6m	Sceno-TEX		4	4			achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	jupe périphérique en velours			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier stockage	servante atelier à mains couleur bleu	GISS	781391	1		1		achetés par le SO-SPACE
	2013	Atelier stockage	chariot d'atelier pour magasinage	GISS	787389	2		2		achetés par le SO-SPACE
	août-12	Atelier stockage	caisse a outils complète			1		1		achetés par le SO-SPACE
	déc-21	Atelier stockage	défonceuse	BOSCH	POF1400	1	1			achetés par le SO-SPACE
	déc-21	Atelier stockage	rabot électrique	BOSCH	PHO3100	1	1			achetés par le SO-SPACE
	déc-21	Atelier stockage	perceuse à colonne	BOSCH	PBD40	1	1			achetés par le SO-SPACE
	déc-21	Atelier stockage	scie onglets électrique	METABO	KGS216M	1	1			achetés par le SO-SPACE
	déc-23	Atelier stockage	souffleur + chargeur	RYOBI	OBL1820S	1	1			achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (1)	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (1)	caisson bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (1)	fauteuil bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
	2022	Atelier Bureau Technique (1)	ordinateur lenovo + clavier + écran	Lenovo	M70s	1		1		achetés par le SO-SPACE
	2022	Atelier Bureau Technique (1)	écrans	AOC		2		2		achetés par le SO-SPACE
	sept-23	Atelier Bureau Technique (1)	téléphone	CISCO	6851	1		1		location ORANGE
		Atelier Bureau Technique (2)	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (2)	caisson bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (2)	fauteuil bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (2)	ordinateur lenovo + clavier + écran	Lenovo	V520s	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (2)	écran	AOC	22"	1		1		achetés par le SO-SPACE
	sept-23	Atelier Bureau Technique (2)	téléphone	CISCO	6851	1		1		location ORANGE
		Atelier Bureau Technique (3)	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (3)	caisson bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique (3)	fauteuil bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
	sept-23	Atelier Bureau Technique (3)	téléphone	CISCO	6851	1		1		location ORANGE
		Atelier Bureau Technique (3)	ordinateur lenovo + clavier + écran	Lenovo						
		Atelier Bureau Technique	dymo			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	imprimante photocopieur	S.B.S.		1		1		Location SBS
		Atelier Bureau Technique	armoire bureau			4		4		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	casier 4 portes 2 colonnes			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	table pliante 180x76			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	table pliante 120x76			6		6		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	chaise de bureau tissu			7		7		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	frigo	FAGOR		1		1		
		Atelier Bureau Technique	poste a souder	ESAB	ARC180	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	masque de soudure	GISS	réf 844999	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	coffret de 57 accessoires pneumatiques	Performance POWER		1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	coffret de douilles			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	coffret scie cloche			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	décapeur thermique	MAKITA		1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	ponceuse	BOSCH	GEX 125-150 AVE	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	visseuse	BOSCH	GSR 14,4 - LI	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	riveteuse	FACOM	Y1058	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	fer a souder			1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	multimètre pince	FACOM	712A	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	multimètre	FACOM	711A	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	télémètre laser	BOSCH	GLM50	1		1		achetés par le SO-SPACE
	2012/2015	Atelier Bureau Technique	laser point	BOSCH	GPL3	2		2		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	disqueuse	BOSCH	GW51000	1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	perceuse fil	BOSCH	GSB 19-2 RE	1		1		achetés par le SO-SPACE
	2012	Atelier Bureau Technique	escabot 3 marches	orexad		1		1		achetés par le SO-SPACE
	2012/2014	Atelier Bureau Technique	talkie walkie	MOTOROLA		10		10		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	micro Hp déporté pour talkie walkie	MOTOROLA		4		4		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	oreillettes confort	MOTOROLA		4		4		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies, 55 Hz - 22 kHz	L'ACOUSTICS	108P	2		2		
		Atelier Bureau Technique	ped enceinte L'ACOUSTICS	L'ACOUSTICS		2		2		
		Atelier Bureau Technique	support affiche potelet			13		13		achetés par le SO-SPACE
	2015	Atelier Bureau Technique	étagère démontable 4 niveaux 1,94x0,64m			2		2		achetés par le SO-SPACE
	2016	Atelier Bureau Technique	étagère démontable 5 niveaux bleu 3,10x0,64m	manutan		1		1		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	boite pendante 4 poussoirs+1 arrêt urgence	SCHNEIDER	XACB4933	1		1		Commande moteur affichage Bodet
		Atelier Bureau Technique	boitier PCE 32A TRI	PCE	PCE9030218V2	2		2		achetés par le SO-SPACE
		Atelier Bureau Technique	petit pied de micro	K&M		1		1		
		Atelier Bureau Technique	grand pied de micro	K&M		2		2		
		Atelier Bureau Technique	panier rangement toile Tremblay	TREMBLAY		1		1		
		Atelier Bureau Technique	commande de palans			1		1		

	Atelier Bureau Technique	flightcase 19 pouces	rythme & sons		1	1			
	Atelier Bureau Technique	lecteur cd	TASCAM	SS-CDR1	1	1			
	Atelier Bureau Technique	lecteur cd	TASCAM	CD-500B	1	1			
	Atelier Bureau Technique	coffret alimentation 8 moteurs			1	1			
	Atelier Bureau Technique	coffret alimentation 4 moteurs			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	coffret alimentation 2 moteurs			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	coffret alimentation 2 moteurs			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	câble RJ45 50m			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	câble RJ45 30m			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	câble RJ45 20m			3	3			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	câble RJ45 7m			3	3			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	câble RJ45 5m			3	3			achetés par le SO-SPACE
	Atelier Bureau Technique	porte manteau 1,40 réglable en hauteur			3	3			achetés par le SO-SPACE
2012	Atelier Bureau Technique	porte manteau 1,20	rouxel		2	2			achetés par le SO-SPACE
2012	Atelier Bureau Technique	miroir spiché	BUT	TITAN	2	2			achetés par le SO-SPACE
2013	Atelier Bureau Technique	marCHE pied 3 marches			1	1			achetés par le SO-SPACE
2013	Atelier Bureau Technique	étagère démontable 3 niveaux 88x40			2	2			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 1	bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 1	fauteuil bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 1	caisson bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE
sept-23	Bureau annexe 1	téléphone	CISCO	6851	1	1			location ORANGE
	Bureau annexe 2	bureau			2	2			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 2	fauteuil bureau			2	2			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 2	caisson bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE
sept-23	Bureau annexe 2	téléphone	CISCO	6851	1	1			location ORANGE
	Bureau annexe 3	bureau			2	2			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 3	fauteuil bureau			3	3			achetés par le SO-SPACE
	Bureau annexe 3	caisson bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE
sept-23	Bureau annexe 3	téléphone	CISCO	6851	1	1			location ORANGE
	VDI SSR1 RDC escalier	baie 19" 600x600 h 2026mm	LEGRAND	LEG046306	1	1			
	VDI SSR1 RDC escalier	rack fibre	BRAND REX		2	2			
	VDI SSR1 RDC escalier	switch catalyst 2960-S séries PoE+ 10G	CISCO	2960-S serie POE+10G	2	2			achetés par le SO-SPACE
	VDI SSR1 RDC escalier	switch catalyst 2960-S séries 10G	CISCO	2960-S serie 10G	1	1			achetés par le SO-SPACE
	VDI SSR1 RDC escalier	PDU standard 9 prises 2P+T	LEGRAND	LEG646811	1	1			
	VDI SSR1 RDC escalier	panneau de brassage de 24 - RJ45	LEGRAND		8	8			
	VDI SSR1 RDC escalier	onduleur	EATON	5PX 2200	1	1			achetés par le SO-SPACE
	VDI SSR1 RDC escalier	panneau passe fil 19"	LEGRAND	LEG046522	2	2			
	local entretien	table 152x76 pliante			1	1			achetés par le SO-SPACE
	local entretien	chaise			1	1			achetés par le SO-SPACE
oct-13	local entretien	lave linge	BOSCH	Maxx7 Varioperfect	1	1			achetés par le SO-SPACE
oct-13	local entretien	sèche linge	BOSCH	Avantixx7	1	1			achetés par le SO-SPACE
oct-13	local entretien	auto laveuses à conducteur accompagnant grand modèle	NILFSK	BA 551D	1	1			achetés par le SO-SPACE
oct-13	local entretien	auto laveuses à conducteur accompagnant petit modèle	NILFSK	SC351 Eco	1	1			achetés par le SO-SPACE
oct-13	local entretien	aspirateur dorsal	NILFSK	GD5	1	1			achetés par le SO-SPACE
	local entretien	aspirateur poussier professionnel	ICA	GP1/16 Eco LUX	1	1			achetés par le SO-SPACE
2013	local entretien	escabeau 3 marches	casto		1	1			achetés par le SO-SPACE
2013	local ménage	chariot de lavage / big	ICA	E274033CHAR	1	1			achetés par le SO-SPACE
	local entretien	casier 4 portes 2 colonnes			1	1			achetés par le SO-SPACE
2013	local entretien	étagère démontable 5 niveaux 88x40			1	1			achetés par le SO-SPACE
2013	local entretien	rayonnage plastique noir 5 niveaux			1	1			achetés par le SO-SPACE
	local entretien	bac de plonge inox			1	1			achetés par le SO-SPACE
	loge bureau	chaise velours			1	1			achetés par le SO-SPACE
	loge bureau	bureau			3	3			achetés par le SO-SPACE
	loge bureau	colonne ordinateur + clavier + souris	OPTIPLEX		1	1			achetés par le SO-SPACE
	loge bureau	écran LED 55cm	DELL	E2211	1	1			achetés par le SO-SPACE
	infirmerie	table pliante 180x76			1	1			achetés par le SO-SPACE
	infirmerie	casier 4 portes 2 colonnes			1	1			
	vestiaire entretien 1	casier 4 portes 2 colonnes			1	1			
	vestiaire entretien 1	banc fixé au mur + patères + étagères 0,90m			1	1			
	vestiaire entretien 2	banc fixé au mur + patères + étagères 0,90m			1	1			
	vestiaire Joueur 1	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			achetés par le SO-SPACE
	vestiaire Joueur 1	banc fixé au mur + patères + étagères 2,40m			2	2			achetés par le SO-SPACE
	vestiaire Joueur 1	banc fixé au mur + patères + étagères 2,25m			2	2			
	vestiaire Joueur 1	porte manteau 1,20m			1	1			
	vestiaire Joueur 1	nettoyeur haute pression	KARCHER	HD5/15DX	1	1			
	vestiaire Joueur 2	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis /Remplacé par essuie mains textiles en jan 2020
	vestiaire Joueur 2	banc fixé au mur + patères + étagères 2,40m			2	2			
	vestiaire Joueur 2	banc fixé au mur + patères + étagères 2,24m			2	2			
	vestiaire Joueur 2	banc double assise avec patère fixation sol 3,20m			1	1			
	vestiaire Joueur 2	porte manteau 1,20m			1	1			
	vestiaire Joueur 3	casier 6 portes 3 colonnes			1	1			
	vestiaire Joueur 3	casier 12 portes 6 colonnes			1	1			
	vestiaire Joueur 3	table 152x76 pliante			1	1			achetés par le SO-SPACE
	vestiaire Joueur 3	caisson bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE

SALLE ACCLAMEUR		vestiaire Joueur 3	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis /Remplacé par essuie mains textiles en jan 2020	
		vestiaire Joueur 3	banc fixé au mur + patères + étagères 2,70m			3	3				
		vestiaire Joueur 3	banc fixé au mur + patères + étagères 1,5m			2	2				
		vestiaire Joueur 3	banc fixé au mur + patères + étagères 0,75m			1	1				
		vestiaire Joueur 3	banc double assise avec patère fixation sol 1,50m			3	3				
		vestiaire Joueur 3	porte manteau 1,20m			2	2				
		vestiaire Joueur 4	casier 8 portes 4 colonnes			1	1				
		vestiaire Joueur 4	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis /Remplacé par essuie mains textiles en jan 2020	
		vestiaire Joueur 4	banc fixé au mur + patères + étagères 1,5m			6	6				
		vestiaire Joueur 4	banc double assise avec patère fixation sol 2,80m			2	2				
		vestiaire Joueur 4	porte manteau 1,20m			2	2				
		vestiaire Joueur 5	casier 2 portes 1 colonnes			1	1				
		vestiaire Joueur 5	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis /Remplacé par essuie mains textiles en jan 2020	
		vestiaire Joueur 5	banc fixé au mur + patères + étagères 2,70m			3	3				
		vestiaire Joueur 5	banc fixé au mur + patères + étagères 1,80m			1	1				
		vestiaire Joueur 5	banc fixé au mur + patères + étagères 0,75m			1	1				
		vestiaire Joueur 5	banc double assise avec patère fixation sol 2,20m			1	1				
		vestiaire Joueur 5	porte manteau 1,20m			1	1				
		vestiaire Joueur 6	table 180x76 pliante			1	1			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	vestiaire Joueur 6	chaises de spectacle			3	3			achetés par le SO-SPACE	
		vestiaire Joueur 6	casier 2 portes 1 colonnes			1	1				
		vestiaire Joueur 6	banc fixé au mur + patères + étagères 2,00m			2	2				
		vestiaire Joueur 6	banc fixé au mur + patères + étagères 1,50m			3	3				
		vestiaire Joueur 6	banc fixé au mur + patères + étagères 1,35m			1	1				
		vestiaire Joueur 6	banc fixé au mur + patères + étagères 1,20m			1	1				
		vestiaire Joueur 6	banc fixé au mur + patères + étagères 0,60m			1	1				
		vestiaire Joueur 6	banc fixé au mur 1,20m			1	1				
		vestiaire Joueur 6	porte manteau 1,20m			1	1				
		vestiaire Ramasseur 1	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis /Remplacé par essuie mains textiles en jan 2020	
		vestiaire Ramasseur 1	banc fixé au mur + patères + étagères 1,20m			6	6				
		vestiaire Ramasseur 1	porte manteau 1,20m			1	1				
		vestiaire Ramasseur 2	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis /Remplacé par essuie mains textiles en jan 2020	
		vestiaire Ramasseur 2	banc fixé au mur + patères + étagères 1,20m			4	4				
		vestiaire Ramasseur 2	banc fixé au mur + patères + étagères 0,80m			2	2				
		vestiaire Ramasseur 2	porte manteau 1,20m			1	1				
		vestiaire arbitre 1	banc fixé au mur + patères + étagères 1,20m			1	1				
		vestiaire arbitre 2	banc fixé au mur + patères + étagères 1,20m			1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	baie 19" 600x600 h 1260mm	LEGRAND	LEG046306	1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	rack fibre	BRAND REX		1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	switch catalyst 2960-S séries PoE+ 10G	CISCO	2960-S serie POE+10G	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		VDI SR1 RDC vestiaire	PDU standard 9 prises 2P+T	LEGRAND	LEG646811	1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	panneau de brassage de 24 - RJ45	LEGRAND		1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	panneau de brassage de 12 - RJ45	LEGRAND		1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	panneau de brassage de 8 - RJ45	LEGRAND		1	1				
		VDI SR1 RDC vestiaire	onduleur	APC	smart UPS RT1000	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		VDI SR1 RDC vestiaire	boitier numéris	France télécom		1	1				
	mai-23	Circulation R+1	renouvellement des rideaux occultant façade EST	Scénotex		12	12			achetés par le SO-SPACE	
		Cuisine Catering	table inox professionnel sur roulette desserte 160X70			1	1				
	sept-12	Cuisine Catering	four chaleur tournante 4 plats 600x400 5,5kw	SMEG		1	1				
	sept-12	Cuisine Catering	plaque à induction 3kw	BRATSCHER	IK 30 TC	2	2				
	août-12	Cuisine Catering	lave vaisselle	DIHR	gs50	1	1				
	août-12	Cuisine Catering	réfrigérateur 300L			1	1				
	oct-12	Cuisine Catering	armoire ventilée positive 390 litres	FRIGELUX	CF386	1	1				
	sept-22	Cuisine Catering	armoire réfrigérée positive 700 litres	ERCO		1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Cuisine Catering	table de travail inox			1	1				
	sept-12	Cuisine Catering	hotte	SAFTAIR		1	1				

SALLE ACCLAMEUR	sept-12	Salle Catering	vitrine réfrigérée 2 vantaux vitrées	DUKERS	LG-208S	1	1				
		Salle Catering	four micro onde			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Salle Catering	table inox professionnel sur roulette desserte 85X57			1	1				
	sept-12	Salle Catering	Réfrigérateur 200L	FAGOR		1		1		achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	Salle Catering	Téléviseur LCD 105mm	PHILIPS		1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Salle Catering	support pour sac poubelle Collecroule basic 110L	MANUTAN	A016985	2	2			achetés par le SO-SPACE	
		Salle Catering	table 180x76 pliante			10	8	2		achetés par le SO-SPACE	
		Salle Catering	chaises rouge			18	18			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	Salle Catering	chaises blanche			18	18			achetés par le SO-SPACE	
		Salle rédaction	chaises rouge			6	6			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	Salle rédaction	chaises blanche			7	7			achetés par le SO-SPACE	
		Salle rédaction	bureau			4	4			achetés par le SO-SPACE	
	oct-12	Salle presse	chaise rouge			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Salle presse	bureau			4	4			achetés par le SO-SPACE	
		Bar R+1	vitrine réfrigérée 3 vantaux vitrées	DUKERS	LG-330S	2	2				
		Bar R+1	lave vaisselle panier 50x50	DIHR	GS50	1	1				
		Réserve Bar N+1	étagère démontable 5 niveaux 100x49			1	1				
	2013	Réserve Bar N+1	étagère démontable 5 niveaux 88x40			1	1				
		toilette Bar N+1	seche-mains	DYSON	AB14	1	1			location Elis	
		PC sécurité escalade R+2	ped micro noir embase ronde 250mm lourde	K&M	KM260B	2	2				
		PC sécurité escalade R+2	micro fil	SHURE	beta 58A	2	2				
		PC sécurité escalade R+2	micro col de cygne	SHURE	MX202B/M	2	2				
		PC sécurité escalade R+2	capsule micro mx noir	SHURE	R183B	2	2				
		PC sécurité escalade R+2	casque	BEYER	DT770 PRO	2	2				
		PC sécurité escalade R+2	ped micro noir embase ronde 250mm lourde	K&M	KM260B	3	3				
		PC sécurité escalade R+2	perchette télescopique noir classique a 2 sections	K&M	KM211/1B	4	4				
		PC sécurité escalade R+2	ped de table	K&M	KM232	4	4				
		Régie	bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Régie	fauteuil bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Régie	caisson bureau			2	2			achetés par le SO-SPACE	
		Régie	armoire bureau			1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Régie	téléphone	ASTRA	6731i	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Régie	console mixage numérique 24 entrées	YAMAHA	DM2000	1	1				
		Régie	panneau de commande intelligent ICP1 pour les systèmes DME24N/64N	YAMAHA	ICP1	2	2				
		Régie	table 120x60cm sur roulettes			1	1				
		Régie	table 60x60cm supportant 40kg sur roulettes			1	1				
		Régie	colonne ordinateur	hp Compaq	N°CZC99408RYP	1	1			achetés par le SO-SPACE	
		Régie	flightcase 19 pouces	rythme & sons		1	1				
		Régie	lecteur cd	TASCAM	SS-CDR1	1	1				
		Régie	lecteur cd	TASCAM	CD-500B	1	1				
		Régie	cable épanoui FSD analogue+fiche mal harting entrée droite (fouet)			2	2				
		Régie	cordon de patch HP			1	1				
		Régie	ped micro noir embase ronde 250mm lourde	K&M	KM260B	2	2				
		Régie	baie de brassage 19"			2	2				
		Régie	distribution de courant/éclairage pour rack (Baie 1)	SAMSON	POWER BRITE PB10	1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	préampli hybrides (Baie 1)	YAMAHA	AD8HR	1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	processeur sono numérique (Baie 1)	YAMAHA	DME24N	1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	commutateur non administrable 16 ports 10/100/1000 Ethernet (Baie 1)	SMC	GS16	1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	commutateur non administrable 24 ports 10/100/1000 Ethernet (Baie 1)	SMC	GS24	1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	patch video BNC			2	2			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	panneaux de patch audio connecteur femelle speakon 19" (Baie 1)			1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	panneau de connexion numérique /analogique 19" 5008-00000/P08 (Baie 1)	GHIEMMETTI	673.113.900.02	1	1			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	panneau de connexion numérique /analogique 19" 20090000/2 (Baie 1)	GHIEMMETTI	673.113.900.02	3	3			BAIE1 (Salle ACCLAMEUR)	
		Régie	distribution de courant/éclairage pour rack (Baie 2)	SAMSON	POWER BRITE PB10	1	1			BAIE2 (Salle ESCALADE)	
		Régie	processeur sono numérique (Baie 2)	YAMAHA	DME24N	1	1			BAIE2 (Salle ESCALADE)	
		Régie	rack sortie coaxial (Baie 2)			1	1			BAIE2 (Salle ESCALADE)	
		Régie	rack 2 connecteur femelle speakon 19" (Baie 2)			1	1			BAIE2 (Salle ESCALADE)	
		Régie	panneau de connexion numérique /analogique 19" 5008-00000/P08 (Baie 2)	GHIEMMETTI	673.113.900.02	1	1			BAIE2 (Salle ESCALADE)	
		Régie	panneau de connexion numérique /analogique 19" 5008-00000/P06 (Baie 2)	GHIEMMETTI	673.113.900.02	1	1			BAIE2 (Salle ESCALADE)	

	VDI R+2	baie 19" 600x600 h 2026mm	LEGRAND	LEG046306	1		1			
	VDI R+2	rack fibre	BRAND REX		1		1			
	VDI R+2	commutateur catalyst power over Ethernet plus	CISCO	2960-S serie POE+10G	1		1			
	VDI R+2	commutateur catalyst	CISCO	2960-S 10G	1		1			
	VDI R+2	PDU standard 9 prises 2P+T	LEGRAND	LEG646811	1		1			
	VDI R+2	panneau de brassage de 24 - RJ45	LEGRAND		4		4			
	VDI R+2	panneau de brassage de 12 - RJ45	LEGRAND		1		1			
	VDI R+2	panneau de brassage de 24 - RJ45	3M		1		1			
	VDI R+2	panneau passe fil 19"	LEGRAND	LEG046522	5		5			
	VDI R+2	baie 19" 600x600 h 2026mm	LEGRAND	LEG046306	1		1			
	VDI R+2	panneau de brassage de 24 - RJ45	LEGRAND		1		1			
	VDI R+2	panneau de brassage de 10 - RJ45	LEGRAND		1		1			
	VDI R+2	panneau de brassage de 3 - RJ45	LEGRAND		1		1			
	VDI R+2	panneau passe fil 19"	LEGRAND	LEG046522	8		8			
	VDI R+2	panneau de brassage de 48 Ports - RJ45	LEGRAND		2		2			
	nov-13	VDI R+2	onduleur	EATON	5PX3000	1		1		
		VDI R+2	serveur clewin NAS	FUJITSU	Q800	1		1		
	oct-12	Loge collective 1	fauteuil en simili cuir aux lignes très épurées sur roulette noir		4		4			achetés par le SO-SPACE
		Loge collective 1	vitrine réfrigérée 2 vantaux vitrées	DUKERS	LG-208S	1		1		
	oct-12	Loge collective 2	fauteuil en simili cuir aux lignes très épurées sur roulette noir		5		4	1		déchirure voir photo 
		Loge collective 2	vitrine réfrigérée 2 vantaux vitrées	DUKERS	LG-208S	1		1		
	2014	Loge collective 2	banquette BZ Gris	fly	1		1			
		Loge collective 2	lampe déco		1		1			achetés par le SO-SPACE
	oct-12	Loge individuelle 1	fauteuil en simili cuir aux lignes très épurées sur roulette noir		3		3			achetés par le SO-SPACE
		Loge individuelle 1	réfrigérateur class A+	FAGOR	N° Série 32KHS26635	1		1		
	oct-12	Loge individuelle 2	fauteuil en simili cuir aux lignes très épurées sur roulette noir		3		3			achetés par le SO-SPACE
		Loge individuelle 2	réfrigérateur class A+	FAGOR	N° Série 32KHS26273	1		1		
	2012	Dégagement loge	table de repassage	SILLAGE		1		1		
	2012	Dégagement loge	fer vapeur supergliss 3840	CALOR	FV3840C0	1		1		
	oct-12	Dégagement loge/hall	fauteuil en simili cuir aux lignes très épurées sur roulette noir		1			1		déchirure voir photo 
		Rangement Scénique 1	poteaux basket Ball avec comptage		2		2			
		Rangement Scénique 1	podiums PMR Théâtre 1x3/20cm a 1m de ht		18		18			
		Rangement Scénique 1	rampes d'accès 4 paliers PMR 1,50*1m		16		16			
		Rangement Scénique 1	rampes d'accès 4 paliers PMR 1,50*0,50m		2		2			
		Rangement Scénique 1	rampes d'accès 4 paliers PMR 1,50*1,50m		2		2			
		Rangement Scénique 1	rampes d'accès 4 paliers PMR 1,50*1,60m		2		2			
		Rangement Scénique 1	chariot de transport pour podiums + rampes		2		2			
		Rangement Scénique 1	crash barrière alu noir		23		23			achetés par le SO-SPACE
		Rangement Scénique 1	chariot pour crash barrière		3		3			achetés par le SO-SPACE
		Rangement Scénique 1	Scenestructure Princ avec escalier et rembarde complete		1		1			
SALLE GYMNASTIQUE		espace DOJO	tatamis		170		170			
		espace DOJO	banc fixé au mur 1,35m		1		1			
		rangement espace DOJO	casier 12 portes 6 colonnes		1		1			
	nov-19	rangement espace DOJO	aménagement et mise en place de 8 placards		1	1				achetés par le SO-SPACE
		Salle d'Arme	ligne d'assurage avec moulinettes interchangeable		6		6			
		Salle d'Arme	pistes métalliques		6		6			
		Salle d'Arme	rampe de répétition		6		6			
		Salle d'Arme	banc fixé au mur 1,95m		1		1			
		Salle d'Arme	banc fixé au mur 1,35m		1		1			
		salle d'arme/dojo	horloge numérique		1		1			
		salle d'arme/dojo	rideau de séparation rouge avec filet de sécurité		2		2			
	oct-15	couloir salle de sport	défibrillateur		1		1			
		couloir salle de sport	vitrine d'affichage mural 0,97x0,72m		1		1			

SALLE VERTICALE		Chalet salle	chalet			1		1		achetés par le SO-SPACE	
	févr-14	Chalet salle	étagère démontable 5 niveaux 2,03x0,43			1		1		achetés par le SO-SPACE	
		Chalet salle	chargeur simple	MAKITA	DC18RC	2		2		achetés par le SO-SPACE	
	mars-24	Chalet salle	chargeur double	MAKITA	DC18RD	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	2015	Chalet salle	visseuse a chocs sans fil	MAKITA	DTD141	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	mars-24	Chalet salle	visseuse a chocs sans fil	MAKITA	DTD154RTJ	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	sept-19	Chalet salle	visseuse a chocs sans fil	MAKITA	DTD154RTJ	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	oct-20	Chalet salle	visseuse a chocs sans fil	MAKITA	DTD154RTJ	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	févr-22	Chalet salle	visseuse a chocs sans fil	MAKITA	DTD154RTJ	1		1		achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	fauteuil de bureau							achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	bureau							achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	caisson de bureau							achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	armoires 2 vantaux 90x40 h200							achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	chaise tissu noir							achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	écran AOC + clavier + souris	AOC						achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	ordinateur portable ThinkPad L15	Lenovo		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	station d'accueil USB-C	Belkin						achetés par le SO-SPACE	
		Bureau responsable sport	tableau liège							achetés par le SO-SPACE	
	mars-15	salle	vitrine 2 vantaux sur roulette 0,80x0,42 h 1,80m			1		1		achetés par le SO-SPACE	
	mars-13	salle	comptoir bureau accueil			1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	caisson bureau			5		5		achetés par le SO-SPACE	
	sept-12	salle	ordinateur portable	ASUS	model K93S	2		2		achetés par le SO-SPACE	
	sept-23	salle	téléphone	CISCO	6851	1		1		location ORANGE	
		salle	imprimante	BROTHER	DCP-7055	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	2016	salle	imprimante a ticket	stadline		1		1			
		salle	frigo coca cola entreprise		900886204	1		1		Mise à disposition par Coca Cola	
		salle	chaise de bureau tissu			3		3		achetés par le SO-SPACE	
	2017	salle	casier document pvc 5 compartiment 0,52x0,16 h 1,82m			1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	casier 12 portes 6 colonnes			1		1			
		salle	chaise bois pliante	PROLOISIR		16		16		achetés par le SO-SPACE	
	2015	salle	chaise longue			13		13		achetés par le SO-SPACE	
	sept-22	salle	transats	EYES UP Factory		10		10		achetés par le SO-SPACE	
		salle	table bois alu 70x70			5		5		achetés par le SO-SPACE	
		salle	banc alu blanc 2,51m			6		6			
	2017	salle	caisson gris 2,54x0,75 h1,50 sur 6 roulettes 15 compartiments			3		3		achetés par le SO-SPACE	
		salle	support pour sac poubelle Collecroule basic 110L	MANUTAN	A016985	2		2		achetés par le SO-SPACE	
		salle	table de tennis de table	ARTENGO	714D	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	2023	salle	afficheur de temps			1		1		achetés par le SO-SPACE	
	2016	salle	échelle télescopique 12 marches			3		3		achetés par le SO-SPACE	
		salle	chevalet tableau blanc 106X75cm	OFFICE DEPOT		3		3		achetés par le SO-SPACE	
	2018	salle	volume d'escalade	astruc		2		2		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 250X200 ep 40cm	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 250X250 ep 40cm	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 1600X250 ep 40cm	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 930X330 ep 40cm	O'JUMP		2		2		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 370X250 ep 40cm	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 370X350 ep 40cm	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	matelas pour blocs gris 250X180 ep 40cm	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	protection jaune 2m pour poteau trillight	O'JUMP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	tapis bleu ajuster lg 300 ep 40cm	DECASPORT		3		3			
		salle	tapis bleu ajuster lg 187 ep 40cm	DECASPORT		1		1			
		salle	tapis bleu 300X200 ep 40cm	DECASPORT		1		1			
		salle	tapis bleu 250X200 ep 40cm	DECASPORT		2		2			
		salle	tapis bleu 250X160 ep 40cm	DECASPORT		1		1			
	2017	salle	embase lourde diamètre 80cm	ASD	EML259	4		4		achetés par le SO-SPACE	
		salle	pont de lumiere trillight 390X390 lg 3m	ASD	SX390	8		8			
		salle	pont de lumiere trillight 290X290 lg 3m	STACCO	SX290	2		2		achetés par le SO-SPACE	
	2017	salle	angle 3 directions trillight			4		4		achetés par le SO-SPACE	
	2017/2018	salle	tube acier diamètre 50mm lg 3m	vama		10		10		achetés par le SO-SPACE	
	2018	salle	panneau d'escalade gris 3,10X1,54m	joubert		4		4		achetés par le SO-SPACE	
	2018	salle	panneau d'escalade gris 3,10X0,45m	joubert		1		1		achetés par le SO-SPACE	
	2018	salle	panneau d'escalade gris 3,10X0,70m	joubert		1		1		achetés par le SO-SPACE	
	2017	salle	coffre gris de rangement sur roulette			1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	barrières Vauban noir avec patin			7		7		achetés par le SO-SPACE	
	2016	salle	bloc escalade 8 modules inclinables	CREATEC		8		8		achetés par le SO-SPACE	
	2020	salle	bloc escalade 6 modules inclinables	CREATEC		6		6		achetés par le SO-SPACE	
	mai-20	salle	matelas pour bloc gris 1350X300 ep 40cm	Gymnova		1		1		achetés par le SO-SPACE	
	sept-18	salle	enrouleurs stop-chute automatiques trublue speed 16m	Entre prises		2		2		achetés par le SO-SPACE	
	juil-19	salle	enrouleurs stop-chute speed drive 16,1m	Descendo		4		4		achetés par le SO-SPACE	
		salle	écran LED	SHARP		1		1		achetés par le SO-SPACE	
		salle	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz - 22 kHz	L'ACOUSTICS	108P	2		2			
		salle	vitrine d'affichage mural 0,97x0,72m			1		1			
		salle	gradins télescopique mobile motorisé de 121 places complet			4		4			
		salle	gradins télescopique mobile motorisé de 132 places complet			2		2			
		salle	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz - 22 kHz	L'ACOUSTICS	112P	12		12			
		salle	antichute de charge			8		8			
		Rangement escalade	rallonges électriques			2		2		achetés par le SO-SPACE	
		Rangement escalade	aspirateur	KARCHER	WD6P	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	juil-24	Rangement escalade	visseuse a chocs sans fil	MAKITA	DDF484	1		1		achetés par le SO-SPACE	
	sept-19	Rangement escalade	meuleuse sans fil	MAKITA	DGA508	1		1		achetés par le SO-SPACE	
		Rangement escalade	échelle modulable et télescopique MODUL'Step	WURTH	962 931 414	1		1		achetés par le SO-SPACE	
		Rangement escalade	étagère fabrication Acclameur			2		2			
		Rangement escalade	chariot de rangement visserie fabrication Acclameur			1		1			

EXTERIEUR	juil-12	Exterieur acclameur	barrière vauban			100		100			achetés par le SO-SPACE	
		Exterieur acclameur	enseigne lumineuse extérieure			1		1				
	oct-12	Exterieur acclameur	barrière HERAS fixée au sol			28		28			achetés par le SO-SPACE	
		Exterieur acclameur	palans à chaînes motorisés			1		1				
		Exterieur acclameur	potence de levage			1		1				

CLUB ACCLAMEUR

Légende:
en bleu les produits fixés au bâtiment
en vert les produits achetés par la SOPACE

MAI 31/12/2024

Date Achat	Positionnement	Désignation	Marque	Référence	Qt inv	Etat du produit				Commentaire
						Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	
CLUB ACCLAMEUR	Hall club Acclameur	fauteuil pvc design blanc			8		8			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	table basse diamètre 59,5cm			5		5			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	comptoir mobile sur roulette 203x63cm			1		1			
	Hall club Acclameur	porte manteau 1,40 réglable en hauteur			1		1			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	potelet chromé			1		1			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	affichage potelet			1		1			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	table de bar blanc 59X59cm			9		9			achetés par le SO-SPACE
	sept-23 Hall club Acclameur	téléphone	CISCO	6851						location ORANGE
	mars-13 Hall club Acclameur	pot de fleur + banc circulaire design blanc			1		1			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	table basse noir 50x50			1		1			achetés par le SO-SPACE
	sept-13 Hall club Acclameur	spots halogene	HALLIER	QUAD 75	19		19			achetés par le SO-SPACE
	Hall club Acclameur	poubelle inox a pédale 30L		essenteilB	1		1			achetés par le SO-SPACE
	mars-13 Hall club Acclameur	televiseur led	LG	47L55600	1		1			achetés par le SO-SPACE
	mars-13 Hall club Acclameur	rails alimentation 1 allumage + accessoires			40		40			
	Hall club Acclameur	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz	L'ACOUSTICS	108P	3		3			
	local technique hall club	grille caddie			15		15			achetés par le SO-SPACE
	local technique hall club	potelet chromé a sangle noir			6		6			achetés par le SO-SPACE
	local technique hall club	affichage potelet chromé			7		7			achetés par le SO-SPACE
	local technique hall club	escabot			1		1			achetés par le SO-SPACE
	local technique hall club	onduleur 500va	EATON	Ellipse ECO 500	1		1			achetés par le SO-SPACE
	local ménage	aspirateur	GISS	R2D-271EPS	1		1			achetés par le SO-SPACE
	2017 local ménage	aspirateur dorsal	NILFSK	GD5	1		1			achetés par le SO-SPACE
	2013 local ménage	chariot de lavage / big	ICA	E274033CHAR	1		1			achetés par le SO-SPACE
	2015 local ménage	balayeuse a tapis manuel	LEIFHEIT	Rotaro S	1		1			achetés par le SO-SPACE
	local ménage	étagère métallique			1		1			Récupération
	Salle La Verriere BAR	desserte de bar 3 portes	GAMKO		1		1			
	Salle La Verriere BAR	lave vaisselle	DIHR		1		1			
	Salle La Verriere BAR	machine a café 12L	SM	85/2G	1		1			
	Salle La Verriere BAR	moulin a café	SM		1		1			
	Salle La Verriere BAR	machine a glaçon	BREMA	GDE 2508 A	1		1			
	Salle La Verriere BAR	chaise de bar			3		3			achetés par le SO-SPACE
	sept-23 Salle La Verriere BAR	téléphone	CISCO	6851						location ORANGE
	janv-13 Salle La Verriere	chaises restaurant gris et blanche			142		142			achetés par le SO-SPACE
	janv-13 Salle La Verriere	table restaurant 110x70cm	werzalith		32		32			achetés par le SO-SPACE
	janv-13 Salle La Verriere	table restaurant 110x70cm	werzalith		11		11			achetés par le SO-SPACE
	Salle La Verriere	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz	L'ACOUSTICS	108P	4		4			
	cuisine Club	table inox professionnel sur roulette desserte 160X70			3		3			
	cuisine Club	support sac poubelle à clapet 110L	HERMIX		2		2			achetés par le SO-SPACE
	2013 cuisine Club	diable porte-chaises	FETRA	B1335L	1		1			achetés par le SO-SPACE
	2013 cuisine Club	chariot 3 plateaux charge 120kg	AKWO		1		1			achetés par le SO-SPACE
	2013 cuisine Club	chariot 2 plateaux charge 120kg	AKWO		1		1			achetés par le SO-SPACE
	cuisine Club	armoire chauffante porte vitré	BOURGEOAT	851240	1		1			
	cuisine Club	four et plaque cuisson 80x90 h 90cm	TECNOINOX		1		1			
	cuisine Club	réfrigérateur	LIEBHERR	GG4010	1		1			
	cuisine Club	réfrigérateur	FORCAR	GN1410TNE	1		1			
	2013 cuisine Club	percolateur 12l	ANIMO	2WP00623	1		1			achetés par le SO-SPACE
	cuisine Club	armoire inox 2 portes 140x60 h 190cm			1		1			
	cuisine Club	chariot de magasinage	GISS	787389	1		1			achetés par le SO-SPACE
	cuisine Club	lave vaisselle complet avec table et plonge	DIHR	DW111E	1		1			
	cuisine Club	hotte aspiration lave vaisselle			1		1			
	cuisine Club	hotte aspiration cuisine	SAFTAIR		1		1			
	cuisine Club	bac a plonge inox 242x70cm			1		1			
	cuisine Club	bac a plonge inox 191x70cm			1		1			
	cuisine Club	étagère inox 140x40cm			1		1			
	cuisine Club	étagère 2 vantaux inox 125x37 h 60cm			2		2			
	cuisine Club	étagère 2 vantaux inox 180x37 h 60cm			1		1			
	cuisine Club	armoire évier inox 250x70 h 90			1		1			

juil-12	bureau directeur d'équipement	fauteuil de bureau			5		5		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau directeur d'équipement	bureau			2		2		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau directeur d'équipement	caisson de bureau			3		3		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau directeur d'équipement	armoire 2 vantaux 90x40 h200			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau directeur d'équipement	table ronde diamètre 110cm			1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-21	bureau directeur d'équipement	ordinateur portable	ASUS		1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau directeur d'équipement	clavier ordinateur	ASUS		1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau directeur d'équipement	colonne ordinateur	Lenovo	M70s	1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau directeur d'équipement	écrans ordinateur	iiyama	24"	2		2		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau directeur d'équipement	clavier ordinateur	ASUS		1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau directeur d'équipement	station d'accueil USB-C			1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-23	bureau directeur d'équipement	téléphone	CISCO	6851					location ORANGE
juil-12	bureau accueil. admin	fauteuil de bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau accueil. admin	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau accueil. admin	caisson de bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
janv-16	bureau accueil. admin	colonne ordinateur	lenovo	V50s	1		1		achetés par le SO-SPACE
janv-16	bureau accueil. admin	clavier ordinateur	lenovo		1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-15	bureau accueil. admin	écran ordinateur	iiyama	24"	2		2		achetés par le SO-SPACE
sept-23	bureau accueil. admin	téléphone	CISCO	6851					location ORANGE
	bureau accueil. admin	armoire 2 vantaux 90x40 h200			1		1		achetés par le SO-SPACE
	bureau accueil. admin	plastifieuse A3	GBC	H318 Highspeed	1		1		achetés par le SO-SPACE
	bureau accueil. admin	massicot			1		1		achetés par le SO-SPACE
	bureau accueil. comm	fauteuil de bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
	bureau accueil. comm	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
	bureau accueil. comm	caisson de bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau accueil. comm	colonne ordinateur	Lenovo	UC Tour E73	1		1		achetés par le SO-SPACE
	bureau accueil. comm	clavier ordinateur	hp		1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau accueil. comm	écran ordinateur	iiyama	24"	2		2		achetés par le SO-SPACE
sept-23	bureau accueil. comm	téléphone	CISCO	6851 + M685i					location ORANGE
juil-12	bureau direction technique	fauteuil de bureau			2		2		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau direction technique	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau direction technique	table de bureau 80x80			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau direction technique	caisson de bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau direction technique	armoire 2 vantaux 90x40 h200			2		2		achetés par le SO-SPACE
juil-12	bureau direction technique	table ronde diamètre 130cm			1		1		achetés par le SO-SPACE
janv-16	bureau direction technique	colonne ordinateur	lenovo	M70s	1		1		achetés par le SO-SPACE
janv-16	bureau direction technique	écran ordinateur	ASUS	24"	2		2		achetés par le SO-SPACE
janv-16	bureau direction technique	clavier ordinateur	ASUS		1		1		achetés par le SO-SPACE
2022	bureau direction technique	webcam	Logitech	C920 HD Pro	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-23	bureau direction technique	téléphone	CISCO	6851					location ORANGE
	Bureau gestion. gestion	fauteuil de bureau			2		2		achetés par le SO-SPACE
	Bureau gestion. gestion	bureau			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	Bureau gestion. gestion	caisson de bureau haut			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	Bureau gestion. gestion	table de bureau 80x80			2		2		achetés par le SO-SPACE
juil-12	Bureau gestion. gestion	armoire 2 vantaux 90x40 h200			1		1		achetés par le SO-SPACE
juil-12	Bureau gestion. gestion	armoire 2 vantaux basse 90x42 h76			1		1		achetés par le SO-SPACE
	Bureau gestion. gestion	Station d'accueil USB-C			1		1		achetés par le SO-SPACE
	Bureau gestion. gestion	clavier ordinateur	hp		1		1		achetés par le SO-SPACE
2018	Bureau gestion. gestion	écran ordinateur	iiyama	24"	2		2		achetés par le SO-SPACE
sept-23	Bureau gestion. gestion	téléphone	CISCO	6851					location ORANGE
2018	Bureau gestion. accueil	fauteuil de bureau			1		1		achetés par la SOPACE
	Bureau gestion. accueil	bureau							
	Bureau gestion. accueil	armoire 2 vantaux 90x40 h200							
	Bureau gestion. accueil	armoire 2 vantaux basse 90x42 h76							
	Bureau gestion. accueil	colonne ordinateur	Lenovo	UC Tour E73					achetés par le SO-SPACE
	Bureau gestion. accueil	clavier ordinateur	Lenovo		1		1		achetés par le SO-SPACE
	Bureau gestion. accueil	écran ordinateur	AOC	22"	2		2		achetés par le SO-SPACE
2018	Bureau gestion. accueil	imprimante photocopieur	S.B.S.		1		1		Location SBS
2013	salle de pause	micro-onde defrost	WHIRLPOOL	GT284WH	1		1		achetés par le SO-SPACE
2012	salle de pause	bouilloir	ELSAY	L69WK	1		1		achetés par le SO-SPACE
2016	salle de pause	thermos			1		1		achetés par le SO-SPACE
2013	salle de pause	étagère 4 niveaux métallique démontable 89x44 h 180cm			1		1		achetés par le SO-SPACE
	salle de pause	table 152x76 pliante			3		3		achetés par le SO-SPACE
	salle de pause	chaises restaurant gris et blanche			8		8		achetés par le SO-SPACE
	couloir bureau	armoire 2 vantaux 90x40 h200			1		1		achetés par le SO-SPACE
	couloir bureau	ecran LCD	SHARP	AQUOS	1		1		achetés par le SO-SPACE
	couloir bureau	ped sur roulette pour écran sharp			1		1		achetés par le SO-SPACE
	couloir bureau	porte manteau 1,20			1		1		achetés par le SO-SPACE
oct-12	Salle les terrasses	chaise de réunion			117		117		achetés par le SO-SPACE
oct-12	Salle les terrasses	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		2		2		achetés par le SO-SPACE
juil-13	Salle les terrasses	praticables 1X2m			7		7		achetés par le SO-SPACE
	Salle les terrasses	chaise haute de conférence design blanche			6		6		achetés par le SO-SPACE
	Salle les terrasses	chevalet sur pied			1		1		achetés par le SO-SPACE
	Salle les terrasses	poubelle inox à pédale 30L			1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-13	Salle les terrasses	écran valise ultime 3,05x2,29	ORAY	VUL01B1215291	2		2		achetés par le SO-SPACE

	Salle les terrasses	video projecteur	CANON	SX08 MACKII	1	1		
	Salle les terrasses	video projecteur	CANON	SX08	1	1		
	Salle les terrasses	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz	L'ACOUSTICS	108P	4	4		
	bureau 1	support a roulette de chaise de réunion			2	2		achetés par le SO-SPACE
oct-12	bureau 1	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		34	34		achetés par le SO-SPACE
oct-12	bureau 2	chaise de réunion			13	13		achetés par le SO-SPACE
oct-12	bureau 2	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		1	1		achetés par le SO-SPACE
	bureau 2	chevalet sur pied			1	1		achetés par le SO-SPACE
oct-12	bureau 3	chaise de réunion			14	14		achetés par le SO-SPACE
oct-12	bureau 3	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		1	1		achetés par le SO-SPACE
	bureau 3	chevalet sur pied			1	1		achetés par le SO-SPACE
oct-12	salle coté jardin	chaise de réunion			26	26		achetés par le SO-SPACE
	salle coté jardin	tablette chaise de réunion			150	150		achetés par le SO-SPACE
oct-12	salle coté jardin	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		2	2		achetés par le SO-SPACE
	salle coté jardin	praticables 1X2m	SAMIA		6	6		achetés par le SO-SPACE
	salle coté jardin	ecran LCD 60"	SHARP	AQUOS	1	1		achetés par le SO-SPACE
	salle coté jardin	ped sur roulette pour ecran sharp			1	1		achetés par le SO-SPACE
	salle coté jardin	poubelle inox a pédale 30L		essenteilB	1	1		achetés par le SO-SPACE
	salle coté jardin	vidéo projecteur	EPSON		1	1		
	salle coté jardin	écran motorisé encastrable 3,70X2,30m			1	1		
	salle coté jardin	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz	L'ACOUSTICS	108P	4	4		
	loge salle coté jardin	fauteuil pvc design blanc			2	2		achetés par le SO-SPACE
	loge salle coté jardin	support a roulette de chaise de réunion			2	2		achetés par le SO-SPACE
2014	loge salle coté jardin	canapé 2 places noir cuire			1	1		achetés par le SO-SPACE
	loge salle coté jardin	potelet chromé a sangle noir			3	3		achetés par le SO-SPACE
	loge salle coté jardin	affichage potelet chromé			3	3		achetés par le SO-SPACE
	loge salle coté jardin	chevalet sur pied			2	2		achetés par le SO-SPACE
oct-12	salle coté cour	chaise de réunion			30	30		achetés par le SO-SPACE
oct-12	salle coté cour	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		9	9		achetés par le SO-SPACE
	salle coté cour	support a roulette de chaise de réunion			1	1		achetés par le SO-SPACE
	salle coté cour	chevalet sur pied			2	2		achetés par le SO-SPACE
mars-13	salle coté cour	écran super gear HC 180X240 manuel	ORAY		1	1		
	salle coté cour	video projecteur	CANON	SX08	1	1		
	salle coté cour	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz	L'ACOUSTICS	108P	2	2		
août-12	régie club	console de mixage	behringer	XENYX 1204	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	rack 19" pour 2 recepteur micro	RTHYME & SON	FRC HN 0444	2	2		
août-12	régie club	recepteur micro	SHURE	ULXP4	4	4		
août-12	régie club	casque	BEYER	DT770 PRO	1	1		
août-12	régie club	micro sans fil	SHURE	BETA 58	4	4		
2016	régie club	console de mixage	behringer	XENYX 802	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	micro fil	SHURE	beta 58A	7	7		
août-12	régie club	console de mixage	behringer	XENYX 1222 USB	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	valise pour console	THOMAN	300894	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	répartiteur video	ATEN	VS92A	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	répartiteur video	ATEN	VS94A	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	sélecteur signaux vidéo	KRAMER	VP-41	1	1		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	jeux d'orgue 6 circuits	BOTEX	SDC-6	1	1		achetés par le SO-SPACE

mars-14	régie club	bloc de puissance gradateurs	RVE	BOX15	2		2		achetés par le SO-SPACE
mars-14	régie club	projecteur 14 leds	STARWAY	FULLKOLOR	2		2		achetés par le SO-SPACE
mars-14	régie club	projecteur 25-50	ETC	ETC 9/13	2		2		achetés par le SO-SPACE
août-12	régie club	pied métal 2m	SX LIGHTING	SP5502	16		16		
août-12	régie club	enceinte de monitoring amplifiée active 2 voies,55 Hz	L'ACOUSTICS	108P	1		1		
août-12	régie club	pied micro noir embase ronde 250mm lourde	K&M	KM260B	2		2		
août-12	régie club	perchette télescopique noir classique a 2 sections	K&M	KM211/1B	6		6		
août-12	régie club	pied d'enceinte lourde 2m	ASD		2		2		
août-12	régie club	console mixage numérique 24 entrées	YAMAHA	DM2000	1		1		
août-12	régie club	enceintes d'écoute cabine amplifiées	GENELEC	1029A	2		2		
août-12	régie club	table 120x60cm sur roulettes			1		1		
août-12	régie club	table 60x60cm supportant 40kg sur roulettes			1		1		
août-12	régie club	panneau de commande intelligent pour DME64N	YAMAHA	ICP1	2		2		
août-12	régie club	rack 19"	RTHYME & SON	FRC HN 0444	2		2		
août-12	régie club	lecteur bleu-ray	YAMAHA	DVD-S663	2		2		
août-12	régie club	rack 19"	RTHYME & SON	FRC HN 0444	2		2		
août-12	régie club	enregistreur audio stereo	TASCAN	SS-R1	2		2		
août-12	régie club	console catalyst 2960 serie POE-48	CISCO	20110411	1		1		
août-12	régie club	cable épanoui FSD analogue+fiche mal harting entrée droite			2		2		
août-12	régie club	cordon de patch HP			1		1		
août-12	régie club	caison de bureau haut			1		1		
août-12	régie club	armoire 2 vantaux 90x40 h200			1		1		achetés par le SO-SPACE
oct-12	régie club	table de réunion 150x70 h 74cm	LIERE		1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-19	régie club	micros GLX dadvanced émeteur main SM58 + récepteur bade Z2			4		4		achetés par le SO-SPACE
	régie club	variateur de coupure de phase	DYNALITE	DLE1210-DP	2		2		
	régie club	variateur de coupure de phase	DYNALITE	DRC1210-DN	1		1		
août-12	régie club	baie de brassage 19 pouces (Baie 1)			1		1		
août-12	régie club	distribution de courant/éclairage pour rack (Baie 1)	SAMSON	POWER BRITE PB10	1		1		
août-12	régie club	préampli hybrides (Baie 1)	YAMAHA	AD8HR	1		1		
août-12	régie club	processeur sono numérique (Baie 1)	YAMAHA	DME64N	1		1		
août-12	régie club	commutateur ethernet (Baie 1)	D-LINK	DGS1224T	1		1		
août-12	régie club	commutateur ethersound (Baie 1)	D-LINK	DGS1224T	1		1		
août-12	régie club	patch video BNC			1		1		
août-12	régie club	panneaux de patch audio connecteur femelle speakon 19" (Baie 1)			1		1		
août-12	régie club	panneau de connexion numérique /analogique 19" (Baie 1)	GHIEMMETTI	6 739 000 002	2		2		
août-12	régie club	panneau 19" avec 2 fiches femelle harting (Baie 1)			1		1		
déc-12	Local VID	clavier informatique	LENOVO	54Y9500	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	serveur tour power Edge	DELL	T310	1		1		achetés par le SO-SPACE
nov-16	Local VID	onduleur 500VA	EATON	ellipse Eco 500	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	boitier de connection analogique	AASTRA	DGR22I	4		4		achetés par le SO-SPACE
sept-23	Local VID	téléphone	CISCO	6851					location ORANGE
déc-12	Local VID	baie 19" PRIMERGY	FUJITSU	Primecenter M1 19	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	serveur sur rack	LENEVO	SR590 MT-M 7X99	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-15	Local VID	control accès sécurisé sur rack	CISCO	CISCO 1121	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	serveur	FUJITSU	RX300S1	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	serveur	ASUS		1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	commutateur KVM-8 PORTS sur rack	FUJITSU	KVM S3 - 0801	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	live box	ORANGE	BUSNESS 320	1		1		
déc-12	Local VID	serveur NAS 5 baies 3,5"	SYNOLOGY	DS1517+	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	carte mere	AASTRA	UCV2S	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	carte image	AASTRA	LT2X	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	carte telephonie	AASTRA	EXT2S	1		1		achetés par le SO-SPACE
déc-12	Local VID	onduleur	APC	smart-UPS RT 5000	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-12	Local VID	baie 19" 600x600 h 2026mm	LEGRAND	LEG046306	1		1		
sept-12	Local VID	panneau passe fil 19"	LEGRAND	LEG046522	7		7		
sept-12	Local VID	PDU standard 9 prises 2P+T	LEGRAND	LEG646811	1		1		
sept-12	Local VID	panneau de brassage de 24 - RJ45	LEGRAND		7		7		
sept-15	Local VID	commutateur catalyst	CISCO	WS-C3750X	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-15	Local VID	commutateur catalyst power over Ethernet plus	CISCO	2960-S serie POE+10G	2		2		achetés par le SO-SPACE
sept-15	Local VID	commutateur catalyst	CISCO	2960-S 10G	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-15	Local VID	serveur de sécurité adaptif	CISCO	ASA5505	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-15	Local VID	routeur informatique	CISCO	1803	1		1		achetés par le SO-SPACE
sept-15	Local VID	PDU standard 9 prises 2P+T	LEGRAND	LEG646811	1		1		
sept-12	Local VID	boitier numeris	France telecom		1		1		
	ensemble club	ensemble amplificateur BOOSTER 4G			1		1		achetés par le SO-SPACE

CLUB (France 3)	salle France 3	Châssis 1UBSMB Racksen Noir profondeur 38 cm, 2USB en façade, Alimentation 260W 230 V - 2x ports Gigabit - 1xCOM RS232, USB (2arrière+2avant) - CPU INTEL PENTIUM dual core G860 3 Ghz cache 3MO- RAM 2x2Gb - Lecteur DVD Slim - 1 disque dur 320 Gb SATAII 7200RPM 16 Mb		1UBSMB2 SN : 406-0312 407-0312	2		2			
	salle France 3	CCM 4 Lg Microphone Miniature Cardiode (I,EMO)	SCHOEPS	O7835	1		1			
	salle France 3	TR 200 Lg pied pour CCM	SCHOEPS	O7262	1		1			
	salle France 3	B 20 Bonnette	SCHOEPS	O7119	1		1			
	salle France 3	Moniteur Audio WOHLER avec alim. - SN 130044	WOHLER	AMP1-SDA	1		1			
	salle France 3	Ampli-Casque LAKE PEOPLE Tarif spécial, G95 en remplacement du G93PRO	LAKE PEOPLE	G95	2		2			
	salle France 3	PROCESSEUR AUDIO VIP DIGITAL		VIP-DIGITAL	1		1			
	salle France 3	666528 Ecran hp Compaq LA2306x Top Value - N° de série 3CQ208N9CB	HP	XN375AT#ABB	2		2			renouveler
	salle France 3	583803 Haut-parleur LCD hp Top Value	HP	NQ576AT	1		1			
	salle France 3	TELEX RTW-04VB Ecouteur Acoustique 500ohms	TELEX	54-925	1		1			
	salle France 3	TELEX CMT-2 CORDON pour écouteur acoustique	TELEX	54-906	1		1			
	salle France 3	TELEX ET-4 Tube acoustique spiralé, seulement pour cône oreillette	TELEX	54-929	1		1			
	salle France 3	TELEX BT-3 Cones d'oreillette pour insert physiologique ET-4, médium (paquet de 5)	TELEX	54-931	1		1			
	salle France 3	Fostex 6301X Haut-Parleur alimenté	FOSTEX	76-307	2		2			
	salle France 3	SENNHEISER HD25-1 II Casque 70 ohms	SENNHEISER	54-173	1		1			
	salle France 3	Hx1 Inser téléphonique RTC - 1 ligne - E/S analogique - 1U - TELOS	TELOS System	TEL-INS-050	1		1			
	salle France 3	Codeur de monitoring SDI embeddé vers SDI, PAL et 4 canaux audio analogique mono symétriques	SNELL	IQDAVM-2A-D	1		1			
	salle France 3	Châssis IQ 3RU - 16 slots Avec alimentation redondante et carte Gateway Roll/Net	SNELL	IQH3B-S-P	1		1			
	salle France 3	Embeddeur audio 2 AES/EBU avec fonction firewall. Symétrique	SNELL	IQMUX0315-1A	1		1			
	salle France 3	fond de decor bleu			1		1			Téléviseur plasma LG 50PW451 hs remplacer par France 3 par un fond d'écran
	salle France 3	Téléviseur LCD SAMSUNG LE22D450 N° B2Y13HUC200104	SAMSUNG	DIVLCD	1		1			
	salle France 3	Alimentation externe	AXIS	AXIS PS-24	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier
	salle France 3	Décodeur vidéo IP/Analogique	AXIS	AXIS P7701	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier
	salle France 3	Caméra fixe extérieure pré-montée pré-câblée HDTV avec zoom et H.264 - fonction jour/nuit - POE - stockage local	AXIS	AXIS Q1755-E	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier
	salle France 3	Injecteur POE haute puissance à 1 port	AXIS	AXIS T8123	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier
	salle France 3	Moteur avec fonctions panoramique/inclinaison	AXIS	AXIS YP3040	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier
	salle France 3	Adaptateur de fixation haut de poteau pour moteur AXIS YP3040	AXIS	PTPC	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier
	salle France 3	IOS3000 - WEBDYNCast only	WEBDYNCast	IOS3000_WE	1		1			plus utilisé vue avec mr Charpentier

PRODUITS NON TROUVES PAR RAPPORT AU CONTRAT DE DELEGATION											
CLUB ACCLAMEUR	Audiovisuel	interface numérique	AUVITAN	AVY16ES	2	PAS TROUVER	Remplacé par: Interface numérique carte maître ES YAMAHA MY16ES-64				
CLUB ACCLAMEUR	vidéo BNC	interface numérique - numérique	AUVITAN	AVY16-ES	2	PAS TROUVER	Remplacé par: Interface numérique carte EX ES YAMAHA MY16ES				
CLUB ACCLAMEUR	vidéo BNC	lecteur enregistreur numérique	MARANTZ	PMD570	2	PAS TROUVER	Remplacé par: Lecteur enregistreur numérique TASCAM SS-R1				
CLUB ACCLAMEUR	salle Hall scéno -1	haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	2	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
CLUB ACCLAMEUR	salle Hall scéno -1	ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS					
CLUB ACCLAMEUR	salle Hall scéno -2	haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	2	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
CLUB ACCLAMEUR	salle Hall scéno -2	ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS					
CLUB ACCLAMEUR	salle Hall scéno -2	vidéoprojecteur	CANON	SXGA2500 LUM	1	PAS TROUVER	Initialement 2 vidéoprojecteurs dans le Club + celui de la Halle				
CLUB ACCLAMEUR	salle VIP	haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	4	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
CLUB ACCLAMEUR	salle VIP	ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS					
CLUB ACCLAMEUR	salle-1 séminaire	haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	2	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
CLUB ACCLAMEUR	salle-1 séminaire	ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS					
CLUB ACCLAMEUR	salle-2 50/60 places	pieds micro + perchette noir	K&M		2	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Tous les pieds de micros sont dans le local régie				
CLUB ACCLAMEUR	salle-2 50/60 places	haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	4	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
CLUB ACCLAMEUR	salle-2 50/60 places	ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS					
CLUB ACCLAMEUR	salle-3 20/30 places	pieds micro + perchette noir	K&M		2	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Tous les pieds de micros sont dans le local régie				
CLUB ACCLAMEUR	salle-3 20/30 places	haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	2	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
CLUB ACCLAMEUR	salle-3 20/30 places	ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	REPLACER PAR ENCEINTE AMPLIFIER ACOUSTICS					
HALL ACCLAMEUR		interface numérique	AUVITAN	AVY16ES	1	PAS TROUVER	Remplacé par: Interface numérique carte maître ES YAMAHA MY16ES-64				
HALL ACCLAMEUR		interface numérique - numérique	AUVITAN	AVY16-ES	1	PAS TROUVER	Remplacé par: Interface numérique carte 8E/S format AES/EBU YAMAHA MY8AE				
HALL ACCLAMEUR		module de contrôle numérique	YAMAHA	ICP1	1	En régie R+2					
HALL ACCLAMEUR		lecteur enregistreur numérique	MARANTZ	PMD570	2	PAS TROUVER	Remplacé par: Lecteur enregistreur numérique TASCAM SS-R1				
HALL ACCLAMEUR		pieds micro + perchette noir	K&M		2	PAS TROUVER	Tous les pieds de micros sont dans le local régie				
HALL ACCLAMEUR		haut-parleur + lyre + pied atelier	YAMAHA	33PX8	2	PAS TROUVER	Remplacé par: Enceinte amplifiée 1000W L'ACOUSTICS 108P				
HALL ACCLAMEUR		ampli	LAB GRUPPEN	IP1350	1	PAS TROUVER					
HALL ACCLAMEUR		vidéoprojecteur	CANON	SXGA2500 LUM	1	PAS TROUVER	Installé dans le Club				

COMPTES D'EXPLOITATION DSP L'ACCLAMEUR			REEL 2024					
Conforme annexe 7			2024 Réel	0200	hall 0201	club 0202	esc 0203	gym 0204
CPTES CPTA								
Produits de location			590 468,21 €	- €	272 578,68 €	50 189,45 €	259 901,08 €	7 799,00 €
CA spectacles / concerts	70606100		180 974,88 €	- €	180 974,88 €	- €	- €	- €
CA manifestations sportives	70606500		15 708,00 €	- €	15 708,00 €	- €	- €	- €
CA congrès / grandes conventions - Halle	70606600		75 895,80 €	- €	75 895,80 €	- €	- €	- €
CA petits congrès / moyennes conventions - Halle			- €	- €	- €	- €	- €	- €
CA conventions / séminaires - Club	70606200		50 189,45 €	- €	- €	50 189,45 €	- €	- €
CA évènementiels sociaux			- €	- €	- €	- €	- €	- €
Salle d'escalade	706063XX-70711001		259 901,08 €	- €	- €	- €	259 901,08 €	- €
Gymnase			7 799,00 €	- €	- €	- €	- €	7 799,00 €
Charges refacturées (brut)			364 063,02 €	- €	320 990,69 €	11 677,90 €	27 181,43 €	4 213,00 €
Spectacles / concerts	706061XX		177 021,19 €	- €	177 021,19 €	- €	- €	- €
Manifestations sportives	7060661XX-7060665XX		30 192,00 €	- €	30 192,00 €	- €	- €	- €
Congrès / Grandes conventions	706066XX		127 096,50 €	- €	113 777,50 €	- €	9 106,00 €	4 213,00 €
Petits congrès / Moyennes conventions			- €	- €	- €	- €	- €	- €
Conventions / séminaires (centre d'affaires)	706062XX		11 677,90 €	- €	- €	11 677,90 €	- €	- €
Evènementiels sociaux	70606301		18 075,43 €	- €	- €	- €	18 075,43 €	- €
Soirées VIP - Gouters de noel pour les CE/CSE			4 848,00 €	- €	- €	4 848,00 €	- €	- €
Vente bar			20 730,81 €	- €	19 733,94 €	- €	996,87 €	- €
Vente bar spectacles / concerts	70711-70712-70713		20 730,81 €	- €	19 733,94 €	- €	996,87 €	- €
Commission nette bar manifestation sportives								
Commission nette restauration			- €	- €	- €	- €	- €	- €
Congrès / Grandes conventions - Halle								
Petits congrès / Moyennes conventions								
Conventions / séminaires - Club								
Evènementiels sociaux								
Autres produits Location bureau France 3 + autre locataire (2 bureaux)			14 437,74 €	- €	5 283,74 €	8 578,00 €	270,00 €	306,00 €
Autres produits gymnase - Rémunération gestion espaces	70630000		123 050,00 €	- €	- €	- €	- €	123 050,00 €
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES			1 117 597,78 €	- €	618 587,05 €	75 293,35 €	288 349,38 €	135 368,00 €
Compensation de service public			589 570,00 €	- €	313 510,00 €	61 632,00 €	214 428,00 €	- €
Salle d'escalade								
Gymnase								
Location(s) Ville								
Sujétions Service public								
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			1 707 167,78 €	- €	932 097,05 €	136 925,35 €	502 777,38 €	135 368,00 €
Produit de gestion courante	758-781		224,31 €	- €	112,71 €	- €	111,60 €	- €
Reprise PGE	781572		28 663,00 €	- €	15 354,87 €	3 994,54 €	6 079,93 €	3 233,66 €
Transfert de charges courantes	791-7912		14 540,54 €	- €	5 749,20 €	2 395,96 €	5 426,12 €	969,26 €
Produits de cessions d'éléments d'actifs	775		- €	- €	- €	- €	- €	- €
PRODUITS EXCEPTIONNEL - reprise (2)			43 427,85 €	- €	21 216,78 €	6 390,50 €	11 617,65 €	4 202,92 €
TOTAL PRODUITS (1) + (2)			1 750 595,63 €	- €	953 313,83 €	143 315,85 €	514 395,03 €	139 570,92 €
Achats - Services extérieurs			543 143,29 €	- €	255 210,22 €	100 411,56 €	114 657,03 €	72 864,48 €
fluides énergies combustibles	60611-60612-60613-60614-60615		138 559,32 €	- €	65 122,87 €	29 097,49 €	20 783,91 €	23 555,05 €
fournitures diverses (PMO, produits entretiens, fournitures bureau,vêtements travail)	6063XX-60631-60632-6064-60682		53 961,82 €	- €	21 881,60 €	8 851,55 €	17 484,34 €	5 744,33 €
services extérieurs - sous-traitante maintenance	611XX-613383-61352-6152-61551-6156		193 624,50 €	- €	82 432,14 €	38 093,94 €	44 533,97 €	28 564,45 €
Travaux de gros entretiens (PGE)	6153		28 663,80 €	- €	10 074,19 €	4 525,68 €	11 728,72 €	2 335,21 €
services extérieurs - entretiens + location véhicule	6131-61351-61553-61554		7 778,31 €	- €	4 666,99 €	933,41 €	1 555,67 €	622,24 €
services extérieurs - assurances	6161-6163		31 338,79 €	- €	14 855,57 €	6 493,69 €	4 749,41 €	5 240,12 €
services extérieurs - divers (documentation générale, colloques, conférences)	6181-6185		- €	- €	- €	- €	- €	- €
services extérieurs - honoraires	6226-6227-6244		26 608,17 €	- €	14 179,28 €	4 881,06 €	3 541,49 €	4 006,34 €
services extérieurs - publicité, communication, internet, réseaux sociaux	623		18 224,90 €	- €	13 489,24 €	3 554,49 €	981,98 €	199,19 €
services extérieurs - déplacements, missions, frais de réception	6251-6257		1 833,93 €	- €	362,92 €	557,60 €	817,77 €	95,64 €
services extérieurs - téléphonie, affranchissement, services bancaires	6261-6262-6278		25 812,08 €	- €	14 583,38 €	2 624,59 €	6 854,28 €	1 749,83 €
services extérieurs - enlèvement ordures, cotisations fédérations patronales	628-6281		7 276,59 €	- €	4 349,22 €	798,06 €	1 625,49 €	503,82 €
services extérieurs - personnel intérimaires	6211		9 461,08 €	- €	9 212,82 €	- €	- €	248,26 €
Achats sur refacturation			209 107,84 €	- €	187 808,38 €	15 308,53 €	5 806,13 €	184,80 €
achats sur refacturation spectacles / concerts	604001XX		119 016,47 €	- €	119 016,47 €	- €	- €	- €
achats sur refacturation manifestations sportives	604005XX-604004XX		15 073,71 €	- €	15 073,71 €	- €	- €	- €
achats sur refacturation congrès / grandes et moyennes conventions - Halle	604006XX		53 903,00 €	- €	53 718,20 €	- €	- €	184,80 €
achats sur refacturation conventions / séminaires - Club	604002XX		11 421,36 €	- €	- €	11 421,36 €	- €	- €
achats sur refacturation activité escalade	604003XX-60711001		5 806,13 €	- €	- €	- €	5 806,13 €	- €
achats sur refacturation soirées Vip et gouters de noel	604007XX		3 887,17 €	- €	- €	3 887,17 €	- €	- €
Achats marchandises bar			16 468,11 €	- €	7 137,65 €	1 193,47 €	8 136,99 €	- €
Impôts et taxes			55 122,91 €	- €	23 855,71 €	10 820,08 €	13 717,94 €	6 729,18 €
Personnel			563 448,70 €	- €	207 556,65 €	103 457,91 €	216 963,72 €	35 470,42 €
Direction			- €					
Technique			- €					
Administratif			- €					
Sport escalade			- €					
Redevance			10 303,97 €	- €	9 172,88 €	4,38 €	1 123,80 €	2,91 €
Droit d'entrée sur les biens de retour non amortis lors du précédent contrat			- €	- €	- €	- €	- €	- €
Redevance annuelle fixe d'exploitation	6511		36,00 €	- €	21,60 €	4,32 €	7,20 €	2,88 €
Redevance radiofréquence, sacem	651		1 016,51 €	- €	- €	- €	1 016,51 €	- €
Créance irrécouvrable et charges de gestion courante	6541-658-68174		9 251,46 €	- €	9 151,28 €	0,06 €	100,09 €	0,03 €
Charges de structure (cf onglet frais structure)			127 877,35 €	- €	76 726,42 €	15 345,28 €	25 575,47 €	10 230,18 €
Provisions GER (détail dans l'onglet GER)	6559-6815-681572		15 805,27 €	- €	8 466,94 €	2 202,66 €	3 352,58 €	1 783,09 €
Provisions pour Renouvellement lissées sur 5 ans (détail dans l'onglet amortissement)	681XX		- €	- €	- €	- €	- €	- €
Dotations amortissements de caducité lissés sur 5 ans (détail dans l'onglet tableau d'amortissement)	68119		35 905,27 €	24 174,22 €	3 771,26 €	- 13,47 €	7 018,89 €	954,37 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (3)			1 577 182,71 €	24 174,22 €	779 706,11 €	248 730,40 €	396 352,55 €	128 219,43 €
CHARGES FINANCIERE (4) garantie à 1ere demande à hauteur de 100 000€			- €		- €	- €	- €	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)			166 109,14 €	166 109,14 €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CHARGES avec amortissements (3) + (4) + (5)			1 743 291,85 €	190 283,36 €	779 706,11 €	248 730,40 €	396 352,55 €	128 219,43 €
Résultat courant avant IS			7 303,78 €	- 190 283,36 €	173 607,72 €	- 105 414,55 €	118 042,48 €	11 351,49 €

État des lieux site de L'ACCLAMEUR

(mise à jour le 31/12/2024)

L'ACCLAMEUR					
Salle événementielle					
	Lieu	Etat			
		Très bon	Bon	Moyen	Mauvais
Rez de chaussée	Grand bar				
	Desk accueil				
	Hall d'accueil				
	Équipement bar				
	SAS				
	Bureau accueil				
	Sanitaires hommes				
	Sanitaires femmes				
	Local SSI				
	Petit bar				
	Déambulateur				Fissure au sol
	Local ventilation				
	Sanitaires hommes				
	Sanitaires femmes				
	Salle événementielle				Raillure, impacte peinture
	Gradin				Fissure
	Dégagement halle / SAE				
	Stockage matériel				
	Local électrique				
	Atelier / stockage				
	Local parquet				Une partie du flocage au plafond est tombé
	Dégagement accès technicien				
	Local chaisses				
	Accès camion				Raillure de peinture sur les côtés. Porte extérieur qui se déforme avec le poids
	Rangement sous gradin sud				
	Bureau techniciens				
	Bureau de prod 1				
	Bureau de prod 2				
	Bureau de prod 3				
	Salle anti-dopage				
	Sanitaire anti-dopage				
	Sanitaires prod femmes				
	Sanitaires prod hommes				
	Couloir bureaux prod				Le seuil entre le couloir et la circulation se décolle
	Dégagement escalier catering				
	Local ménage				
	Loge gardien				Moisissure bas mur côté extérieur
	Hall entrée loge gardien				
	Infirmierie				
	Vestiaire 1 (passage parking bus)				
	Vestiaire 2				
	Vestiaire 3				Traces anciennes fuites douches
	Vestiaire 4				
	Vestiaire 5				
	Vestiaire 6				Traces anciennes fuites douches
	Vestiaire 7				Traces anciennes fuites douches
	Vestiaire 8				Traces anciennes fuites douches
	Couloir extérieur vestiaire 5 à 8				Le seuil entre le couloir et la circulation se décolle
	Sanitaire loge gardien				
	Local entretien loge gardien				
	Vestiaire arbitre 2				
	Vestiaire arbitre 1				
	Vestiaire arbitre 3				
	Vestiaire arbitre 4				
	Couloir vestiaire				

Étage R+1	Cage d'escalier catering					Coulure, fissure, infiltration sur mur extérieur (dossier VDN)
	Palier, couloir catering					
	Cuisine catering					Tache au sol
	Réserve catering (frigos)					
	Espace restauration Catering					
	Salle de presse 1					
	Salle de presse 2					
	Sanitaire VIP PMR					
	Sanitaires VIP hommes					
	Sanitaires VIP femmes					
	Bar					
	Réserve bar					
	Sanitaires femmes					
	Sanitaires hommes					Trou dans le mur WC PMR
	Terrasse extérieur					
	Local ventilation					
	Déambulateur					Fissure au sol
	Déambulateur gradin ouest					
	Gradin ouest					
Étage R+2	Cage d'escalier régies					
	Couloir accès régies					
	Local PC sécurité					
	Local régie vidéo					
	Local régie audio					
	Local prise audio					
	Local onduleur					
	Placard AES					
	Placard tableau électrique 1					
	Placard tableau électrique 2					
	Placard éclairage de sécurité					
	Placard armoire rideaux					
	Local VDI SR1					
	Passerelle technique halle					
R+3	Palier dessus grand bar					
	Local ventilation					
Entresol	Escalier loges côté atelier					
	Sanitaire hommes, femmes					
	Couloir accès loges					
	Loge 4 individuelle					
	Loge 3 individuelle					
	Loge 2 collective					
	Loge 1 collective					
	Escalier loges côté grand bar					

Gymnase (Dojo / salle d'armes)					
	Salle d'armes				
	Dojo				
	Placard				
	Local rangement				
	Couloir sanitaire gymnase				
	Sanitaires hommes				
	Sanitaires femmes				
	Couloir entrée parking bus				Fissure
	Local VDI SSR1				
	Couloir accès SAE				Peinture dégradé au plafond
Salle d'Escalade					
	Salle Artificiel d'Escalade (SAE)				Nombreuse fuites par temps de pluie + vent
	Couloir sortie extérieur				Peinture dégradé au plafond
	Local de rangement SAE				
	Déambulateur gradin R+1				
	Gradin fixe				
	Passerelle technique SAE				
Locaux extérieurs					
	Local de rangement scénique				La porte extérieur est complètement rongée par la rouille, les 2 panneaux de tôle sont désolidarisés. Nous avons riveté une bande de tôle pour maintenir les 2 tôles entre elle.
	Local groupe électrogène				
	Local rangement				
	Local chaufferie				
	Façade extérieur grande halle				La lasure béton se décolle par endroit
	Local électrique alim extérieur				
	Local TGBT				
	Local transformateur				
	Façade ext rangement scénique				Nombreuse portes pas étanche à l'air
	Façade extérieur sud				
	Façade extérieur gymnase				
	Façade extérieur ouest				

Le CLUB						
Rez de chaussée	Hall d'accueil					
	Local de rangement					
	Local sous escalier					
	Sanitaires hall hommes					
	Sanitaires hall femmes					
	Salle La Verrière					
	Bar					
	Sanitaires hommes					
	Sanitaires femmes					
	Espace traiteur					
	Sanitaires espace traiteur					
	Rangement espace traiteur					
	Local électrique					
	Local poubelles					
Rez de chaussée (administratif)	Couloir administratif					
	Local TGBT					
	Bureau 1					
	Bureau 2					
	Bureau 3					
	Espace café					
	Sanitaires femmes					
	Sanitaires hommes					
	Bureau France 3					
	Studio France 3					
	Bureau direction					
	Local ventilation					
	Local rangement, archive					
	Dégagement, couloir					
Étage R+1	Salle Les Terrasses 1					Moquette tachée, coupée
	Salle Les Terrasses 2					Moquette tachée, coupée
	Bureau 1					
	Bureau 2					
	Bureau 3					
	Local régie audio					
	Local VDI					
	Sanitaires femmes					
	Sanitaires hommes					
	Salle Côté Jardin					Moquette tachée
	Loge					
	Salle Côté Cour					
R+2	Cage d'escalier					
	Extérieur					
	Local ventilation					
Extérieurs						
	Façade extérieur					La lasure béton se décolle par endroit
	Local sous-station chaufferie					
	Local rangement extérieur					
	Terrasse extérieur bois					Bois de mauvaise qualité

Annexe 14 : Inventaire des biens de retour et de reprise

Etat des amortissements						Exercice du	01/01/2024	
SO SPACE						au	31/12/2024	
© Sage - Sage 100 Immobilisations Standard 10.11								
Code		Désignation		Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2024	Valeur nette comptable
20500000		Concessions & Droits similaires						
494		BIENS ENTREE		240 856,65	216 968,95	23 887,70	240 856,65	
Taux :	20,00%	Départ :	01/07/2019					
Linéaire		5 ans						
Total 20500000				240 856,65	216 968,95	23 887,70	240 856,65	
21810000		INST. GLE, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT						
523		FRIGO GRAND BAR		1 053,20	254,88	351,07	605,95	447,25
Taux :	33,3333%	Départ :	11/04/2023					
Linéaire		3 ans						
Total 21810000				1 053,20	254,88	351,07	605,95	447,25
21830000		Matériel de Bureau & Matériel Infor						
507		PC PORTABLE LROGEON		1 250,00	963,48	286,52	1 250,00	
Taux :	33,3333%	Départ :	09/09/2021					
Linéaire		3 ans						
522		ORDINATEUR ASS COMPTABLE ACCLAMEUR		1 150,00	293,01	383,33	676,34	473,66
Taux :	33,3333%	Départ :	28/03/2023					
Linéaire		3 ans						
533		ORDINATEUR PORTABLE ASS COMMUNICATION ACC		2 863,00		571,03	571,03	2 291,97
Taux :	33,3333%	Départ :	27/05/2024					
Linéaire		3 ans						
Total 21830000				5 263,00	1 256,49	1 240,88	2 497,37	2 765,63
22540000		Concession et outillage matériel in						
482		ENROULEURS AUTOMATIQUES X 2		5 060,30	5 060,30		5 060,30	
Taux :	20,00%	Départ :	14/09/2018					
Linéaire		5 ans						
488		10 POUBELLES GH		1 440,00	1 440,00		1 440,00	
Taux :	50,00%	Départ :	11/12/2019					
Linéaire		2 ans						
489		4 ENROULEURS ESC		8 203,00	7 272,58	930,42	8 203,00	
Taux :	20,00%	Départ :	27/07/2019					
Linéaire		5 ans						
490		COFFRET ALIM 63A		1 180,00	1 004,13	175,87	1 180,00	
Taux :	20,00%	Départ :	30/09/2019					
Linéaire		5 ans						
497		BLOC ESCALADE		40 050,90	14 363,46	4 005,09	18 368,55	21 682,35
Taux :	10,00%	Départ :	01/06/2020					
Linéaire		10 ans						
514		ARMOIRE REFRIGEREE GRANDE HALLE		1 590,00	401,64	318,00	719,64	870,36
Taux :	20,00%	Départ :	27/09/2022					
Linéaire		5 ans						
Total 22540000				57 524,20	29 542,11	5 429,38	34 971,49	22 552,71
22810000		Concession aménagement divers						
492		PLACARD GYM		8 861,11	3 624,55	886,11	4 510,66	4 350,45
Taux :	10,00%	Départ :	29/11/2019					
Linéaire		10 ans						
493		9 POUTRESUPPLEMENTAIRE 45M GRADINS EST GH		3 972,30	1 682,51	397,23	2 079,74	1 892,56
Taux :	10,00%	Départ :	07/10/2019					
Linéaire		10 ans						
Total 22810000				12 833,41	5 307,06	1 283,34	6 590,40	6 243,01
22830000		Concession matériel bureau et infor						
491		4 MICRO HF CLUB		1 666,00	1 666,00		1 666,00	
Taux :	33,3333%	Départ :	11/09/2019					
Linéaire		3 ans						
534		DOUCHETTES		2 376,00		603,74	603,74	1 772,26
Taux :	33,3333%	Départ :	28/03/2024					
Linéaire		3 ans						
Total 22830000				4 042,00	1 666,00	603,74	2 269,74	1 772,26
Total général				321 572,46	254 995,49	32 796,11	287 791,60	33 780,86

Annexe 15 : Contrat de location de L'Acclameur



Conditions Générales Club



ARTICLE 1 : OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions de disposition par l'Acclameur à l'Organisateur des locaux pour les besoins de sa ou ses manifestation(s) prévue(s) aux dates et horaires fixés à l'article 3 des Conditions Particulières. Ces présentes Conditions Générales, jointes aux Conditions Particulières et les documents techniques font office de contrat de location.

ARTICLE 2 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU CONTRAT DE LOCATION

Le contrat de location comprend les pièces suivantes :

- Le devis de location ;
- Les présentes Conditions Générales de location ;
- La fiche technique d'équipement ;

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE LOCATION

3.1. Demande d'engagement

Toute demande d'engagement par l'Organisateur d'utiliser les services de l'Acclameur doit être établie par écrit.

Pour être enregistrée par l'Acclameur, cette demande devra préciser :

- la raison sociale ou l'état civil du bénéficiaire, son nom, son adresse, le nom de son mandataire et s'il s'agit de spectacle, son numéro de licence d'entrepreneur de spectacles ;
- l'Acclameur se réserve le droit de demander à l'Organisateur la fourniture d'une copie du récépissé de renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles ainsi que les attestations de conformité à la législation sociale et fiscale en vigueur ;
- l'attestation que l'Organisateur entend donner aux locaux mis à sa disposition par l'Acclameur ;
- la formule de service envisagée ainsi que les configurations homologuées ;
- la période d'utilisation du lieu retenu ;
- le cas échéant un chèque d'acompte.

3.2. Proposition de l'Acclameur, confirmation d'option

Dans le délai de 8 jours à réception de la demande d'engagement, l'Acclameur envoie une promesse de location de la salle à destination de l'Organisateur pour une durée déterminée. La location sera considérée comme accordée et acquise entre les parties à réception par l'Acclameur au devis et des Conditions Générales de location signés accompagnés des chèques de caution et d'acompte. Sans réponse de l'Organisateur dans un délai de 15 jours la promesse de location sera caduque. Les échanges de courrier suivent ou courent électronique faisant foi.

3.3. Engagement de l'Organisateur

La remise à l'Acclameur du devis et des Conditions générales signés par l'Organisateur implique que celui-ci adhère aux Conditions Générales. Seul le devis peut modifier les Conditions Générales.

3.4. Précisions complémentaires

Le devis de location peut faire l'objet ultérieurement de précisions complémentaires pour fixer les détails de disposition dans le cadre des tarifs de la salle. Ces précisions devront néanmoins être établies au plus tard 30 jours avant le début du spectacle ou de la manifestation.

Les détails de location porteront en particulier sur :

- les programmes ;
- les horaires des montages, répétitions, démontages ;
- tout équipement (décor, sonorisation, éclairage...) que l'Organisateur souhaiterait ;
- installer ;
- les modifications éventuelles de la formule de service retenue ;
- le nombre et la fonction du personnel d'accueil du public, un nombre minimum étant imposé par l'Acclameur sous la rubrique « utilisation des lieux » ;
- tout autre détail particulier.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE L'ACCLAMEUR

L'Acclameur s'engage à mettre à disposition de l'Organisateur les locaux en bon état et à fournir les prestations telles que décrites dans le devis annexé aux Conditions Particulières de location.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

5.1. Activités autorisées

L'Organisateur s'engage à exercer dans les locaux tous d'autres activités que celles relevant de la manifestation autorisée aux Conditions Particulières du contrat de location. Il s'engage également à limiter le droit d'entrée exclusif à ses organisateurs, prestataires, spectateurs, participants et invités.

5.2. Etat des lieux

Un état des lieux contradictoire peut être effectué à la demande de l'Organisateur avant et après la mise à disposition des locaux objets du présent contrat.

Toutefois, en l'absence d'état des lieux, les locaux sont réputés en bon état et l'Organisateur s'engage à accepter le constat de dégradation qui pourrait lui être signifié et à procéder au paiement des frais de remise en état qui lui seront remis par l'Acclameur.

5.3. Aménagements des locaux et équipements

L'Organisateur prend les locaux, équipements et matériels mis à disposition dans le cadre du présent contrat dans l'état où se trouvent au moment de l'entrée en jouissance et les rendra à l'Acclameur dans le même état. Un état des lieux préalable peut être demandé par l'Organisateur conformément à l'article 5.2 ci-dessus.

Tout aménagement ou décoration supplémentaire des locaux loués, doivent faire l'objet d'un accord préalable de l'Acclameur.

Dans cette hypothèse, ces aménagements ou travaux, effectués aux frais de l'Organisateur et sous son contrôle, ne devront entraîner aucune dégradation des locaux et devront respecter les règlements de sécurité en vigueur, tant par leur nature que leur disposition. S'agissant notamment des décors autorisés par l'Acclameur, l'Organisateur devra faire parvenir à l'Acclameur, le descriptif des décors ainsi que les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux utilisés pour les décors au moins 1 mois avant la date de la manifestation.

Également, il est précisé que ces équipements et aménagements spécifiques apportés par l'Organisateur avec l'accord écrit et préalable de l'Acclameur, seront mis en œuvre et utilisés par l'Organisateur à ses risques et périls et sous sa seule et entière responsabilité. Des lors, en aucun cas la responsabilité de l'Acclameur ne pourra être recherchée du fait de tout accident matériel ou corporel résultant de tels équipements ou aménagements.

Enfin, lorsque des matériels spéciaux ou installations sont apportés par l'Organisateur, avec l'accord préalable écrit de l'Acclameur, l'Organisateur devra réaliser, à sa charge, leur entretien. À défaut, l'Acclameur fera procéder d'office à ces entretiens aux frais, risques et périls de l'Organisateur, sans préjudice de l'indemnité d'occupation supplémentaire que l'Acclameur pourra réclamer.

5.4. Équipements et matériels divers utilisés par l'Organisateur

Avant chaque manifestation et au plus tard un mois avant la manifestation, l'Organisateur est tenu de faire parvenir à l'Acclameur les procès-verbaux des vérifications réglementaires en ce qui concerne les matériels suivants :

- Matériel électrique ;
- Équipements de travail-élevage (arrêté du 01/03/2004) ;
- Appareils à cuisson ;
- Ascenseurs divers (arrêté du 01/03/2004) ;
- Réaction au feu des matériaux utilisés pour les décors (arrêté du 05/02/2007).

5.5. Interdiction de cession

Le droit résultant du présent contrat de location est personnel, incessable et intransmissible.

Il est, en conséquence, expressément interdit à l'Organisateur de céder, de sous-louer, d'échanger, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des espaces et services, objets du contrat.

Également, il est interdit à l'Organisateur de céder à quiconque, personne physique ou morale, organisme ou groupement, les droits qui résultent du présent contrat passé avec l'Acclameur, sauf accord préalable de ce dernier.

5.6. Horaires

L'occupation des lieux doit cesser aux dates et heures prévues aux Conditions Particulières de location. En cas de dépassement, il sera fait application de pénalités.

Néanmoins, l'Organisateur pourra obtenir une prolongation de séance, dans la mesure où elle ne nuit ni à l'ordre public, ni à la préparation, ni à la tenue des manifestations suivantes, ni à l'entretien de la salle. En cas de prolongation, un supplément de prix sera facturé sur la base du calcul des services supplémentaires occasionnés.

À défaut d'autorisation de dépassement d'horaire, l'Acclameur demandera à l'Organisateur d'évacuer les locaux.

En cas de maintien abusif de l'Organisateur dans les locaux, l'Acclameur prendra toute mesure nécessaire à l'évacuation des locaux.

5.7. Respect de la législation en vigueur

La mise à disposition des lieux est soumise au respect de la réglementation en vigueur. La manifestation faisant l'objet du présent contrat doit donc être respectueuse de l'ordre public et des bonnes mœurs.

Sans recours pour quelques raisons que ce soient, contre l'Acclameur, l'Organisateur fait son affaire personnelle de l'application, par lui-même, son personnel, ses collaborateurs, fournisseurs, clients, invités, participants, de l'ensemble des réglementations applicables, directement ou indirectement, à la réalisation ou au bon déroulement de la manifestation qu'il projette, ce compris les dispositions du présent contrat qu'il s'oblige à porter à la connaissance des tiers et à leur faire respecter.

De façon non exhaustive, l'Organisateur s'engage à respecter et à faire respecter par toute personne employée par lui, par des sous-traitants et prestataires, la législation relative notamment :

- au droit du travail ;
- à l'environnement ;
- au bruit ;
- et à la sécurité.

En outre, l'Organisateur veillera au respect des normes de sécurité minimales imposées par la législation du travail telles que définies à l'article 6.10 ci-dessous.

L'Organisateur s'engage à ce que toutes les personnes travaillant pour la manifestation soient déclarées, conformément à la législation en vigueur.

Il déclare être régulièrement affilié à tous les organismes sociaux et en règle avec ceux-ci. En sa qualité d'employeur, l'Organisateur s'engage à effectuer pour le compte de son personnel toutes les déclarations et versements exigibles aux organismes sociaux de telle sorte que l'Acclameur ne puisse en aucun cas et à quelque titre que ce soit être recherché ou poursuivi à ce sujet, et garantit l'Acclameur de la régularité d'affiliation aux organismes sociaux de tous les travailleurs d'un sous-traitant ou d'un prestataire de service qu'il pourrait employer.

Par ailleurs, il est rappelé à l'Organisateur qu'il est interdit de fumer dans toute l'enceinte de l'Acclameur. L'Organisateur s'engage donc à respecter et à faire respecter cette législation par l'ensemble de son personnel ainsi que par toute personne intervenant à sa demande et de rappeler cette règle au public ou à ses invités par tout moyen approprié.

5.8. Sécurité

L'Organisateur est personnellement responsable du maintien du bon ordre dans les locaux qu'il occupe. L'Organisateur s'engage à prendre les mesures nécessaires pour que le public n'accède pas aux locaux de l'Acclameur non loués et ne commette pas de dégradations.

Sauf dispositions contraires, écrites et préalables, l'Organisateur assume, sous sa seule responsabilité, la totalité des opérations inhérentes au bon déroulement de la manifestation.

Dès la mise à disposition des locaux, il en devient le gardien au sens notamment de l'article 1241 du code civil qui dispose qu'on est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait de personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.

A ce titre, l'Organisateur est responsable, vis-à-vis de l'Acclameur et des tiers, non seulement de ses propres faits, mais encore de ceux de toutes personnes entrées dans les lieux de son chef ou du seul fait de déroulement de la manifestation par lui organisée.

Cette responsabilité concerne tout particulièrement la sécurité du public, c'est-à-dire la sûreté des personnes dans leur intégrité physique, cela depuis leur accès à la manifestation, y compris ses abords, durant leur présence sur les lieux de la manifestation jusqu'à la libération complète des locaux mis à disposition ainsi que leurs éventuelles dépendances.

L'obligation de l'Acclameur est expressément limitée à la mise à disposition d'infrastructures, leur, matériels et services conformes à la réglementation en vigueur pour la seule destination visée au contrat de réservation.

Dès lors, pendant toute la durée d'utilisation des lieux, l'Organisateur doit notamment respecter et faire respecter par les personnes participant aux manifestations sous sa responsabilité :

- les prescriptions locales et réglementaires sur la sécurité contre l'incendie dans les Établissements Recevant du Public ainsi que les consignes intérieures de sécurité avec l'aide de l'équipe de sécurité de l'Acclameur ;
- les normes de sécurité minimales imposées par la législation du travail (port des équipements de protection individuelle, détention de l'autorisation de conduite pour toute personne conduisant un chariot élévateur, personnel qualifié et dûment habilité...)

Le règlement intérieur de l'équipement ainsi que le protocole de sécurité et le plan de prévention qui seront élaborés par l'Acclameur.

Pour faciliter la préparation et le déroulement de la manifestation, l'Organisateur s'engage à munir son personnel et ses prestataires d'un insigne de reconnaissance et à indiquer à l'Acclameur le nombre de personnes qui pourront avoir accès aux locaux. L'Organisateur s'engage à ce que le nombre de personnes présentes dans les locaux ne dépasse pas le nombre de sièges présents ou le nombre maximal de personnes prévu dans la formule de service.

Les capacités ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'Acclameur. L'Organisateur restera le seul responsable des conséquences résultant d'un dépassement de capacité, sans préjudice pour l'Acclameur du droit de refuser l'admission d'un nombre de personnes supérieur à ce maximum prévu ou de faire évacuer les lieux par tous moyens. L'Acclameur pourra faire évacuer toute personne qui refusera de se conformer à la police des lieux.

ARTICLE 6 : DÉPASSEMENT D'HORAIRE

Tout dépassement sur l'horaire au-delà de 2 heures entraînera une indemnité de 20% du montant total de la facture de la location.

ARTICLE 7 : UTILISATION ESPACE TRAITEUR ET BAR

L'utilisation de l'espace traiteur et bar fera l'objet d'une convention signée entre le prestataire et l'Acclameur avant de veiller aux respects des bonnes pratiques d'hygiène en restauration et de la démarche HACCP.

L'Organisateur devra faire appel aux traiteurs référencés par l'Acclameur pour l'utilisation de l'espace traiteur et bar.

Les traiteurs non référencés par l'Acclameur seront soumis sous réserve de verser à la SO SPACE, en contrepartie de l'utilisation du site l'Acclameur, une redevance.

Cette redevance correspond à :

- 15 % du chiffre d'affaires HT réalisé auprès de ses clients pour l'apport d'affaires de l'Acclameur au traiteur d'une prestation de restauration réalisée jusqu'à 500 personnes ;
- 10 % du chiffre d'affaires HT réalisé auprès de ses clients pour l'apport d'affaires de l'Acclameur au traiteur d'une prestation de restauration réalisée au-delà de 500 personnes.

Par ailleurs, il faut entendre le chiffre d'affaires HT, service inclus, réalisé par le traiteur sur les toutes les prestations de restauration confondues, quel que soit le nombre de personnes servies.

Ces tarifs sont exprimés hors taxe. Le montant de la redevance ainsi calculée sera soumis à la TVA au taux en vigueur.

En cas d'utilisation de l'espace traiteur par l'Organisateur, le nettoyage de la cuisine et de la salle lui incombe hors sol. L'Acclameur se réserve le droit d'envoyer une facture complémentaire en cas de manquement à cette disposition.

ARTICLE 8 : FORMULE, FOURNITURE ET PRESTATIONS

8.1. Configurations

L'équipement offre des configurations différentes pour répondre aux diverses possibilités d'utilisation des lieux selon le nombre de personnes attendues. Le détail des différentes configurations et les plans s'expliquent et se trouvent dans la fiche technique disponible sur le site internet www.lacclameur.net, rapport pro, login et mot de passe « lacclameur ».

En aucun cas, la salle ne pourra contenir plus de personnes, public et personnel compris, que fixée par l'autorisation administrative établie par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres. Ces limites sont fixées par type d'événement et sont précisées dans les Conditions Particulières.

8.2. Contenus des formules

Pour des raisons réglementaires en rapport avec la réglementation relative aux Établissements Recevant du Public et la sécurité des personnes, les fournitures en eau, par : électricité, chauffage, climatisation et autres fluides, ainsi que l'utilisation des dispositifs permanents et semi-permanents

sy rapportant, sont de la compétence exclusive de l'Acclameur, l'Organisateur s'interdisant toute intervention, utilisation, transformation, aménagement, déviation en cette matière.

Également, quel que soit la formule retenue par l'Organisateur, la salle comprend pendant toute la durée de mise à disposition les équipements décrits dans la fiche technique. Tout matériel complémentaire fera l'objet d'un devis et d'une location.

8.3. Vestiaires

L'Acclameur assure par les prestations et la responsabilité en rapport avec l'exploitation, pour les besoins de la manifestation, des locaux existants à usage de vestiaires.

8.4. Nettoyage et gestion des déchets

Le nettoyage après la manifestation est à la charge de l'Acclameur sauf dispositions contraires prévues dans le devis.

Conditions de contrôle et de sécurité

Sauf dispositions contraires, écrites et préalables, l'Organisateur assure, sous sa seule responsabilité, les contrôles à l'entrée des locaux, de telle sorte que les déplacements du public s'effectuent dans des conditions d'ordre et de sécurité absolues et que le nombre de personnes accédant aux locaux soit toujours en conformité avec la capacité d'accueil, réglementaire et/ou contractuelle, des locaux, leurs aménagements et les services existants.

L'Organisateur s'oblige à mettre en œuvre tous les dispositifs de nature à interdire l'accès des locaux à des personnes non sollicitées ou non autorisées et prévenir l'introduction d'objets ou de matériaux susceptibles d'affecter la sécurité des personnes et des biens.

L'Organisateur s'oblige, sous sa seule responsabilité, à interdire l'entrée ou à faire évacuer toute personne, ou groupe de personnes, dont la présence ou le comportement serait préjudiciable à la sécurité des biens et des personnes ou à la tranquillité et l'image de marque de l'Acclameur.

Sauf dispositions contraires, écrites et préalables, l'Organisateur assure seul, sous sa seule responsabilité et à ses seuls frais, la mise en œuvre de la réglementation spécifique concernant les risques de parking et d'incendie dans les Établissements Recevant du Public. Pour l'évaluation des moyens à mettre en œuvre, l'Organisateur s'oblige à solliciter, et il est réputé avoir sollicité, les conseils et l'intervention des hommes de l'art compétents en cette matière (directeur de l'Acclameur, ingénieur conseil, chargés de sécurité, cabinet d'expertise, institutions ou autorités administratives).

8.5. Conditions d'accueil et de gardiennage

Conditions d'accueil

Sauf dispositions contraires prévues dans le devis, l'Organisateur prend en charge la gestion de l'accueil de sa manifestation. Elle se fera toutefois sous l'autorité du personnel de l'Acclameur. L'installation de mobilier ou l'aménagement d'accueil dans les zones non louées (non expressément visées par le présent contrat) sont interdites sans autorisation préalable écrite de l'Acclameur. Un espace d'« banque d'accueil » pourra être mis à disposition de l'Organisateur sans facturation supplémentaire.

8.6. Signalétique

L'Organisateur s'engage à ne pas poser aucune affiche, enseigne ou panneau publicitaire dans l'enceinte de l'Acclameur sans autorisation écrite préalable de l'Acclameur. En cas d'affichage sauvage, l'Acclameur pourra d'ailleurs procéder à tout enlèvement sans recours de l'Organisateur.

ARTICLE 9 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

9.1. Coût de mise à disposition des espaces

Les conditions financières de location sont fixées au devis. Il est également expressément convenu que le montant défini précédemment sera augmenté du coût des prestations supplémentaires qui seraient fournies par l'Acclameur à l'Organisateur en cours d'exécution des prestations.

9.2. Modalités de règlement

Pour tout montant supérieur à 1500€ HT, un acompte de 30% sera exigé à la commande, le solde calculé à l'apurement définit des comptes et payable à réception de facture.

ARTICLE 10 : ASSURANCES

10.1. Responsabilité civile du professionnel de l'organisation de manifestations

L'Organisateur s'engage à contracter une assurance « Responsabilité Civile » contre tous dommages corporels, ou matériels, causés aux tiers (notamment aux spectateurs, au service de sécurité, au personnel de la salle, etc.) y compris l'Acclameur et garantissant les dommages matériels et immatériels causés à l'Acclameur et à ses installations, annexes bureaux, locaux administratifs, postes de transformation électrique, centrale de chauffage, etc.) que ce soit de son fait ou du fait du personnel travaillant pour lui, ou des spectateurs et ce, dès la mise à disposition à l'Organisateur et jusqu'à son départ intégral.

L'Acclameur dégage sa responsabilité auprès d'une compagnie d'assurance, une police le garantissant contre tout risque y compris le vol, l'effraction pour tous les biens qui sont apportés, déposés, ainsi que ceux loués ou confiés à l'Organisateur.

L'Acclameur dégage sa responsabilité pour tous dommages corporels et matériels qui pourraient être causés par le transport, la manipulation, le montage ou le démontage y compris par le personnel de l'Acclameur et de tout matériel de l'Organisateur ou loué par lui.

Néanmoins de la garantie, si ces montants ne constituent un plafonnement de la responsabilité civile de l'Organisateur. Au cas où le montant du préjudice serait supérieur à celui de la garantie, la différence serait à la charge de l'Organisateur. Le montant des réparations ou remises en état sera liquidé à titre de provisions sur les recettes jusqu'au paiement des sommes correspondantes par les assureurs. L'attestation d'assurance devra être présentée sur demande du personnel de l'Acclameur.

10.2. Clause de renonciation

Chaque des assurances requises en couverture des risques d'effractions devra comporter une clause de renonciation à la responsabilité de l'Acclameur contre l'Acclameur, son personnel et ses assureurs mais également contre le propriétaire des locaux, leurs représentants ou substitués, le ou les locataires de ces locaux, leur personnel, leur préposé ou toute personne dont ils devront répondre, en particulier pour tout dommage matériel d'incendie, d'inondation causé à la salle et à ses installations. Si l'une des conventions d'assurance souscrites ne comportait pas une telle clause de renonciation à recours, la partie qui n'aurait pas fait mentionner cette clause dans sa convention d'assurance sera tenue de garantir son cocontractant de toute contamination éventuellement mise à la charge de ce dernier sur l'action en garantie qui serait exercée par l'assureur n'ayant pas renoncé à recours.

ARTICLE 11 : RESILIATION

En cas de résiliation à l'initiative de l'Organisateur dans les 10 jours précédents la manifestation, l'acompte sera conservé par l'Acclameur.

En cas de résiliation à l'initiative de l'Acclameur, soit s'il devenait impossible de disposer au jour et à l'heure prévue des locaux pour une cause qui ne sera pas imputable à ce dernier, l'Acclameur s'engage à rembourser les sommes encaissées déduites toutes des frais engagés par lui pour la préparation de la manifestation.

ARTICLE 12 : MODIFICATIONS – TOLÉRANCES

Toute modification des présentes ne pourra résulter que d'un document écrit et signé par les parties et annexé au présent contrat.

Ainsi, toutes les prestations locatives et annexes supplémentaires, non déterminées à la signature des présentes et demandées par l'Organisateur avant la date de début de la manifestation feront donc l'objet de devis complémentaires, d'avances et de factures complémentaires.

ARTICLE 13 : CESSATION DU CONTRAT

À l'expiration du contrat de délégation de Service Public liant la SO SPACE et la Ville de Niort pour l'exploitation du centre de l'Acclameur, les droits et obligations résultant des dispositions du présent contrat seront cédés de plein droit à tout nouveau délégataire de cet ouvrage ou à la Ville de Niort si cette dernière décide de reprendre l'exploitation du Centre de l'Acclameur en régie.

ARTICLE 14 : CONTESTATIONS ET LITIGES

Le présent contrat est soumis à la législation française et sera interprété conformément aux dispositions du droit français.

En cas de litige survenant à l'occasion du présent contrat, tant pour ce qui concerne sa formation, sa conclusion, son interprétation, son exécution, sa cessation, les parties devront tenter un règlement amiable dans les 8 jours à compter de la survenance du litige. En cas d'échec, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Niort à l'initiative de la partie la plus diligente.

ARTICLE 15 : ANNEXES

Sont considérés comme annexes au contrat la fiche technique de l'Acclameur et le règlement intérieur disponibles sur le site internet www.lacclameur.net, espace pro, login et mot de passe « lacclameur ».

L'Organisateur reconnaît en être informé et s'engage d'une part à prendre connaissance de ces documents préalablement à la manifestation autorisée et d'autre part à les respecter. Il s'engage également à les faire respecter par ses personnels et sous-traitants.

En conséquence, l'organisateur s'engage à ne poster aucune affiche, enseigne ou panneau publicitaire dans l'enceinte de l'Acclameur sans autorisation écrite préalable de l'Acclameur.
En cas d'effranchissement, l'Acclameur pourra d'autorité procéder à tout enlèvement sans recours de l'organisateur.

ARTICLE 15 : DISPOSITIONS FINANCIERES

15.1. Coût de mise à disposition des espaces

Les conditions financières de location sont fixées aux Conditions Particulières du présent contrat. Il est également expressément convenu que le montant défini précédemment sera augmenté du coût des prestations supplémentaires qui seraient fournies par l'Acclameur à l'organisateur en cours d'exécution des présentes.

15.2. Coût des énergies

Les énergies sont facturées par l'Acclameur selon un forfait par séance (eau, électricité, chauffage).

15.3. Coût des services en personnel

Pour le calcul de cette prestation, toute heure commencée est due en totalité sur la base du tarif en vigueur. Les coûts mis à la charge de l'organisateur sont :
- les services en personnel d'accueil (hôtesses, placeuses, caissières),
- les services en personnel de sécurité (inondée),
- les services en personnel de sécurité et de premiers secours,
- les coûts en matériels supplémentaires,
- les divers coûts supplémentaires engendrés (réparations éventuelles, main d'œuvre pour montage et démontage ou autre intervention...).

15.4. Dépôt de garantie

L'organisateur s'engage à remettre à l'Acclameur à la signature des présentes un chèque de dépôt de garantie, dont le montant est fixé aux Conditions Particulières de location, versé à titre de garantie du règlement de la facture définitive et des éventuelles dégradations des locaux (hors cas spécifique des dommages affectant le bâtiment dans ses éléments essentiels) qui réviendrait de la responsabilité de l'organisateur.

Ce dépôt de garantie sera intégralement restitué par l'Acclameur à l'organisateur dans son intégralité dans un délai maximum de 15 jours suivant la date de la manifestation sous réserve d'éventuelles déductions liées aux frais engagés notamment pour le nettoyage, l'enlèvement des déchets, le remplacement à valeur neuve du matériel endommagé ou la remise en état des locaux ou installations, l'absence de paiement total de la facture définitive.

Si le coût des dommages visés au présent article devait excéder le montant du dépôt de garantie, le solde sera exigible sur présentation des justificatifs des frais engagés par l'Acclameur. Le contrat n'est valable qu'à réception du règlement de l'acompte et du chèque de dépôt de garantie par l'Acclameur qui procède à la réservation définitive des espaces et prestations objet du présent contrat.

15.5. Modalités de règlement

Les règlements sont effectués par chèque ou virement à l'ordre de l'Acclameur dans les conditions ci-après :

- 30% du minimum garanti ou du devis à la signature des présentes ;
- 70% du minimum garanti ou du devis 30 jours avant la date de première représentation de la manifestation ;
- Le jour de la manifestation, avant l'ouverture du spectacle, le solde du (ou des minimums garantis) correspondant à chaque séance, ainsi que le paiement des prestations annexes ;
- L'apurement définitif des comptes se fera à l'issue de l'événement.

Cas particulier des spectacles :

Dans le cas où plusieurs séances du même spectacle auraient lieu sur plusieurs jours, les pourcentages d'acompte porteront sur la somme des minimums garantis. Le calendrier de versement demeure le même.

Dans le cas où plusieurs séances du même spectacle auraient lieu le même jour, les versements des pourcentages d'acompte porteront sur un seul minimum garanti, selon le même rythme. Le solde portera sur la somme de minimums garantis, le coût des prestations annexes et des jours de montage, démontage.

Dans le cas d'un engagement de longue durée, (représentation, immobilisation ou épilation) l'organisateur versera selon le même rythme la somme négociée avec l'Acclameur. Par engagement de longue durée, on entend une location successive durant plusieurs jours (représentation, immobilisation ou épilation).

15.6. Apurement des comptes

En fin d'utilisation des lieux et au plus tard à la fin de la mise à disposition des lieux, l'organisateur s'engage à régler, dans les mêmes modalités que précédemment, le solde des versements du présent contrat du décompte global de la manifestation.
A la fin effective de la mise à disposition du lieu, l'Acclameur procédera à l'apurement des comptes et à la présentation des factures correspondantes, après déduction notamment du récupérateur :

- du complément du minimum garanti ou du devis ;
- des services de personnel ;
- des éventuelles pénalités pour dépassement d'honoraires ;
- des droits de prise de vue, enregistrement, projection ;
- de l'évaluation des réparations éventuelles des locaux par suite de dégradations pendant la manifestation et de la valeur du remplacement des équipements ou matériels détruits ou défectueux ;
- du coût de mise à disposition du « guichet » billetterie dans le cadre de la vente sur place de billets ;
- des dédommagements pour dépense d'entretien s'il y a lieu.

Si le montant TTC de la facture est supérieur aux montants déjà versés, l'organisateur s'engage à verser immédiatement la somme complémentaire par chèque.
Si le montant TTC de la facture est inférieur aux montants déjà versés, l'Acclameur s'engage, après encaissement des chèques émis par l'organisateur, à verser la différence par chèque jusqu'à concurrence du minimum garanti qui reste acquis à l'Acclameur.

ARTICLE 16 : ASSURANCES

L'organisateur remettra à l'Acclameur, copie des attestations d'assurance prises ci-dessous 15 jours avant le montage de la manifestation.

16.1. Responsabilité civile du professionnel de l'organisation de manifestations

L'organisateur s'engage à contracter une assurance « Responsabilité Civile » contre tous dommages corporels, ou immatériels, causés aux tiers (notamment aux spectateurs, au service de sécurité, au personnel de la salle, etc.) y compris l'Acclameur et garantissant les dommages matériels et immatériels causés à l'Acclameur et à ses installations annexes (bureaux, locaux administratifs, poste de transformation électrique, centrale de chauffage, etc.) que ce soit de son fait ou du fait du personnel travaillant pour lui, ou des spectateurs et ce, dès la mise à disposition à l'organisateur et jusqu'à son départ intégral.

L'Acclameur dégage sa responsabilité pour tous dommages corporels et matériels qui pourraient être causés par le transport, la manipulation, le montage ou le démontage, y compris par le personnel de l'Acclameur et de tout matériel de l'organisateur ou loué par lui.
L'organisateur doit également couvrir les conséquences pécuniaires pouvant lui incombent du fait des dommages corporels et matériels causés aux tiers aux abords immédiats de l'Acclameur. Ni l'absence de la garantie, ni ces montants ne constituent un plafonnement de la responsabilité civile de l'organisateur. Au cas où le montant du préjudice serait supérieur à celui de la garantie, la différence serait à la charge de l'organisateur. Le montant des réparations ou remises en état sera bloqué à titre de provisions sur les recettes jusqu'au paiement des sommes correspondantes par les assurances.

16.2. Risque d'annulation, résiliation ou résiliation

L'organisateur s'engage à contracter une police d'assurance contre tout risque d'annulation, résiliation ou résiliation du présent contrat par l'organisateur ou de tout ou partie des manifestations, représentations ou spectacles, quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure, de telle sorte que l'Acclameur soit couvert intégralement du préjudice financier en résultant.

16.3. Cas particulier en cas d'incendie

L'Acclameur devra justifier de la souscription d'une assurance couvrant les dommages matériels d'incendie et/ou d'explosion causés à ses locaux.

16.4. Assurance dommage aux biens

L'organisateur devra souscrire auprès d'une compagnie d'assurance, une police le garantissant contre tout risque y compris le vol, l'effondrement pour tous les biens qui sont apportés, exposés ainsi que ceux loués ou confiés à l'organisateur pour les besoins ou à la location du spectacle pendant toute la durée de la présente location. Elle doit également couvrir les biens lorsqu'ils sont transportés, manipulés, montés ou démontés par le personnel de l'Acclameur ou à l'acte de matériels et moyens appartenant à l'Acclameur.

16.5. Assurance pour les véhicules terrestres à moteur

En tant que de besoin, il est précisé que tous véhicules terrestres à moteur (tel que notamment chariot élévateur) mis à la disposition de l'organisateur par l'Acclameur font l'objet de la souscription par l'organisateur d'une police d'assurance spécifique destinée à couvrir tous dommages matériels et/ou corporels causés du fait de leur utilisation.

16.6. Attestation d'assurances

L'organisateur devra remettre ces attestations, datant de moins de trois mois, à l'Acclameur, à la signature des présentes.

16.7. Clause de renonciation

Chacune des assurances requises en couverture des risques ci-dessus rappelés devra comporter obligatoirement une clause de renonciation à recours contre l'organisateur, son personnel et ses assureurs mais également contre le propriétaire des locaux, leurs représentants ou substitués, le ou les locataires de ces locaux, leur personnel, leur préposé ou toute personne dont ils devront répondre, en particulier pour tout dommage matériel d'incendie, d'explosion causé à la salle et à ses installations. Si l'une des conventions d'assurance souscrites ne comportait pas une telle clause de renonciation à recours, la partie qui n'aurait pas fait mentionner cette clause dans sa convention d'assurance sera tenue de garantir son cocontractant de toute condamnation éventuellement mise à la charge de ce dernier sur l'action en garantie qui serait exercée par l'assureur n'ayant pas renoncé à recours.

ARTICLE 17 – IMPTOS ET TAXES

L'organisateur acquittera exactement les impôts, taxes, cotisations et contributions diverses, ainsi que les frais dont il serait redevable envers toute personne ou organisme à raison de sa manifestation.
Il doit encore espérer la réglementation de la propriété littéraire et artistique et notamment, conclure tous accords préalables avec les organismes intéressés, en particulier la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) ou la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), et régler les droits et taxes qui pourraient être dus à ces organismes (coordonnées : Délégation Régionale, 60 bd du Grand Cerf, 86000 Poitiers, tel. 05.67.34.80.60, delégue.poitiers@sacem.fr).

ARTICLE 18 : RESILIATION

18.1. Résiliation sans faute

A l'initiative de l'organisateur

L'organisateur peut mettre fin au présent contrat à tout moment en le notifiant à l'Acclameur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les conditions ci-après définies.

Toute annulation, changement de salle ou report de date sera considéré comme étant une résiliation à l'initiative de l'organisateur, sauf en cas d'accord contraire conclu avec l'Acclameur.

Il est convenu qu'en cas de résiliation par l'organisateur pour quelle que cause que ce soit (hors cas de force majeure) ce dernier s'engage à verser à l'Acclameur :

- si cette annulation a lieu plus de 6 mois avant le premier jour de mise à disposition du lieu, l'Acclameur conservera l'acompte versé par l'organisateur à la signature des présentes ;
- si cette annulation a lieu plus de 3 mois et jusqu'à 6 mois avant le premier jour de mise à disposition du lieu, la somme acquise à l'Acclameur sera égale à 65 % du montant total figurant sur le devis annexé aux Conditions Particulières de location, l'organisateur s'engageant par les présentes à verser à l'Acclameur la part de cette somme non déjà versée à l'échéance ;
- si cette annulation a lieu entre 1 mois et jusqu'à 3 mois avant le premier jour de mise à disposition du lieu, la somme acquise à l'Acclameur sera égale à 80 % du montant total figurant sur le devis annexé aux Conditions Particulières de location, l'organisateur s'engageant par les présentes à verser à l'Acclameur la part de cette somme non déjà versée à l'échéance ;
- si cette annulation a lieu moins de 30 jours avant le premier jour de mise à disposition du lieu, la somme acquise à l'Acclameur sera égale à 100 % du montant total figurant sur le devis annexé aux Conditions Particulières de location, l'organisateur s'engageant par les présentes à verser à l'Acclameur la part de cette somme non déjà versée à l'échéance.

Lesdites indemnités contractuelles constitueront le maximum de l'indemnisation susceptible d'être attribuée à l'Acclameur en cas d'annulation de spectacle et sont donc exclusives de toutes indemnités complémentaires par le cocontractant responsable de l'annulation ou son assureur.

A l'initiative de l'Acclameur

Si l'Acclameur ne peut pas disposer au jour et à l'heure prévue des locaux pour une cause qui ne sera pas imputable à l'Acclameur, ce dernier s'engage à rembourser les sommes encaissées déduction faites des frais engagés par lui pour la préparation de la manifestation.

18.2. Résiliation pour faute

En cas de manquement de l'une des parties à l'une quelconque de ses obligations, et sauf cas de force majeure, l'autre partie pourra le mettre en demeure de respecter ses engagements par lettre recommandée avec accusé de réception faisant mention expresse de son intention de mettre fin au contrat si ces engagements n'étaient pas respectés. A défaut pour la partie fautive d'avoir apporté un remède à son manquement dans un délai de 8 jours à compter de la date de réception de ladite lettre de mise en demeure, l'autre partie pourra mettre fin au contrat de plein droit par l'envoi d'une seconde lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 19 : MODIFICATIONS – TOLERANCES

Toute modification des présentes ne pourra résulter que d'un document écrit et express signé par les parties et annexé au présent contrat.

Ainsi, toutes les prestations locales et annexes supplémentaires, non délimitées à la signature des présentes et demandées par l'organisateur avant la date de début de la manifestation feront donc l'objet de devis complémentaires, d'avenants et de factures complémentaires.

ARTICLE 20 : CESSIION DU CONTRAT

A l'échéance du contrat de délégation de Service Public liant la SO SPACE et la Ville de Niort pour l'exploitation du centre de l'Acclameur, les droits et obligations résultant des dispositions du présent contrat seront cédés de plein droit à tout nouveau délégataire de cet ouvrage ou à la Ville de Niort si cette dernière décide de reprendre l'exploitation du Centre de l'Acclameur en régie.
Dans ce cas, les parties s'engagent, dans la mesure du possible, à remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du présent contrat.

ARTICLE 21 : CONTESTATIONS ET LITIGES

Le présent contrat est soumis à la législation française et sera interprété conformément aux dispositions du droit français.
En cas de litige survenant à l'occasion du présent contrat, tant pour ce qui concerne sa formation, sa conclusion, son interprétation, son exécution, sa cessation, les parties devront trouver un règlement amiable dans les 8 jours à compter de la survenance du litige.
En cas d'échec, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Niort à l'initiative de la partie la plus diligente.

ARTICLE 22 : ANNEXES

Est annexé aux présentes et à la valeur contractuelle l'Annexe n°1 correspondant à la fiche technique de l'Acclameur.

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet www.lacclameur.net, espace pro, login et mot de passe « lacclameur ».
L'organisateur reconnaît en être informé et s'engage à une part à prendre connaissance de ces documents préalablement à la manifestation autorisée et d'autre part à les respecter. Il s'engage également à les faire respecter par ses personnels et ses sous-traitants.

CONDITIONS PARTICULIERES ET GENERALES DE LOCATION

XXX/ ACCLAMEUR NIORT

CP 2024-40

ENTRE LES SOUSSIGNES

SO SPACE, établissement **L'ACCLAMEUR**, SAEM, au capital de 3 488 742,50 euros, dont l'établissement est situé 50 rue Charles Darwin, 79000 NIORT et le siège social à Hôtel de Ville, 79000 Niort, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NIORT sous le numéro B 340 926 153, représentée par Monsieur Lionel ROGEON, Directeur d'Equipement, titulaire des licences 1-n°D-2021-005128, licence 2 n°005131 et licence 3 n°005130.

Ci-après dénommée l'«ACCLAMEUR»

d'une part,

ET

La Société « XXXX », au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé ADRESSE, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 393 ~~xxxxxx~~, code APE 9001Z représentée aux fins ci-après par Monsieur XXXXXXXX, en sa qualité de gérant, titulaire des licences XXXXXXXXX,

Ci-après dénommée l'«ORGANISATEUR»

d'autre part,



ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les Conditions Particulières de la mise à disposition par l'Acclameur à XXXXXXX ci-après dénommé l'Organisateur, des espaces désignés à l'article 2 des présentes pour les besoins de son spectacle :

- XXXXXXX le samedi 14 décembre 2024

L'Organisateur déclare accepter sans réserve les Conditions Générales de location de l'ACCLAMEUR et ses annexes (fiche technique notamment) que celui-ci déclare bien connaître et qui feront partie intégrante des présentes.

En cas de contestation entre les conditions particulières et les Conditions Générales se sont les Conditions Particulières qui prévalent.

ARTICLE 2 : LOCATION DES ESPACES ET DESIGNATION DES PRESTATIONS

L'Acclameur loue à l'Organisateur les espaces suivants :

- La halle événementielle configurée pour 2 300 places assises (moyenne jauge)
- L'espace catering, capacité 36 personnes
- Les loges, 2 individuelles, 2 collectives de capacité 10 personnes
- Les bureaux de production équipés.

Les autres prestations annexes et matérielles sont décrites dans le **devis référencé ACCLAMEUR_CP2024-40_X** du 16 juillet 2024 joint en annexe aux présentes.

ARTICLE 3 : DATE, DUREE ET PLANNING PREVISIONNEL DE LA MANIFESTATION

La durée du présent contrat est fixée à 1 jour.

Les locaux visés à l'article 2 du présent contrat sont mis à disposition de l'Organisateur le samedi 14 décembre 2024 de 06h00 à 02h00 :

- Montage, spectacle à 20h00, démontage

L'Organisateur s'engage à permettre l'ouverture de la salle au public au moins 1h30 avant l'heure annoncée de la représentation.

ARTICLE 4 : ENTRACTE – PREMIERE PARTIE

La manifestation visée à l'article 3 : comportera un entracte, ou, ne comportera pas d'entracte, et une première partie, ou, pas de première partie.
(rayez les mentions inutiles)

Avant le spectacle, l'Acclameur se réserve le droit de pouvoir diffuser des annonces publicitaires, avec information préalable de l'Organisateur.

ARTICLE 5 : DEPASSEMENT D'HORAIRE

Rappel des Conditions Générales, article 9, tout dépassement sur l'horaire fixé à l'article 3 entraînera une indemnité de CINQ CENT SOIXANTE TROIS EUROS HT (563 € HT) par heure de dépassement et la couverture de toute pénalisation financière consécutive à ce dépassement demandé par des tiers à l'Acclameur.

Il est par ailleurs précisé que toute heure entamée est due en intégralité.

ARTICLE 6 : ESPACE CATERING :

En cas d'utilisation de l'espace catering par l'Organisateur, le nettoyage de la cuisine et de la salle lui incombe hors sol. L'Acclameur se réserve le droit d'envoyer une facture complémentaire en cas de manquement à cette disposition. Il convient de prévoir 4 repas midi et soir pour l'équipe de L'Acclameur.

ARTICLE 7 : DISPOSITIONS FINANCIERES

7.1. Prix de location des espaces et des prestations

Conformément à l'article 15 « dispositions financières » des Conditions Générales de location, l'Organisateur s'engage à verser :

D'une part,

- Le prix de location des espaces pour la manifestation, ce montant est fixé à 10% de la recette nette billetterie. Le minimum garanti est fixé à 3 936 euros HT.

Par recette nette billetterie, il convient d'entendre au sens des présentes la recette brute encaissée par l'Organisateur constituée de la vente des billets diminuée de la TVA et de la taxe sur les spectacles.

Ce pourcentage sera payé par l'Organisateur à l'Acclameur sur présentation de facture le jour de la représentation du spectacle.

D'autre part,

Il est également expressément convenu que le montant défini précédemment sera augmenté du coût des prestations supplémentaires qui seront fournies par l'Acclameur à l'Organisateur en cours d'exécution des présentes.

Prestations déjà arrêtées :

- Permanence régisseur salle, permanence électrique, connexion internet,	1 125 € HT
- lignes téléphoniques nationales	641 € HT
- Coût des énergies	821 € HT
- Nettoyage	440 € HT
- Sécurité incendie	1 420 € HT
- Sécurité	954 € HT
- Accueil (hôtesse et contrôle billets)	550 € HT
- Premiers secours ADPC	112 € HT
- Chariot élévateur	1 450 € HT
- Bureau de contrôle	

Soit un montant estimé à ce jour, conformément au devis, de **7 513 € HT**, plus **3 936 € HT** (soit un total HT de 11 449 €) de location, qui sera recalculé au moment de l'apurement des comptes en fonction des horaires et de la jauge réelle.

7.2. Caution

En application de l'article 15.4 des Conditions Générales, le montant de la caution est fixé à 3 000 € euros, versé par chèque à l'ordre de l'Acclameur.

7.3. Modalités de règlement

Les règlements sont effectués par chèque à l'ordre de l'Acclameur et libellés en euros, conformément à l'article 15.5 des Conditions Générales, dans les conditions ci-après :

- 30% du minimum garanti à la signature des présentes, soit **1 180.80 € HT** ;
- A la signature des présentes, la caution de **3 000 € euros** visée à l'article 6.2 des présentes ;
- 70% du minimum garanti 30 jours avant la date de première représentation de la manifestation
- Le jour de la manifestation, avant l'ouverture du spectacle, le solde du ou des minimums garanti(s) correspondant à chaque séance, ainsi que le paiement des prestations annexes;
- L'apurement définitif des comptes se fera à l'issue de la manifestation.

ARTICLE 8 : INVITATIONS ET CARRE INVITES

L'Organisateur s'engage à fournir à l'Acclameur 50 billets exonérés par représentation comprenant invitations et servitudes administratives.

Ces billets et invitations, répartis en plusieurs catégories, seront remis par l'Organisateur à l'Acclameur 30 jours au moins avant la date de la manifestation objet des présentes.

L'Acclameur se réserve l'exclusivité d'un emplacement « CARRE INVITES » dont la situation et le volume seront définis avec l'Organisateur.

ARTICLE 9 : ASSURANCES

L'Organisateur respectera strictement les clauses stipulées dans les Conditions Générales de location, en particulier la fourniture des attestations d'assurances en Responsabilité Civile, risque d'annulation, dommages aux biens (datant de moins de 3 mois).

ARTICLE 10 : MODIFICATIONS – TOLERANCES

Toute modification des présentes ne pourra résulter que d'un document écrit et exprès signé par les parties et annexé au présent contrat.

Ainsi, toutes les prestations locatives et annexes supplémentaires, non déterminées à la signature des présentes et demandées par l'Organisateur avant la date de début de la manifestation feront donc l'objet de devis complémentaires, d'avenants et de factures complémentaires.

ARTICLE 11 : ELECTION DE DOMICILE

Pour toute notification, les parties font élection de domicile à leur siège ou adresse respectifs mentionnés préalablement.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les litiges entre les parties seront réglés par application des règles de la procédure du droit français. En cas de difficultés d'interprétation des documents contractuels, seul le texte français fera foi.

ARTICLE 13 : CONTESTATIONS ET LITIGES

Le présent contrat est soumis à la législation française et sera interprété conformément aux dispositions du droit français.

En cas de litige survenant à l'occasion du présent contrat, tant pour ce qui concerne sa formation, sa conclusion, son interprétation, son exécution, sa cessation, les parties devront trouver un règlement amiable dans les 8 jours à compter de la survenance du litige.

En cas d'échec, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Niort à l'initiative de la partie la plus diligente.

ARTICLE 14 : ANNEXE

Est annexé au présent contrat et à valeur contractuelle le devis référencé **ACCLAMEUR_CP2024-40** du 16 juillet 2024 et les conditions générales de location.

☐ En cochant cette case, je reconnais avoir pris également connaissance des conditions générales de location annexées à ce contrat.

Fait à Niort, le [_ _]
En deux exemplaires originaux

L'Acclameur,
(Mention Manuscrite « Lu et Approuvé »)
Lionel ROGEON

(Signature et Cachet)

L'Organisateur
(Mention Manuscrite « Lu et Approuvé »)
XXX

(Signature et Cachet)

Annexe 16: Données énergétiques

Consommation électrique

La consommation est en Kwh.

		Coût	Conso.	Evolution
janv-19	164066A	4 457,09 €	40 003	-3,9%
janv-20	258889A	5 385,95 €	45 122	12,8%
janv-21	367199A	3 526,47 €	30 602	-32,2%
janv-22	549450A	10 345,63 €	36 950	20,7%
janv-23	788682A	14 671,68 €	42 046	13,80%
janv-24		8 280,57 €	27 646	-34,25%
févr-19	174013A	3 251,64 €	29 624	-2,8%
févr-20	26831A	4 834,84 €	40 318	36,1%
févr-21	377548A	2 766,38 €	23 880	-40,8%
févr-22	558446A	9 200,52 €	35 327	47,9%
févr-23	812001A	10 000,30 €	35 506	0,51%
févr-24		7 651,11 €	24 497	-31,00%
mars-19	181047A	4 842,47 €	45 317	4,2%
mars-20	277161A	3 066,03 €	26 383	-41,8%
mars-21	392744A	2 661,43 €	23 325	-11,6%
mars-22	568212A	10 746,28 €	43 961	88,5%
mars-23	838488A	13 517,66 €	48 485	10,29%
mars-24		8 603,56 €	30 326	-37,45%
avr-19	186085A	3 084,42 €	34 949	-6,9%
avr-20	282411A	1 583,39 €	18 368	-47,4%
avr-21	400563A	2 769,20 €	29 338	59,7%
avr-22	584207A	6 015,97 €	43 705	49,0%
avr-23	848054A	5 456,66 €	31 648	-27,59%
avr-24		3 563,15 €	25 164	-20,49%
mai-19	195766A	2 931,44 €	33 195	5,7%
mai-20	291814A	1 875,22 €	22 251	-33,0%
mai-21	413291A	3 023,58 €	32 134	44,4%
mai-22	620212A	7 090,95 €	51 091	59,0%
mai-23	911103A	8 579,59 €	32 868	-35,67%
mai-24		3 138,97 €	21 852	-33,16%
juin-19	201023A	3 446,19 €	40 278	-22,6%
juin-20	303979A	2 375,93 €	27 472	-31,8%
juin-21	421355A	3 525,22 €	37 343	35,9%
juin-22	647448A	- 1 514,80 €	43 198	15,7%
juin-23	942534A	9 123,39 €	35 063	-18,83%
juin-24		3 790,10 €	27 395	-21,87%
juil-19	210820A	2 988,99 €	35 753	27,4%
juil-20	310294A	2 061,99 €	23 820	-33,4%
juil-21	435386A	3 094,99 €	32 708	37,3%
juil-22	655780A	3 546,76 €	37 628	15,0%
juil-23	979935A	7 720,23 €	29 327	-22,06%
juil-24		3 326,95 €	23 753	-19,00%
août-19	217827A	2 113,59 €	24 553	1,3%
août-20	318195A	1 862,81 €	21 818	-11,1%
août-21	444598A	2 725,92 €	29 380	34,7%
août-22	674691A	3 069,64 €	33 580	14,3%
août-23	996755A	6 039,86 €	22 868	-31,90%
août-24		2 199,69 €	14 917	-34,77%
sept-19	226802A	4 858,55 €	56 911	96,0%
sept-20	328378A	2 644,63 €	30 446	-46,5%
sept-21	458056A	4 594,49 €	49 821	63,6%
sept-22	698475A	3 551,59 €	39 145	-25,5%
sept-23	1015119A	6 863,69 €	26 096	-33,34%
sept-24		4 133,52 €	29 855	14,40%
oct-19	233435A	3 729,58 €	42 061	48,7%
oct-20	337358A	2 367,50 €	38 386	-8,7%
oct-21	469527A	4 107,14 €	44 476	15,9%
oct-22	707084A	2 171,90 €	42 064	-5,4%
oct-23	1031874A	5 209,58 €	28 236	-32,87%
oct-24		4 188,86 €	29 791	5,51%
nov-19	241967A	4 955,14 €	46 007	45,8%
nov-20	346333A	2 890,65 €	24 804	-46,1%
nov-21	500501A	5 638,21 €	47 298	90,7%
nov-22	736971A	10 168,19 €	42 262	-10,6%
nov-23	1078396A	8 727,52 €	30 147	-28,67%
nov-24		8 346,79 €	28 807	-4,44%
déc-19	253210A	4 148,33 €	38 797	-5,3%
déc-20	351946A	2 758,89 €	29 125	-24,9%
déc 2021	510123A	4 587,03 €	38 375	31,8%
déc-22	746619A	11 216,38 €	43 308	-0,3%
déc-23	1115360A	7 818,07 €	26698	-30,25%
déc-24		7 236,10 €	23073	-13,58%

Consommation gaz

La consommation est en Kwh

		Coût	Conso.	Evolution
janv-19	164717A	6 619,63 €	169 915	14,0%
janv-20	263062A	6 689,95 €	172 589	1,6%
janv-21	368315A	5 561,40 €	142 405	-17,5%
janv-22	552012A	4 901,61 €	147 638	3,7%
janv-23	786063A	4 228,90 €	21 861	-85,19%
janv-24	1149198A	7 006,73 €	47 775	118,54%
févr-19	175461A	6 276,68 €	160 097	-18,7%
févr-20	269382A	5 811,26 €	148 455	-7,3%
févr-21	385070A	4 038,38 €	98 950	-33,3%
févr-22	564366A	4 519,62 €	134 750	36,2%
févr-23	823530A	2 515,18 €	12 652	-90,61%
févr-24	1175842A	3 971,83 €	25 189	99,09%
mars-19	182301A	5 088,16 €	126 071	-15,6%
mars-20	276880A	2 782,68 €	61 825	-51,0%
mars-21	393273A	2 797,68 €	63 542	2,8%
mars-22	579247A	2 799,54 €	76 659	20,6%
mars-23		-	-	
mars-24	1209496A	19 852,77 €	112 004	0%
avr-19	190126A	3 822,76 €	91 649	7,6%
avr-20	287253A	569,55 €	-	-100,0%
avr-21	408140A	2 179,69 €	46 939	
avr-22	610795A	1 889,42 €	49 456	5,4%
avr-23	877259A	1 715,63 €	3 459	-97,00%
avr-24	1258382A	440,61 €	1 239	-64,18%
mai-19	197827A	2 468,18 €	52 869	32,8%
mai-20	297012A	758,67 €	5 410	-89,8%
mai-21	415908A	1 890,87 €	40 681	
mai-22	627362A	973,55 €	16 758	-58,8%
mai-23	923778A	14 480,48 €	86 495	416,14%
mai-24	1266462A	3 750,16 €	25 869	-70,09%
juin-19	207031A	2 518,76 €	54 317	96,3%
juin-20	303308A	569,55 €	-	-100,0%
juin-21	433008A	1 963,79 €	28 207	
juin-22	662744A	1 005,13 €	19 620	-30,4%
juin-23	970024A	4 741,12 €	25 846	31,73%
juin-24	1277657A	3 297,60 €	22 278	-13,80%
juil-19	213840A	1 889,92 €	36 225	-14,8%
juil-20	313170A	562,68 €	-	-100,0%
juil-21	441080A	1 156,63 €	21 170	
juil-22	672085A	1 881,80 €	47 212	123,0%
juil-23	993548A	5 080,31 €	27 911	-40,88%
juil-24	1295032A	- 4 215,92 €	33 192	0,00%
août-19	221483A	2 066,92 €	41 285	6188,0%
août-20	316092A	562,68 €	-	-100,0%
août-21	449201A	994,71 €	15 695	
août-22	683459A	1 303,61 €	27 696	76,5%
août-23	1004474A	5 096,88 €	28 014	1,15%
AOÛT 2024	1298367A	302,83 €	-	0,00%
sept-19	224732A	2 319,38 €	48 506	68,6%
sept-20	330167A	1 268,94 €	19 881	-59,0%
sept-21	4620008A	969,85 €	14 856	-25,3%
sept-22	695304A	1 995,85 €	51 027	243,5%
sept-23	1016510A	4 895,50 €	26 763	-47,55%
sept-24	1313962A	302,83 €	-	0,00%
oct-19	236564A	2 083,56 €	41 761	15,7%
oct-20	339438A	3 504,20 €	83 109	99,0%
oct-21	474828A	1 871,94 €	45 301	-45,5%
oct-22			42 838	-5,4%
oct-23	1040325A	6 200,24 €	34 868	-18,60%
oct-24	1330049A	302,83 €	-	0,00%
nov-19	242691A	4 326,56 €	105 920	-13,4%
nov-20	346817A	2 332,39 €	50 213	-52,6%
nov-21	502995A	2 395,24 €	62 962	25,4%
nov-22	739936A	2 805,98 €	35 494	-43,6%
nov-23	1080767A	5 606,39 €	31 179	-12,16%
nov-24		0 - €	-	0,00%
déc-19	246072A	5 524,19 €	140 177	10,1%
déc-20	354396A	3 413,24 €	62 378	-55,5%
déc-21	516574A	5 390,61 €	164 055	163,0%
déc-22	744179A/782807A	10 492,00 €	38 695	-76,4%
déc-23	1117450A	7 396,17 €	42 297	9,3%
DECEMBRE 2024	1339001A	302,83 €	-	0,0%